

COLLECTION DE
MONOGRAPHIES
ETHNOGRAPHIQUES

**SOCIOLOGIE
DESCRIPTIVE**

LES BALUBA

Collection de Monographies ethnographiques

PUBLIÉE PAR CYR. VAN OVERBERGH

X

GN
654
C68
t.1
MAA

SOCIOLOGIE
DESCRIPTIVE

LES BALUBA

(CONGO BELGE)

PAR

1913
Le R. P. COLLE

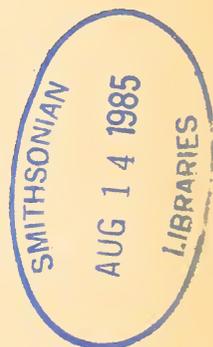
Missionnaire des Pères Blancs d'Afrique

AVEC UNE PRÉFACE

DE

CYR. VAN OVERBERGH

Secrétaire général H^{re} du Ministère des Sciences et des Arts (Belgique)
Directeur général H^{re} de l'Enseignement supérieur, des Sciences et des Lettres
Président du Bureau International d'Ethnographie.



Tome I



BRUXELLES

ALBERT DEWIT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

53, RUE ROYALE, 53

INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE

I, RUE DU MUSÉE, I

1913

PRÉFACE

Il y a huit ans, au retour d'un voyage de trois mois aux États-Unis et au Canada, je fus mandé par le Roi Léopold II en son chalet d'Ostende.

— Cher Monsieur Van Overbergh, vos impressions d'Amérique ?

Une heure durant, je parlai de la nation américaine, de son énergie, de son activité fébrile, de son élan frénétique, de l'atmosphère de « records », qui dominait la mentalité de ce peuple, en marche vers la conquête de l'hégémonie économique : *The first in the World*. « Ah ! Sire, un bain d'air américain ferait plus de bien à nos jeunes licenciés universitaires que la fréquentation de dix universités européennes. »

— La question nègre ?

Et le regard du Monarque qui créa l'Etat Indépendant

du Congo se détacha de la mer bleue, chauffée par le soleil de juillet, pour se fixer sur son interlocuteur.

— La question nègre, Sire, est une des deux ou trois plaies au flanc de l'organisme national américain.

— Une plaie se guérit. Parlez-moi de la manière dont les Américains s'y prennent pour perfectionner leurs nègres.

— Ils les éduquent et les instruisent. Les plus violents de leurs adversaires, la masse des blancs du Sud, rendent hommage à l'effort admirable de Booker Washington, « l'esclave affranchi, » l'apôtre des nègres, l'un des hommes les plus représentatifs de l'énergie américaine.

Et longuement je décrivis l'effort de cet homme de couleur, initié à la culture la plus haute par le général Armstrong, et qui rêve d'élever ses frères à la hauteur des blancs par le travail manuel et intellectuel.

— Si vous pouviez visiter Tuskegee, Sire, vous verriez une Ecole normale modèle, doublée d'une école professionnelle de premier ordre. Il y a là près de 1,500 élèves, garçons et filles, tous nègres, formés par des professeurs nègres. Les 60 bâtiments qui les abritent furent construits par des nègres sous la conduite d'architectes nègres; ils coûtèrent plus d'un demi-million de dollars; le budget annuel de l'école est de 500,000 fr. C'est l'œuvre de Booker Washington, que M. Roosevelt honore de son amitié. Les 30 sections de l'Institut forment des spécialistes qui souvent à leur tour sont des apôtres, capables de créer de nouveaux centres de culture. L'espoir des amis des noirs est que dans 25 ans, tout le Sud des Etats-Unis sera couvert d'écoles du type de Tuskegee. La tâche est poursuivie avec une indomptable énergie et un succès remarquable. Ces noirs d'élite

s'élèvent à la hauteur des blancs et parfois les dépassent. Ils démontrent par le fait que le noir est perfectible.

— Votre conclusion pour mon Congo ? Le rêve de ma vie est d'élever les populations dont j'ai la charge. J'ai supprimé les guerres entre tribus, arrêté les invasions, expulsé les trafiquants de chair humaine, mis fin à la traite, empêché l'alcool d'empoisonner le cœur de l'Afrique, fait la guerre à l'anthropophagie, aux poisons d'épreuve, à toutes les coutumes qui déshonorent l'humanité. Maintenant que la pacification est terminée, et que les difficultés du début sont vaincues, je voudrais chercher à relever mes noirs, à les élever peu à peu à la hauteur de notre civilisation, si possible. Que proposez-vous ?

— Sire, les Américains sont d'accord, Booker Washington en tête, pour dire que l'élévation du noir sera une œuvre de très longue haleine, et qu'elle ne pourra se faire que graduellement.

— Bien entendu. Mais quelles sont les étapes de notre action ?

— Il y en a trois, à mon avis. Il faut « former » avant tout les fonctionnaires, les missionnaires et les colons qui iront en Afrique : ceci ne peut se faire que dans un ou plusieurs établissements spécialement outillés dans ce but. C'est la première étape. Ainsi chaque blanc sera un centre de rayonnement ; au point de vue des nègres, ce sera une élite à imiter, dont l'effort de civilisation se multipliera à raison de la personnalité de l'homme et de la continuité de l'effort. La deuxième étape comporte la fondation et la multiplication au Congo d'écoles primaires et professionnelles, à semer dans le pays noir, aux centres nerveux, et de préférence chez les peuplades supérieures. La troisième étape consiste à favo-

— VIII —

riser la fondation des écoles nègres, genre Tuskegee : rien ne vaut l'éducation du noir par le noir. En pratique, on pourra pousser ces trois lignes à la fois, suivant la loi de la moindre résistance.

— Je comprends; j'approuve. Ne perdons pas de temps. Faites-moi des plans.

— Sire, il faudrait commencer par étudier les mœurs et les coutumes des nègres du Congo, car l'enseignement de ces diverses écoles doit être adapté à leurs besoins précis.

— Votre conclusion ?

— La permission de réfléchir, d'étudier, et de dresser les plans demandés.

— Allez, travaillez vite; souvenez-vous qu'il s'agit du salut d'un Continent et de notre bon renom devant le monde.

Et voilà comment naquit l'idée de l'Ecole mondiale et du Répertoire documentaire ethnographique de l'Afrique centrale.

Quelque temps après, à la *Société belge de Sociologie*, M. le chanoine Camerlinck, aujourd'hui doyen d'Ostende, frappé de l'indigence et de l'arbitraire des renseignements ethnographiques de Spencer — base de la science positiviste contemporaine — proposa de refaire et de compléter l'œuvre du grand anglais par une enquête sur « les peuples de civilisation inférieure ». Cette proposition était l'écho scientifique du travail civilisateur que je méditais; n'étaient-ce point deux faces d'une même œuvre ?

Chargé, vers ce temps-là, de dresser le programme du Congrès international d'expansion économique mondiale (Mons, 1905), je proposai au Roi Léopold d'inscrire

à la section d' « expansion économique » la question de l'Ecole mondiale et la question de l'organisation de l'enquête ethnographique.

On se rappelle l'éblouissant succès de ce Congrès, qu'on nomma le Congrès des Congrès de 1905.

Les brillants travaux sur l'Ecole coloniale devaient aboutir à la constitution d'une Commission internationale qui fixât les programmes de l'Ecole mondiale.

Quant à la documentation ethnographique, la conclusion des débats sur les sept magnifiques rapports déposés, fut la création du Bureau ethnographique international. Sa mission était immense : il ne s'agissait de rien moins que de rassembler, de classer et de publier sur un même plan tous les renseignements ethnographiques relatifs à tous les peuples de la terre.

On sait comment la mort de Léopold II paralysa l'élan de l'Ecole mondiale, dont les plans et les programmes avaient été arrêtés et pour laquelle les ressources étaient prévues et réservées. Pendant qu'étourdis par la perte de leur Grand Roi, les Belges se demandent encore comment ils s'y prendront pour continuer cette œuvre grandiose, qui aurait placé leur nation à l'avant-garde des peuples colonisateurs, l'étranger se hâta de prendre dans les programmes préparés avec tant de soins ce qui pouvait lui convenir ; c'est ainsi que l'observateur attentif du mouvement colonial assiste depuis quelque temps à ce singulier spectacle, de voir que l'étranger applique au profit de ses colonies les institutions que Léopold II songeait à réserver d'abord à sa patrie.

Quant au *Répertoire ethnographique*, il marche de l'avant, à travers des difficultés sans nombre. Des Belges ont pris l'initiative de mener à bien, à titre

— x —

d'expérience, l'ethnographie nègre comparée. A la récente Exposition de Bruxelles 1910, on a pu voir, dans un vaste salon de la Section des Sciences, le plan de cet immense effort, la méthode de réalisation et les résultats encourageants. Environ quatre cent mille renseignements sur les peuplades africaines sont ainsi rassemblés et classés. A titre d'échantillons, dix volumes de *Monographies* (de 400 à 600 pages chacun) ont été soumis à la critique du monde savant et de l'opinion publique. Bientôt, cette partie de l'œuvre gigantesque, rêvée à Mons en 1905, sera accomplie; elle sera prête à être publiée tout entière et mise à la disposition des penseurs qui voient dans la science d'observation comparée le levier de la sociologie féconde et pratique.

C'est sur cette base, et notamment sur les dix *Monographies* publiées que je voudrais aujourd'hui — en réponse à une demande de l'Association des Licenciés sortis de l'Université de Liège — faire connaître un plan de travail qui a pour objet la civilisation rationnelle de l'Afrique nègre. La publication de ce plan a pour but d'attirer l'attention de la jeunesse universitaire sur l'importance du sujet. Afin d'être plus clair, je choisirai mes exemples dans la colonie belge. Mais la portée des conclusions est générale : elle s'étend à toute l'Afrique nègre. Peut-être que des vocations s'éveilleront. Je souhaite de tout cœur qu'il se trouve parmi nos jeunes hommes d'avenir, des collaborateurs d'élite pour l'œuvre rêvée par les amis des noirs. Nous disons aux jeunes gens : « Voici ce qu'on sait à l'heure actuelle sur les coutumes de nos frères nègres, dont nous avons la charge d'âme; si vous vous destinez à une carrière coloniale, étudiez les coutumes

des gens avec lesquels vous serez en contact, ainsi vous les connaîtrez, vous serez prêts à reprendre le sillon de vos prédécesseurs à l'endroit précis où ils l'auront laissé; ajoutez à ce trésor de renseignements ceux que vous pourrez recueillir et aussi toutes les améliorations ou inventions sociales que vous aurez réussi à appliquer avec succès. Si vous êtes homme de science, étudiez l'un ou l'autre point, selon votre spécialité, mais partez non d'idées générales et préconçues, mais des observations pratiques et dignes de foi. »

§ I. — Considérations générales

Toute Société est formée par la combinaison de deux facteurs : un territoire et une population.

Ces deux facteurs sociaux engendrent des combinaisons diverses : ce sont les phénomènes sociaux, qu'on peut classer de plusieurs manières. On a proposé de s'en tenir à un ordre de la généralité décroissante et de complexité croissante :

- 1) phénomènes économiques,
- 2) » familiaux,
- 3) » esthétiques,
- 4) » idéologiques,
- 5) » moraux,
- 6) » juridiques,
- 7) » politiques.

Puisque ces divers phénomènes s'observent dans les sociétés les plus humbles comme dans les sociétés les plus élevées, les sociétés de l'Afrique nègre les présenteront avec des caractères propres et plus ou moins développés.

Par méthode nous suivrons un ordre semblable dans

l'étude de notre civilisation rationnelle de l'Afrique. Après nous être demandé ce que c'est que l'Afrique et ses habitants, nous chercherons successivement en chacune des sept classes des phénomènes sociaux, des indications sur la manière d'améliorer les peuplades nègres considérées, pour les amener à un niveau de civilisation supérieur.

Une observation préliminaire s'impose.

Je considère comme fausses les méthodes dites *révolutionnaires* qui attendent un changement radical des nègres en un court espace de temps et comme sous l'action d'un coup de baguette magique. L'exemple de l'Amérique devrait guérir à jamais nos mentalités de cette maladie. Les nègres des Etats-Unis furent émancipés en 1865 à la suite de la guerre civile du Nord contre le Sud; ils obtinrent du même coup leur libération, le droit de suffrage, et la majorité; ils s'en servirent aussitôt pour chasser les blancs des fonctions, les tyranniser, leur imposer tous les impôts, piller les caisses publiques, déconsidérer l'administration, mettre en péril la civilisation elle-même. Ces grands enfants, privés de toute éducation politique, comment pouvait-on s'imaginer qu'ils auraient pu se servir des institutions compliquées de nos civilisations raffinées? Une race n'ayant qu'une organisation sociale rudimentaire ne franchit pas d'un bond tous les degrés qui la séparent des hauteurs où brillent les institutions compliquées et délicates de la race blanche.

M. Vandervelde juge ainsi et avec raison les résultats de l'expérience Haïtienne :

« Tout ce que la colonisation française avait créé tombe en ruines. Il n'y a plus guère de routes. Il n'y a pas encore de chemins de fer et si les messageries fran-

— XIII —

çaises n'y faisaient pas des escales, si des Européens assez nombreux — des Allemands surtout — ne s'étaient établis dans les ports, si les mulâtres ne formaient l'élément dirigeant, sauf dans l'armée, presque rien ne représenterait à Haïti notre civilisation.

» A plus forte raison en serait-il de même si, par impossible, les puissances coloniales d'Europe se décidaient à abandonner leurs possessions d'Afrique et si elles n'y étaient pas remplacées par l'Islam.

» Certes les indigènes, pour la plupart, seraient très satisfaits d'être débarrassés de toute domination étrangère ; ils pourraient se livrer de nouveau, comme par le passé, aux douceurs de la guerre entre tribus ; ils reconstitueraient, sans doute assez vite, l'organisation ancienne de leurs communautés de village ; mais ils seraient certainement incapables de conserver ce qui — à nos yeux du moins — mériterait d'être conservé : les lignes de chemins de fer abandonnées, seraient bientôt recouvertes par la brousse ; les steamers cesseraient de sillonner le Congo ou le Niger ; les établissements européens tomberaient en ruines ; et vingt ans après, il ne resterait plus rien des grands travaux qui ont ouvert l'hinterland africain au commerce mondial, non sans d'immenses sacrifices d'argent et de vies humaines. »

C'est mon opinion.

Le moyen d'élever la race nègre brusquement à la hauteur de la race blanche n'existe pas. L'expérience a consacré cette vérité.

Dans l'ordre social comme dans l'ordre physique, la nature ne fait pas de bonds. C'est par une action persévérante, patiente, nécessairement longue et compliquée, que le bloc des habitudes séculaires peut être ébranlé,

mis en mouvement, dirigé vers des fins supérieures. L'œuvre des peuples européens, maîtres des colonies, est d'aider les indigènes à évoluer, peu à peu, suivant la ligne de leur développement, vers des hauteurs civilisatrices, de plus en plus élevées.

Quand on demande à Booker Washington combien de temps il faudra, selon lui, aux noirs d'Amérique — baignés dans la civilisation — pour arriver à la hauteur des blancs, l'apôtre répond : « Longtemps, très longtemps ; nous commencerons par la production d'une élite. Les étudiants qui sortent de Tuskegee valent en capacité et en moralité les étudiants des autres races qui sont de la même condition sociale. Ils sont déjà des milliers, semeurs de la bonne semencé. Demain ils seront cent mille, deux cent mille. Voilà le levain qui fera fermenter la pâte de nos dix millions de frères. Il n'y a pas cinquante ans que nos nègres d'Amérique sont devenus libres. Les blancs n'ont-ils pas mis des centaines et des centaines d'années à se civiliser ? Il est vrai, qu'à raison de l'exemple que nous avons et des moyens éducatifs modernes, nous pouvons avancer plus rapidement. Mais il faudra du temps, de la patience et de la vaillance. »

Mutatis mutandis, c'est ainsi qu'il convient de répondre pour l'Afrique.

Quand, grâce à la qualité supérieure des agents de la civilisation européenne, les stations des blancs seront autant de centres de rayonnement, quand les écoles des missionnaires et autres auront fourni les élites nègres, quand les représentants les plus autorisés de ces élites auront multiplié les Tuskegee sur toute la carte africaine, une immense poussée vers le progrès soulèvera la race noire du Soudan au Cap, de la Guinée

à Zanzibar. Qui sait si l'Afrique, si longtemps déshéritée, ne contribuera pas pour une part notable au progrès de l'humanité, en marche vers un avenir plus consolateur ?

Ce ne sera pas l'œuvre d'un jour, ni d'un siècle. Mais qu'est-ce qu'un siècle dans la vie d'un Continent et d'une race ?

On se demande encore parfois si la politique des peuples colonisateurs doit être une « politique de domination » ou une « politique indigène ». La colonie existe-t-elle pour l'avantage de la métropole ou la métropole pour la colonie ?

Je n'hésite pas à répondre que le gouvernement colonial doit avoir en vue avant tout le développement de la race indigène. Il est son tuteur plus que son maître. L'idée d'égalité qui est à la base de nos démocraties modernes n'admet pas d'autre solution.

La métropole tendra la main aux peuplades arriérées de ses colonies pour les aider à gravir l'échelle du progrès.

De là, l'importance extrême du choix des agents coloniaux, de leur préparation et de leur caractère. Les lois de l'imitation, si admirablement décrites par Tarde, n'opèrent nulle part mieux qu'en Afrique. Les blancs sont, aux yeux des nègres, une aristocratie auréolée de toute puissance. Leur exemple est souverain.

C'est ce qu'avait si admirablement compris Léopold II, le créateur de l'Ecole mondiale, où devaient achever leur formation, dans l'espace de temps le plus court possible, non seulement les agents supérieurs de l'administration, mais tous ceux qui, comme colons, employés ou ouvriers, étaient susceptibles de contribuer d'une

manière quelconque à l'évolution progressive des peuplades arriérées.

Après un court exposé des deux facteurs fondamentaux, le territoire et la population, nous montrerons, par quelques exemples des deux phénomènes sociaux les plus différents, l'économie et l'idéologie, l'application de la méthode que nous préconisons et qui fait appel à la collaboration de tous.

§ 2. — Le premier des facteurs sociaux : Le territoire

Le territoire du Congo belge a une étendue de quatre-vingt fois la superficie de la Belgique. Il s'étend de la mer au Grands Lacs de l'Afrique centrale.

Presque pas de montagnes : la ligne des collines dite *Monts de Cristal*, qui court parallèlement à la côte de l'océan Atlantique; au sud-est, la chaîne des Monts Mitumba; un peu au nord de l'Equateur, à l'extrême-est, le Ruwenzori, puissant et solitaire.

Entre la mer et les Monts de Cristal, s'étale une première terrasse : elle comporte 50,000 kilomètres carrés. Elle est fertile, contient des forêts admirables et quelques mines.

Puis vient l'immense zone moyenne, d'une superficie de 3,000,000 de kilomètres carrés. C'est dans son sein que se déploie la courbe majestueuse du Congo, avec sa chevelure de fleuves et de rivières. Comme débit d'eau, le Congo est le premier des fleuves africains; il occupe le deuxième rang dans la liste des bassins fluviaux du monde. Il est entouré par la grande forêt équatoriale, dont la richesse et la beauté arrachèrent à Stanley des cris d'admiration qui traversent l'histoire.

La zone supérieure, qui domine la zone moyenne de 500 mètres, ne comporte que 750,000 kilomètres de superficie. Elle comprend la fameuse région des mines du Katanga, dont les richesses de cuivre et d'étain fixent l'attention de l'univers.

Le relief du Congo belge apparaît, ainsi que l'a dit Wauters, comme une série de terrasses étagées, partant du rivage de l'océan Atlantique et s'élevant graduellement vers l'est, le nord-est et le sud-est.

Sur cette immense pente douce, règne une chaleur relativement uniforme de 23 à 27°, tout le long de l'année.

Beaucoup de pluies, d'octobre en mai. De juin en septembre, c'est la saison sèche, celle de la moindre chaleur et qui donne l'humidité la plus faible.

Dans ce milieu, se développe une végétation prodigieuse. Elle présente des aspects divers qui ont reçu des noms caractéristiques : la forêt, le marais, la galerie, la savane et la brousse.

L'immense *forêt équatoriale*, qui s'étale de l'Uele jusqu'aux Mitumba, couvre tout le fond de la cuve congolaise, ancienne mer intérieure, où la pluie tombant toute l'année en averses, forme le plus merveilleux spécimen de forêt vierge qui ait frappé l'œil humain.

Le *marécage*, qui côtoie ou entoure les rivières et les lacs, joue un rôle important dans la pathologie congolaise.

La *galerie* est la forêt du cours d'eau; il arrive que les rivières coulent à une profondeur notable de la surface du bord; le voyageur qui navigue dans ces défilés contemple la voûte des verdure qui, des deux bords se rejoignent sur l'abîme : vue en profondeur, la perspective est celle d'une galerie. Là croissent sur une

bande plus ou moins large des essences diverses et riches.

Autour de la grande forêt, se déploie la *savane* ; elle occupe les terrasses supérieures. On dirait un verger sans limites. Sur un océan d'herbes, des arbustes à cime plus ou moins arrondie, qui ne dépassent guère cinq ou six mètres de hauteur.

Le restant du sol n'est qu'une *steppe* ou prairie, aux graminées rudes, élevées, coupantes.

La flore utile s'étale. Ici, ce sont les lianes caoutchoutières, les bois de construction, d'ébénisterie, de teinturerie ; là-bas, les palmiers élevés, le bananier, l'arbre à kola ; puis, un peu partout, le manioc, la patate douce, l'igname.

Tout ce territoire est peuplé d'une faune riche et nombreuse. Le centre africain est un paradis pour le chasseur. Comme animaux domestiques, on ne trouve pour ainsi dire que les chèvres, les moutons, les porcs, les poules et les chiens : le gros bétail est rare ; la tsé-tsé lui a fait une guerre d'extermination.

§ 3. — Le second facteur : La population

Sur ce riche territoire, dans la zone équatoriale et torride, vivent depuis les origines, plusieurs variétés de nègres. Une vingtaine de millions, croit-on. La masse de la population est formée de *Bantous*. C'est un nom générique qui veut dire « les Hommes » (*Ba*, préfixe personnel pluriel, et *Ntu* = être humain). Ainsi que le remarque M^{gr} Leroy, on a pris l'habitude de désigner ainsi ce *groupe linguistique* considérable, qui occupe la plus grande partie de l'Afrique habitée, en deçà et au delà de l'Equateur, de l'Atlantique à l'Océan

Indien, du bassin de Tchad et du Victoria au cours de l'Orange.

Les Bantous qui habitent le Congo belge offrent des variétés de types, qui se précisent à mesure que l'ethnologie les étudie de plus près. Ils sont divisés en une foule de peuplades dont la tribu forme presque partout la base, sinon le centre. Ces peuplades se différencient souvent par le langage, chacune à certaines coutumes propres; leur production est conditionnée par le milieu physique.

Nos connaissances ne permettent pas encore de faire une théorie détaillée de ces nègres, en général de taille élevée, à la peau noire, au crâne allongé, au nez écrasé et aux lèvres épaisses. Nous en sommes encore à la période des études monographiques. La collection des *Monographies ethnographiques* en a publié toute une série : les *Bangala*, gens du fleuve; les *Mayombe*, des forêts de la côte; les *Basonge*, de la savane; les *Warega*, de la grande forêt; les *Baholoholo*, des Grands Lacs, etc.

L'étude comparée de ces peuplades, qui se sont développées dans des milieux physiques si différents, permet de dégager un certain nombre de caractères communs et de différences. Mais il serait prudent d'attendre encore, avant d'oser des conclusions définitives.

Quoi qu'il en soit, ces nègres, dits Bantous, constituent la grosse masse de la population actuelle du Congo; de-çi de-là, on trouve des *Negritos*, plus connus sous le nom de Pygmées. Ils sont disséminés dans et à l'entour de la Grande Forêt équatoriale. On voudrait voir en eux les habitants primitifs de l'Afrique. Ils ne constituent qu'un facteur négligeable de la population actuelle du Congo belge.

Vers le Nord cependant, dans l'Uele se massent les *Azande*, peuplade puissante, qui se rattacherait à ce qu'on est convenu d'appeler une race spéciale, et qui s'enfonçait comme un coin dans le monde des Bantous établis au Nord de la Grande Forêt, à l'heure où les Européens occupaient les rives des affluents du Congo.

Au reste, au début de l'occupation belge, l'Afrique centrale offrait le spectacle de l'Europe à l'époque des invasions. Ce n'était qu'un va et vient de peuples, du Nord au Sud, de l'Orient à l'Occident, du Midi au Septentrion. Les migrations étaient continues. Et dans certaines plaines comme celles du Kasai, c'étaient des mêlées confuses, dans lesquelles la science actuelle cherche encore un fil conducteur qui permettra un classement. Il convient d'ajouter que, dans la partie orientale, les chasses d'esclaves des Arabes augmentèrent la confusion et le trouble.

L'occupation progressive de la contrée par les blancs marqua la fin des grandes invasions. Les traitants arabes furent écrasés ou refoulés. Les conquérants Azande furent arrêtés. Et rapidement les peuplades furent fixées au sol qu'ils occupaient.

En règle générale, ces peuplades avaient peu de relations entre elles ; sauf les rapports de plus ou moins grande vassalité entre les soumis et les conquérants, sauf les échanges de services entre certains Pygmées et les chefs Bantous, sauf les rares relations commerciales, entretenues par les fleuves et les caravanes, les tribus étaient indépendantes l'une de l'autre ; elles gardaient leur autonomie et vivaient comme elles pouvaient sur le pays qu'elles occupaient.

Entre le territoire et la population, des combinaisons pouvaient se remarquer, diverses et originales, qui se

traduisaient à l'œil de l'observateur sous l'aspect de l'un ou l'autre des phénomènes sociaux essentiels.

D'abord superficielles, ces observations prirent peu à peu un caractère de profondeur et de certitude, qui s'imposa à la science. Le plan de la *Collection de Monographies ethnographiques* est de permettre à l'étudiant de suivre la marche progressive de nos connaissances : le témoignage des premiers explorateurs y est mis en présence des témoignages des voyageurs qui les suivirent et des résidents. Ainsi, toutes les pièces de l'enquête sont mises sous les yeux des lecteurs. Et l'on voit les inexactitudes se redresser, les erreurs s'évanouir, les précisions s'accroître, les confirmations se multiplier et la certitude apparaître.

Ainsi en va-t-il de tous les phénomènes sociaux, depuis le plus général, l'économique, jusqu'au plus rare, le politique : échelle sociologique ascendante dont chaque degré revêt un caractère nouveau de complexité.

Ce sont les degrés de cette échelle que nous devrions parcourir, mais les limites d'une introduction ne permettent de réaliser le projet qu'à coups d'exemples : c'est pourquoi nous nous en tiendrons aux phénomènes les plus difficiles et les plus différents : le phénomène économique et le phénomène religieux.

Une erreur qui doit être dissipée avant tout, c'est l'affirmation du caractère sauvage de ces peuplades du centre africain.

Ces nègres ne sont pas des « sauvages », si l'on entend par là des êtres humains « vivant à l'état errant, sans lois, sans conventions, sans organisation familiale et sociale ». Ces sortes de sauvages n'ont pas encore été découverts en Afrique.

Ces nègres sont-ils dépourvus de toute civilisation ?

Non ; en général, leur société est assez développée ; parfois même elle s'élève à une hauteur qui surprend. Et les étonnements des explorateurs devant les Mangbetu et les Bakuba se conçoivent et se justifient. Un abîme sépare ces nègres des Primitifs. Leur civilisation est suspendue entre la sauvagerie des origines et les sociétés compliquées du Nord de l'Afrique et même de l'Asie.

On s'est perdu dans les disputes relatives à ce qu'on appelle la « régression » de ces nègres. On ne peut conclure en ces matières. Les documents manquent. Même les Pygmées n'offrent aucun signe décisif de dégénérescence.

D'autre part, est-il permis de parler de progrès chez nos nègres ? Leur civilisation se serait-elle développée au cours des siècles ? Question difficile. Ce qui paraît hors conteste, c'est que certaines peuplades se sont élevées beaucoup plus haut que les autres, non seulement au point de vue de la force des armes, mais de l'industrie, de l'art, de la vie intellectuelle, des mœurs et de l'organisation sociale.

Quoi qu'il en soit, ce sont les nègres d'aujourd'hui, fixés sur leur territoire respectif, que les Belges ont pour mission d'élever peu à peu à une civilisation supérieure. Aux plus avancés, ils offriront une aide plus qualifiée ; aux autres, un secours plus puissant, à tous, le progrès qui convient à leur situation actuelle.

§ 4. — Le phénomène économique

Parmi les nombreuses questions d'ordre économique, qui devraient être traitées, deux méritent une attention particulière. Elles serviront d'exemples. La première a

trait à la culture des plantes vivrières ; la seconde à l'amélioration du travail des nègres.

I. — La plupart des indigènes Bantous et Azande sont des agriculteurs ; les Pygmées sont surtout des chasseurs. Les riverains des fleuves poissonneux sont pêcheurs. Presque toujours, la chasse, la pêche et la cueillette ne fournissent que des appoints.

Ici, les villages sont entourés de cultures ; là-bas les espaces cultivés sont à distance des habitations. Les produits agricoles sont presque toujours consommés sur place ; peu sont destinés au commerce ; chacun sème et récolte pour soi et les siens. La prévoyance ne dépasse guère les limites d'une année ; d'où le danger des famines.

Les premiers résidents s'imaginaient que les méthodes indigènes étaient d'autant plus défectueuses, qu'elles s'éloignaient davantage des systèmes européens. Après expérience, on dut en rabattre. La tradition séculaire livrait les procédés les plus adaptés au climat et au milieu physique, du moins dans l'état de la technologie indigène et des nécessités sociales.

La question des cultures vivrières est d'une importance capitale. Lorsque le questionnaire ethnographique qui sert de base aux *Monographies ethnographiques* vit le jour, et qu'on s'aperçut de l'importance réservée aux numéros relatifs à l'alimentation et à la culture, des critiques superficiels ne manquèrent pas de dire : « Quelle importance cela peut-il avoir au point de vue scientifique et civilisateur ? »

Les savants se chargèrent de répondre dans les Congrès internationaux et dans les revues spéciales. Le directeur du Jardin botanique, de Bruxelles, M. de Wildeman, le botaniste belge qui connaît

le mieux ces problèmes, vient encore de publier un travail du plus haut intérêt sur *les plantes alimentaires des indigènes du Congo belge*. « L'importance des plantes vivrières a été souvent soulignée...; cette étude permettrait peut-être de se rendre compte de l'évolution de la race nègre, et du chemin suivi par les civilisations qui ont pénétré dans le centre de l'Afrique. »

Indépendamment de l'impérieuse nécessité de bonnes cultures indigènes, pour les sauver de la famine et leur fournir une nourriture suffisante, la question est capitale pour la pénétration de l'Européen. C'est ce qu'après une expérience déjà longue, le Gouvernement de la Colonie belge a compris quand, en 1909, il publia des instructions sur la culture des plantes vivrières : « Il importe que les plantations vivrières soient établies partout dans le but de pourvoir, d'une façon complète, au ravitaillement du personnel. » M. de Wildeman ajoute, de son côté, après examen des expériences étrangères : « Les travaux d'Aug. Chevalier et de bien d'autres collègues anglais, allemands, français, nous ont amené à publier, en 1909, dans les *Annales de l'Institut Colonial de Marseille*, un certain nombre de notices sur des plantes vivrières de l'Afrique Centrale et, de cet examen, encore souvent très superficiel, nous arrivions tout naturellement à formuler, une fois de plus, la conclusion de la nécessité d'enquêtes plus étendues pour chacune des plantes cultivées par les indigènes congolais. »

N'est-ce pas la justification la plus nette de l'importance que donnent les *Monographies* à cette question primordiale? D'essai en essai, cette importance a pu prendre un relief plus saisissant. Et la monographie des *Baluba* due à la plume d'un de nos missionnaires

les plus observateurs, le P. Colle, montre les résultats auxquels on peut atteindre.

La question des cultures est une question de vie et de développement de l'Afrique. « Comme l'a dit le Dr Dryepondt, devant le groupe d'Etudes coloniales de l'Institut de sociologie Solvay, tous les efforts doivent tendre à ce que les noirs augmentent leurs cultures vivrières, car la difficulté de nourrir le personnel peut être une cause d'échec des entreprises de grande culture, du commerce et des travaux publics ». Et M. de Wildeman atteste que cette question « qui, à première vue et pour certains, est tout à fait secondaire, doit être envisagée comme d'une importance capitale pour la mise en valeur rationnelle de notre colonie ».

C'est l'évidence même.

Si, sous le soleil de l'Equateur, les noirs forment l'unique main-d'œuvre possible des grandes entreprises, la question de l'alimentation de ces travailleurs est le problème dont la solution importe avant tout. Sans réconfortante nourriture, pas de travailleurs ; sans de bonnes cultures, pas de nourriture.

D'autre part, sans une alimentation suffisante, pas de résistance des organismes à la maladie, à la dépopulation ; et pas d'alimentation suffisante possible sans cultures vivrières fécondes, améliorées et multipliées.

Ainsi le problème fondamental de la civilisation rationnelle des nègres africains est une question économique, une question d'estomac si l'on veut.

On commence à s'en occuper. C'est bien. Mais il importe de l'envisager dans son ampleur.

La 40^{me} session de l'Association française pour

l'avancement des Sciences à Dijon, formula en 1911 les vœux suivants :

« 1° Que les Gouvernements coloniaux organisent des enquêtes scientifiques sur la géographie botanique et spécialement sur toutes les plantes cultivées par les indigènes ;

» 2° Que ces plantes soient soumises à des essais rationnels dans les stations principales au même titre que les plantes de grande culture industrielle ;

» 3° Que dans chaque Colonie, il soit créé un établissement central organisé scientifiquement en vue du développement de l'organisme colonial, unique source de richesses permanentes dans tous les pays. »

Je cite ces vœux sans les discuter ; je veux montrer simplement, par un exemple, que les Congrès scientifiques en viennent peu à peu à la méthode des enquêtes scientifiques et des essais rationnels, à l'amélioration des conditions locales et de l'éducation appropriée, qui constituent ce que je nomme l'essence de la civilisation méthodique.

Un témoignage, entre autres.

M. Jamelle, dans son rapport au Congrès de l'Afrique Orientale française, déclare : « Une autre de nos erreurs a été de vouloir tout d'abord chercher bien loin ce qu'il était possible de trouver en grande partie dans le pays même. Beaucoup de temps et d'efforts ont été perdus par des essais d'introduction de plantes étrangères ; il eût été plus prudent et préférable de s'efforcer, et avant tout, d'étendre et d'améliorer la culture des espèces qui, en raison de leur indigénat ou d'une introduction déjà ancienne, n'étaient pas soumises aux aléas de l'acclimatement. »

Mais voilà, on ne vient généralement aux solutions

simples et rationnelles qu'après des tentatives diverses, où la complication le dispute à l'ignorance. Voyez cet agent de l'Etat, qui n'a subi aucune préparation coloniale ; le plus souvent — même s'il a des notions d'agriculture — il n'a pas un sens d'observation développé ; non seulement il ne parvient pas à démêler dans les coutumes indigènes ce qui est essentiel de ce qui est secondaire, mais son préjugé d'Européen le prédispose à un dédain injustifié pour les pratiques des « sauvages ». Alors il sème comme en Europe, les graines d'Europe ; il les cultive d'après les méthodes du Vieux Monde ; à une expérience malheureuse, en succède une autre désastreuse, jusqu'à ce que son terme écoulé, il reparte pour la Belgique, laissant à son successeur d'occasion sinon le souvenir de ses échecs du moins la tradition de son préjugé routinier.

En somme, trois genres de mesures s'imposent : des enquêtes préparatoires et approfondies ; une sélection parmi les plantes vivrières locales, la multiplication et la généralisation des meilleures espèces, avec, s'il y a lieu, l'importation de quelques variétés européennes bien choisies et parfaitement adaptées au climat ; enfin, l'instruction appropriée aux colonisateurs et aux nègres d'élite, qui l'infiltreront dans les divers milieux indigènes, en tache d'huile.

Exemple. Le bananier est une plante nutritive de premier ordre. Il y a beau jour que le Dr Stuhlmann écrivait que là où la culture du bananier était l'objet des soins du noir, on trouvait une aisance plus considérable qu'ailleurs ; ce serait presque l'étalon d'un bien-être plus élevé. Or, le bananier ne se trouve guère, en grande quantité, que dans le Nord et dans l'Est du Congo. Pourquoi ne pas en généraliser la culture ?

C'est la question qu'on se pose après avoir étudié les travaux récents des spécialistes anglais, allemands, français et belges.

Observations semblables pour l'élaïs, l'arachide, les ignames, le sorgho, etc.

Dans un autre ordre d'idées, ne serait-il pas temps d'étudier à fond les qualités nutritives des diverses espèces de manioc, de culture presque générale? Des doutes sérieux planent sur cette euphorbiacée. M. de Wildeman n'hésitait pas à écrire, hier encore. « Nous avons antérieurement, dans nos études sur la *Mission permanente d'Etudes scientifiques de la Compagnie du Kasai*, insisté sur la culture de cette plante au Congo, sur ses avantages et ses désavantages..., ce sujet a pour l'avenir de la Colonie une importance capitale, à laquelle on n'a peut-être pas suffisamment songé. »

Le travail de sélection est le premier qui s'impose; puis viennent le perfectionnement graduel des outils et les méthodes indigènes; peu à peu, une extension des cultures et même une production plus intensive.

Quant à l'introduction de cultures européennes, les missionnaires surtout ont fait merveille. M^{gr} Roelens citait récemment avec fierté à la *Société d'Economie Sociale de Bruxelles*, le fait qu'à Baudouinville, on avait été à même de livrer aux explorateurs de passage plus de 150 tonnes de blé en quelques jours. Que dire des graminacées, comme le riz, dont l'aire d'extension ne connaîtrait, assure-t-on, pas de limite dans certaines régions, si la propagande était menée systématiquement.

Tout agent de l'Etat, tout missionnaire, tout employé du commerce libre, en un mot, tout Européen chargé d'une fonction officielle ou privée au Congo, devrait posséder des notions précises sur ces données essen-

tielles. L'enseignement donné aux noirs en Afrique devrait en être imprégné. Ainsi, peu à peu s'améliorerait la production agricole vivrière congolaise, condition de la main-d'œuvre indigène, de la prospérité des peuplades, et de la vie normale des agents blancs de direction.

II. — A ce premier problème se rattache par des liens intimes le second. Comment amener le noir au travail régulier, fécond et productif, qui est bien une des faces capitales de la civilisation? Comment éveiller en lui l'initiative qui l'aiguillonne sur la route du progrès?

Lorsqu'on considère l'histoire de la civilisation du Centre Africain, on arrive à certaines observations directrices.

Autrefois, on employa la force pour amener le nègre au travail; d'abord ce fut l'esclavage et ses horreurs; pas plus en Afrique qu'en Amérique, l'humanité ne permet de recourir à ce procédé.

Plus tard, on usa sous des formes diverses, d'une espèce de contrainte directe, inspirée peut-être par la législation européenne sur le vagabondage. « Tout nègre, dit le Portugal, est soumis à l'obligation morale et légale de pourvoir par son travail à son entretien, dans le but d'améliorer progressivement sa condition sociale. Sinon, il sera contraint, mis à la disposition de l'Etat ou de particuliers, pendant une période de trois à cinq ans. » — « J'applique un système plus doux, dit l'Angleterre; je demande au Nyassaland, six shillings par an, au lieu de trois, à l'indigène qui ne travaille pas au moins un mois par an; je demande dans la Rhodésie, une livre sterling à l'indigène qui travaille au moins

quatre mois par an, et deux livres aux autres. » Tous les amis des nègres repoussent, à juste titre, ces méthodes de contrainte. Comme l'a fait observer un jour le professeur de Lannoy, on ne saurait sincèrement leur reconnaître une valeur éducative; ce n'est pas en obligeant l'indigène à se mettre au service des colons qu'on lui inculquera le goût et l'habitude du travail; on ne fera, au contraire, que développer chez lui la répugnance de vivre dans le voisinage des blancs.

Vint ensuite le système de la contrainte indirecte, qui s'inspire de la législation européenne de l'impôt. Il dit à l'indigène : « Vous devez contribuer aux charges de la colonisation, qui vous garantit toutes espèces d'avantages; vous êtes obligé à autant. Si vous n'accomplissez pas votre obligation, vous subirez une peine; celle-ci consistera en un châtement corporel, en un emprisonnement, ou même à une période de travail forcé. » L'Angleterre, dans l'Afrique Orientale, a tort de mettre le récalcitrant à la disposition *des particuliers*, qui ont intérêt au non-paiement de l'impôt par l'indigène. « Cette disposition, dit à juste titre M. de Lannoy, est très criticable; elle maintient dans la colonie le régime de l'engagement forcé, qui n'est qu'une sorte d'esclavage; elle viole, d'autre part, le principe du droit pénal que la rigueur de la peine doit être la même pour tous. Le travail forcé ne constitue une peine équitable que s'il est fourni à l'Etat ou surveillé par l'autorité publique. »

On n'ignore pas la critique qui a été dirigée contre le travail forcé au profit de l'Etat. Il prêle à des abus. La juste mesure est difficile à garder. D'ailleurs, la portée civilisatrice et éducatrice de cette méthode, même au degré le plus doux, de la réquisition pour travaux d'utilité

publique, est contestable. Les discussions au Parlement belge ont mis ce point en relief.

Restent les procédés qu'on est convenu d'appeler psychologiques. Dans ses *Principes de colonisation*, M. Giraut n'hésite pas à écrire : « C'est par la persuasion, beaucoup plus que par les menaces, que l'on peut obtenir du travail utile du coolie ou de l'indigène. Au fond des choses, la psychologie de l'ouvrier jaune ou noir ne diffère pas de celle du travailleur blanc. C'est toujours une âme humaine sur laquelle il s'agit d'exercer une influence. Partout où il y a des bras, on peut obtenir du travail. »

Un des grands colonisateurs belges, le colonel Thys, est bien l'organe de la plupart des spécialistes que j'ai consultés au cours de mon enquête, quand il dit : « Il faut bien se persuader que l'on a affaire à des êtres humains chez lesquels on ne peut déplacer une jouissance ou une satisfaction qu'à la condition de leur substituer une autre jouissance ou une autre satisfaction. Il faut remplacer la jouissance de la paresse par une autre jouissance quelconque plus grande. »

C'est aussi la thèse défendue à la séance de la *Société d'Economie sociale de Bruxelles* en février dernier, par M. Janssens, l'ancien gouverneur général de l'Etat Indépendant du Congo : « Mon expérience personnelle a prouvé que les indigènes peuvent devenir d'excellents ouvriers, pourvus qu'ils soient bien rémunérés. Excitez leur intérêt, et vous aurez des travailleurs de mérite. L'exemple classique de nos Bangala en est une preuve. »

On demanda à M. Janssens : « Quel est cet intérêt ? »

« Nos Bangala, répondit-il, étaient fascinés par les perles, les étoffes, les articles d'Europe de toutes espèces que la prestation de leur travail leur permettait

d'acquérir. Ils rentraient chez eux relativement riches, opulents, satisfaits. Ils excitaient l'envie des congénères, dont les éléments les plus décidés ne tardaient pas à prendre le chemin de nos postes d'occupation. »

A ce moment de la discussion, M^{gr} Roelens, des Pères Blancs d'Afrique, précisa la mentalité du noir.

— Ces faits et d'autres semblables sont exacts ; mais ils ne sont pas pertinents pour conclure à l'invention de la méthode qui amènera les nègres adultes à l'habitude du travail régulier. En effet, notre nègre est comme l'enfant : il désire vivement une chose, il la convoite éperdûment, il fera tout pour satisfaire sa passion momentanée, il réalisera l'effort qui lui répugne le plus, un travail long au profit d'autrui. C'est le cas de vos Bangala des débuts de l'occupation, du courant qui s'établit et des pratiques postérieures dans diverses parties de l'Afrique centrale : engagement successif d'équipes presque toujours différentes dans leurs éléments constitutifs. Mais les satisfaits, ceux qui, par leur travail sur vos steamers, dans vos docks, au chemin de fer et ailleurs, avaient réussi à obtenir l'objet de leur convoitise : vos étoffes, vos perles, et le reste, de quoi acheter des esclaves, du bétail, peut-être une ou deux femmes, cette richesse équatoriale, *ces satisfaits revenaient-ils à votre service ?* Prenaient-ils l'habitude du travail régulier ? Non. Ils se hâtaient de rentrer dans leur milieu social, d'y reprendre les coutumes traditionnelles, *d'y jouir* du fruit de leur effort passager. Ils y étaient repris par la paresse séculaire de la race et par la routine. Parfois, il est vrai, ils ne savaient même pas conserver leur nouvelle richesse jusqu'à la rentrée au pays ; ils la jouaient entre eux : et il arrivait que ceux qui perdaient retournaient par retour du courrier et s'engageaient pour un

nouveau terme. Cependant, l'habitude du travail régulier ne se créait pas. Or, c'est cette habitude qui doit s'introduire, se maintenir, pénétrer l'organisme, si l'on veut parler de travail civilisateur et de progrès.

— Bref, conclut quelqu'un, ce qui manque ce sont les besoins.

Telle est aussi la conclusion qui se dégage des *Mono-graphies ethnographiques*.

C'est la satisfaction de ses besoins qui fait que le nègre, ne désirant rien de plus, ne cherche pas à gagner davantage; il borne son activité à ce qui lui est nécessaire pour mener la vie qu'il connaît depuis toujours et à laquelle se bornent ses rêves.

Ne faites pas miroiter à ses yeux la terre, il en obtient tant qu'il veut cultiver. Lui offrirez-vous une habitation? La forêt proche lui donne à profusion le bois et l'herbe nécessaires. Un mobilier? Il le façonne s'il le désire et l'orne à son goût. Des étoffes et des ornements? Soit, mais une fois qu'il en a une certaine quantité, ses désirs sont satisfaits. Des « richesses » pour acheter des esclaves? Oui; mais, prenez garde, la civilisation vous dit : ne favorisez pas l'esclavage. Des « richesses » pour acheter des femmes? Oui, encore, mais la civilisation ordonne : ne favorisez pas la polygamie. Des « richesses » pour acheter de la nourriture? Oui, mais la plupart du temps la terre est si fertile que la culture ne coûte pas un effort comparable au travail régulier pour autrui, chez le blanc, par exemple; la forêt est giboyeuse et la rivière poissonneuse, et puis la pêche et la chasse sont souvent des plaisirs. Des « richesses » pour se procurer de la boisson? Soit, mais la civilisation défend les boissons excitatrices et alcooliques.

Et puis le travail régulier est si pénible sous le ciel de

feu! Car, au-dessus de tout cela, des besoins et des désirs, plane le *climat*, qui commande aux uns et aux autres, et au travail aussi.

M. de Lannoy n'a-t-il pas raison d'insister sur ce facteur physique essentiel? « Dans les pays tempérés, l'activité est nécessaire, l'énergie facile; les habitants sont assoiffés de changement et de progrès; ils luttent sans répit pour améliorer, en fait ou en apparence, leurs conditions de vie. Dans les pays tropicaux, la chaleur rend pénible tout travail prolongé, qu'il soit physique ou intellectuel. Le bonheur y consiste à ne rien faire, à vivre d'une vie végétative... Dans les quelques portions relativement tempérées des tropiques, où les blancs se sont reproduits pendant plusieurs générations, ils y ont dégénéré... » « Le nègre n'est pas indolent et insouciant par atavisme, il l'est parce qu'il habite des pays à climat déprimant. »

Voilà comment la science de la Sociologie descriptive pose le problème. Comment donc créer les besoins « honnêtes » au nègre? Comment lui donner le désir d'améliorer sa situation, désir qui aura pour conséquence de le pousser au travail régulier?

Les missionnaires présents à la séance d'Economie sociale furent unanimes à soutenir que c'est avant tout sur l'enfant nègre qu'il faut agir. Dans ces organismes frêles et tendres, on a plus de chances d'implanter des habitudes nouvelles, habitudes qui — par un long effort — feront pour ainsi dire une seconde nature. Le résultat sera d'autant plus brillant que l'enfant aura pu être isolé davantage de son milieu social d'indolence. Si même, après son éducation proprement dite à l'école, on parvenait à l'associer à un groupement où fleurissent l'activité, l'initiative et le travail moralisateur,

ce serait un couronnement souhaitable de l'œuvre. Et si ces élites groupées se rencontraient ici, là et ailleurs, disséminées sur le territoire, on peut espérer que le rayonnement de leur prospérité opérerait peu à peu en tache d'huile. L'aspect de ces villages mieux bâtis, aux maisons plus confortables, aux mobiliers plus riants, aux cultures plus étendues, plus soignées, plus productives, aux jouissances plus raffinées et plus fréquentes, l'aspect de ces villages ne provoquerait-il pas le désir des congénères ? Le sentiment des besoins nouveaux à satisfaire ne les pousserait-il pas à l'adoption des mœurs nouvelles ? Les missionnaires, Jésuites, Pères Blancs, abbés de Scheut, etc., le croient et s'y appliquent.

Assurément, ce n'est pas l'œuvre d'un jour. L'effort sera long, très long. Mais qu'importe si la méthode est bonne, si elle mène au but et s'il n'en est guère d'autres ?

Entendons-nous ! La méthode est l'éducation du noir par l'Européen d'abord, par le nègre ensuite sous la direction et la surveillance du blanc. Il s'agit de toute œuvre éducatrice suffisamment longue : pas seulement l'école, mais, par exemple aussi, l'armée. L'idée du village des vétérans est louable et a produit de bons résultats. On peut, du reste, en perfectionner l'application.

L'école, l'armée, etc. C'est entendu. Mais vers quelles professions faut-il diriger surtout les habitudes de travail à créer ?

Vers tous les métiers qu'amène la colonisation du pays ? Sans doute ; mais la profession la plus générale n'en reste pas moins l'agriculture. L'effort principal devra donc être accompli de ce côté. Et même à tous les mécaniciens, les mineurs, les charpentiers, les

chauffeurs, etc., il sera utile, sinon nécessaire, d'enseigner le travail de la culture améliorée. Supposez le problème des cultures vivrières résolu, la solution du programme de notre école professionnelle devient facile.

Voici les conclusions des débats de la Société d'Economie sociale ; c'est le rapporteur, le P. Vermeersch, qui les a tirées :

« 1. La transformation du nègre indolent et routinier en homme d'initiative et de progrès est possible : mais ne peut résulter que d'une longue et patiente élaboration.

» 2. A cette belle œuvre, concourent tous ceux qui donnent à l'activité du nègre, avec un emploi honnête, la direction dont elle ne saurait actuellement se passer.

» 3. Et parmi tous les emplois, aucun n'est à recommander comme l'agriculture.

» Ceux-là surtout méritent la reconnaissance de la race noire et les encouragements de la race blanche qui font entrer l'initiative agricole dans l'éducation même du nègre, qui lui ménagent des milieux assez distants des postes européens et assez distincts des villages indigènes pour échapper à l'influence corruptrice des premiers, énervante des seconds, et qui, par le groupement d'une élite, forment le noyau des nouveaux villages ouverts à tous les progrès. »

Le premier alinéa est la synthèse de la discussion, que nous avons rapportée dans ses grandes lignes. Cette synthèse correspond aux résultats de l'étude des *Monographies*. Elle est l'écho du mouvement américain et de l'expérience africaine. Mais pas d'espérances exagérées ! il ne faut pas s'imaginer que, malgré tous nos soins, le nègre d'Afrique atteindra jamais ou à peu près le degré de développement de nos travailleurs

d'Europe. Il y a un obstacle qui, en ce moment du moins, paraît invincible : le climat. M. de Lannoy n'hésite pas à écrire : « Soyons satisfaits si, par des efforts persévérants, nous parvenons à élever les indigènes de notre Colonie d'Afrique au degré de développement atteint par les peuples asiatiques. Nous aurons alors à notre disposition une main-d'œuvre, bien inférieure sans doute à celle de notre pays, mais suffisante pour nous procurer sur une terre vierge et féconde d'abondantes moissons. » Sans doute, il y aura des exceptions ; les Booker Washington africains pourront naître et fleurir dans les peuplades supérieures ; mais l'effort de nos premières générations de colonisateurs aura produit des résultats magnifiques si les masses noires s'élèvent d'un degré sur l'échelle de la civilisation.

Le deuxième alinéa de la résolution sera admis par tous. C'est l'affirmation de la tutelle civilisatrice nécessaire. Une remarque cependant s'impose, d'après les *Monographies*. Il ne faudrait pas s'imaginer, ainsi qu'il a déjà été dit plus haut, que tous les nègres sont inférieurs au même niveau. Parmi eux, il y a des peuplades remarquables, supérieures aux autres. Les œuvres d'art des Bakuba, par exemple, dénotent un fond de culture esthétique. Et combien d'agriculteurs plus habiles que la masse ! En vain dira-t-on que ces procédés d'art et de culture sont routiniers. Il faut s'entendre sur la signification du terme. Demandez-vous, en matière d'art, depuis combien de temps *nos* artistes sont émancipés de la « routine », de l'imitation presque servile des styles anciens, enseignée dans nos académies ? Et *nos* agriculteurs belges, dont le produit par hectare cultivé les classe au premier rang des cultivateurs du monde ? Leur a-t-on assez reproché leur « routine » ? Or, la

« routine » des nègres — j'entends des cultivateurs intelligents, comme les Basonge d'avant les razzias arabes et les Baluba du temps de Wissman, — est-elle autre chose que l'expérience des siècles ? L'étude comparée de ces peuplades nous apprend que, comme nos campagnards, ces paysans noirs sont méfiants des nouveautés ; ils n'adoptent que les « progrès » qui ont fait leurs preuves sous leurs yeux ; convaincus par l'évidence, ils imitent. La preuve la plus palpable se trouve dans la généralisation de la culture du manioc, qui, introduit en Afrique par les Portugais, s'est répandu de proche en proche — malgré tous les obstacles de l'isolement et des oppositions entre tribus — avec une rapidité qu'on ignore, sur toute l'étendue du Centre africain. Et cet exemple n'est pas isolé : le riz et la canne à sucre sont là pour l'attester. Il convient donc de ne pas s'exagérer la difficulté.

Le paragraphe troisième de la résolution est l'expression d'une évidence. L'agriculture est l'industrie maîtresse du Congo et du Centre africain : c'est elle qui doit avoir le premier rang dans la préoccupation des éducateurs. Les autres industries ne constituent qu'un appoint ; elles n'occuperont d'ici longtemps qu'une minime fraction de la population, même si le Katanga tient ses promesses.

La discussion se concentre autour du quatrième paragraphe. Si l'on sera unanime pour louer « ceux-là surtout... qui font entrer l'initiative agricole dans l'éducation même du nègre », sera-t-on d'accord pour condamner, en termes si exprès, « les postes européens à l'influence corruptrice » et « l'influence énervante des villages indigènes » ?

L'étude comparée des peuplades nous apprend que

pour exercer une action sérieuse sur le nègre, l'éducation donnée par les Européens doit s'exercer pendant un temps considérable, sinon ce n'est qu'un vernis bientôt enlevé par le contact avec le milieu social traditionnel. D'où l'utilité — je ne dis pas la nécessité — de l'école. Au jeune noir, dont la vive intelligence n'est contestée par personne, dans la plupart des tribus supérieures, on inculquera les connaissances nouvelles et on essayera de diriger ses forces volontaires vers l'habitude du travail utile, au point de lui donner comme une seconde nature.

Quel doit être le caractère de cette école ?

Les uns soutiennent qu'il faut la concevoir, autant que possible, à la manière d'un internat. Il faudrait isoler l'enfant de son milieu habituel, de son village, de son clan, de sa famille. Ainsi, on aurait moins d'obstacles à vaincre. Bref, ce serait à peu près l'éducation de nos orphelinats.

L' « autant que possible » répond assurément aux objections qui se présentent en foule si l'on considère l'état des mœurs et de la mentalité de beaucoup de peuplades congolaises. Car, on ne manquerait pas de dire, entre autre choses : « Si vous vouliez introduire ce régime dans les régions du Manyema et des Grands Lacs, les familles opposeraient une résistance inflexible. Elles croiraient que vous voulez faire de leurs enfants des esclaves. » C'est ce que révèlent les enquêtes. « Du côté du Tanganika, déclarait M^{gr} Roelens, nous ne pouvons songer à enlever ainsi les enfants aux parents ; nos écoles sont adaptées aux coutumes du pays ; notre œuvre est plus lente peut-être, mais elle trace son sillon, malgré tout. »

La conclusion s'impose : Il convient d'utiliser tous

les types d'école — depuis l'internat jusqu'à l'externat — d'après les milieux sociaux ; ces milieux sociaux sont loin d'être les mêmes. A cette vérité, il faut revenir sans cesse, tant le préjugé du nègre, partout le même, est profondément enraciné dans les esprits de nos Européens.

Je ne crois pas, du reste, que personne songe, en parlant de l'éducation du nègre, d'exclure tout autre procédé que l'école primaire ou professionnelle, d'abord dirigée par les blancs, puis peu à peu par les noirs.

L'armée est aussi une école, au sens large. Et l'Etat qui tient sous ses drapeaux pendant plusieurs années des milliers de jeunes gens vigoureux et choisis, ne remplirait pas sa mission s'il ne s'efforçait pas de leur inculquer « l'initiative agricole ».

Stuhlman appelle avec raison l'attention sur le fait qu'il ne suffit pas toujours d'enseigner au jeune nègre une technique supérieure pour qu'après l'école il la conserve dans la pratique de la vie. Il arrive que ces artisans, rentrant dans leur village, soient repris par leur milieu et, suivant la loi du moindre effort, abandonnent les procédés plus compliqués pour la routine traditionnelle. Alors, on dit : « Vous avez beau éduquer vos enfants et vos jeunes gens, à l'école, à l'armée et ailleurs, vous n'arriverez à rien de sérieux, si vous laissez chacune de ces unités se replonger dans le milieu social routinier de la famille et du village. Il faut prolonger le régime de l'isolement. Pour les anciens soldats et les anciens élèves, fondez des villages spéciaux. Ces groupements conserveront les fruits de l'effort éducatif ; ils constitueront des milieux animés de l'esprit nouveau. »

Encore une fois, partout où ce sera possible, oui.

Mais là où pareille méthode ne sera pas applicable, il faudra d'autres méthodes, afin d'empêcher les germes de pourrir à nouveau dans la « routine ». Le contact prolongé avec les anciens maîtres, avec les missions, etc., offre, par exemple, une autre solution féconde.

N'oublions pas non plus que l'école et l'armée ne sont que des moyens choisis pour atteindre plus rapidement le but poursuivi. Mais il en est d'autres.

Ainsi, le P. De Clerq signalait comme féconde l'initiative des Pères de Scheut, qui avaient créé plusieurs marchés où les agriculteurs des environs pouvaient aller vendre le surplus de leurs récoltes. Assurer des débouchés rémunérateurs, n'est-ce pas exciter cet intérêt dont parlait M. le gouverneur Janssens et qui ne peut être négligé ?

Dans sa substantielle brochure, *la Colonisation agricole au Katanga*, M. E. Tibbaut signale avec raison la méthode des PP. Blancs de Baudouinville : « Non seulement ils cultivent pour eux-mêmes, mais ils ont développé la culture parmi les noirs ; et le moyen le plus puissant, dont il se sont servi pour entretenir l'esprit cultural chez les indigènes, consiste à acheter tous leurs produits. Que la récolte soit bonne ou mauvaise, ils l'achètent ; ils l'achètent même à des prix sensiblement les mêmes pour ne pas décourager le noir déjà trop porté vers l'inaction ; grâce à cette incitation continue, la culture s'est étendue et la région pourvoit à la subsistance des noirs et des blancs. »

L'étude comparée des peuplades apprend que, dans beaucoup de régions, pourvu qu'on parvienne à démontrer à l'indigène qu'il vendra avec profit sa production, celui-ci se montre disposé à un effort plus considérable. De cette disposition, l'Européen à la hauteur de sa

mission, devra profiter pour enseigner par un champ d'expérience ou autrement la manière de produire plus et mieux et peut-être avec moins de travail, à raison de la perfection plus grande des instruments, de la meilleure qualité des graines, du choix des emplacements et des terres, etc. L'expérience d'un certain nombre de postes et de missions montre que tous les espoirs sont permis.

Le danger des résolutions semblables à celles du P. Vermeersch, c'est le caractère un peu exclusif qu'elles revêtent aux yeux des lecteurs non habitués aux nuances scientifiques. « Ceux-là *surtout* méritent la reconnaissance des noirs et des blancs, qui... » Sans doute, cela ne signifie pas que les autres qui, sur d'autres terrains ou par d'autres moyens, atteignent des résultats féconds, sont condamnés. Mais sur dix lecteurs, huit le croiront, et sur dix coloniaux, neuf seront froissés.

En vérité, et je suis convaincu que c'est l'intention du savant Jésuite, quand il s'agit de travailler au progrès d'une race, toutes les méthodes capables de produire des effets utiles doivent être utilisées ; chacune là où elle a chance de produire des résultats avantageux. Ce n'est pas trop de toutes les bonnes volontés.

Et puis, quand on se trouve en présence du problème colossal de « faire entrer l'initiative agricole » dans la mentalité de la masse des nègres, il ne faut jamais perdre de vue que l'initiative des blancs doit pouvoir s'exercer. L'invention sociale n'est pas close et c'est dans une atmosphère d'encouragement qu'elle doit pouvoir se déployer.

L'avantage de l'étude comparée des peuplades est de mettre en relief non seulement les résultats excellents

obtenus chez les Bakongo par les PP. Jésuites, mais les résultats non moins encourageants obtenus par les Pères de Scheut chez les belles peuplades du Kasai, par les Pères Blancs chez les splendides peuplades du Manyema et du Katanga, etc.

Et si nous parlons principalement en ce moment des missionnaires catholiques, c'est que ceux-là surtout ont pris jusqu'ici à cœur de « faire entrer l'initiative agricole dans l'éducation du nègre ». Leurs essais sont les plus fructueux.

L'Etat aussi a fait des efforts superbes ; ils sont connus ; on en trouvera de nombreux exemples au n° 186 des *Monographies ethnographiques*.

Et l'effort qui se poursuit actuellement au Katanga, sous la direction de M. Leplae, le chef du service de l'agriculture au Ministère des Colonies, mérite l'attention sympathique des amis des noirs.

Quant aux Sociétés commerciales, il en est qui se sont distinguées par leurs initiatives heureuses, telle la Compagnie du Kasai. L'histoire de la ferme de Dima est presque classique ; cette institution a pour but non seulement de ravitailler la station de Dima en vivres frais indispensables aux Européens, de tenter l'élevage en grand et la culture rationnelle, mais encore de décider les indigènes, par l'exemple, à entreprendre sur une grande échelle des cultures de plantes vivrières : manioc, arachide, cannes à sucre, graminées, etc. « La ferme de Dima, dit le Rapport général de la Mission permanente d'études scientifiques, constitue une véritable école pour les indigènes ; les jeunes travailleurs indigènes viennent y demander du travail, certainement dans l'intention de venir s'instruire. Ils s'émerveillent du travail du blanc, voient la brousse ancienne disparaître,

faire place à de magnifiques pâturages et déjà on les voit travailler avec courage et admirer le résultat de leur propre travail. »

Il va sans dire que l'élevage, dans les pays de brousse notamment, doit mériter la même attention bienveillante que la culture. Avec M. Tibbaut, on applaudira à l'initiative de nos nationaux qui ont associé les indigènes à l'élevage en allouant au gardien du troupeau la moitié du croît ou une rémunération fixe par tête de bétail qui augmente le troupeau.

A cet endroit, il importe de noter des réserves quant à « l'influence corruptrice des postes européens ». Cette condamnation globale a certes dépassé la pensée de l'éminent rédacteur de la résolution. Qu'il y ait eu des postes européens corrupteurs, qui le niera ? Qu'il y en ait, qui le contestera ? Dans toute grande œuvre on compte des agents excellents, de bons agents et des mauvais. Au début de la colonisation congolaise, Léopold II dut se contenter de ceux qui se présentaient. Combien de fois ne m'a-t-il pas dit : « Monsieur le directeur général de l'enseignement supérieur, faites tous vos efforts pour qu'on me présente des hommes d'élite ; on croit que l'Afrique peut se contenter des rebuts ; c'est une erreur profonde aux conséquences néfastes. Donnez-moi des gens de premier ordre, comme le sont beaucoup de nos officiers. »

Il y eut des hommes d'élite, dont un certain nombre ont réalisé des merveilles. Consultez le n° 186 des *Mono-graphies*. Il y eut de vieux coloniaux qui résidèrent pendant 6, 8, 10, 12 ans, et plus, dans les mêmes milieux. Des postes, commandés par ces hommes de devoir, pénétrés de leur mission, on ne peut parler d'in-

fluence corruptrice. Ce furent, ce sont des foyers de rayonnement civilisateur.

C'était pour multiplier ces administrateurs d'élite que Léopold II avait conçu l'École mondiale. Parmi les élèves de cet établissement, où devait s'achever l'éducation des candidats, on devait opérer la sélection désirable.

Et lorsqu'à la séance de la *Société d'Economie sociale*, M. le Commandant Dubreucq insista sur l'urgente nécessité de préparer les futurs agents, officiels ou libres, à leur mission d'Afrique, dans un ou des centres d'études en Europe — et au besoin par des cours volants, — la pensée de tous les auditeurs se reportait vers la grandiose conception du Roi qui n'est plus.

Quoi qu'il en soit, si l'on doit concéder que beaucoup d'Européens ne sont pas encore à la hauteur de leur grande tâche civilisatrice, il importe de ne pas laisser englober tous les postes européens dans une même flétrissure. Ce serait injuste et décourageant.

Quant à l'« influence énervante des villages », il y a aussi quelques réserves à faire. L'affirmation paraît trop générale. Elle peut être vraie pour les Bakongo, qui sont loin d'occuper le premier rang parmi les Congolais. Ailleurs, elle ne sera vraie qu'en ce sens que l'action du blanc sera tenue en échec pendant un temps plus ou moins long par la tradition. Mais cette durée de la résistance indigène dépendra de diverses circonstances, de la supériorité de la race, de l'influence du blanc, etc., et surtout de l'évidence des résultats meilleurs. Vous, Belges, souvenez-vous de la difficulté avec laquelle les hommes de science firent admettre les procédés de culture meilleurs à nos agriculteurs, il y a dix

et vingt ans. Alors aussi on était tenté de parler de « l'influence énervante du village ». N'exagérons pas.

Le Directeur général de l'Agriculture au Congo, M. Leplae, émettait l'idée qu'il faudrait peut-être commencer l'éducation systématique non partout à la fois, mais chez les peuplades les plus douées. Il est certain que « l'influence énervante du milieu » serait moindre et la méthode serait conforme à tous les résultats enregistrés dans les *Monographies ethnographiques*.

En somme, la mission est tellement vaste, que tous les moyens, reconnus utiles, doivent être employés partout où ce sera possible.

Multiplions les centres de formation de l'enfance et de la jeunesse ; multiplions les postes qui sèment l'exemple dans la mentalité des adultes. Encourageons toutes les initiatives qui ont produit ou sont susceptibles de donner de bons résultats. Portons toutes les « inventions sociales » à la connaissance de tous les travailleurs. Surtout, de la continuité dans l'action et de la sélection dans les agents. Avançons pas à pas ; ne nous berçons pas de trop d'illusions. Ce n'est pas l'œuvre d'une année ni d'une décade. Mais avec de l'intelligence, de la méthode et du dévouement, le progrès est certain : un progrès lent et lointain.

C'est une des faces de la civilisation méthodique de la race nègre.

Avant de clore l'analyse de ce phénomène, signalons une dernière difficulté, relevée par les *Monographies ethnographiques*. Chez la plupart des peuplades de notre Congo, une grande partie de l'agriculture est exercée par les femmes. L'homme se contente du gros-œuvre, le déboisement, par exemple ; c'est la femme qui cultive. Voilà la tradition. Elle sera difficile à déraciner.

Ailleurs, où il y a des esclaves, ce sont ceux-ci qui cultivent. Conséquence : dans ces peuplades, le travail de la terre est une occupation servile. Il y aura là un préjugé de plus à détruire.

Ces deux remarques, je les donne, à titre d'exemples, à l'effet de faire toucher du doigt, une fois de plus, l'indispensable nécessité pour tous ceux qui, par profession ou autrement, s'occupent de l'amélioration des noirs, d'étudier d'abord à fond leurs coutumes et leur mentalité. Sinon, ils se heurteront à mille difficultés, causées simplement par leur ignorance regrettable.

§ 5. — Le phénomène idéologique

Parmi les phénomènes idéologiques, le plus important est le phénomène religieux.

Pendant combien de temps n'a-t-on pas nié le phénomène religieux chez les populations de l'Afrique Centrale ! « Ces nègres, disait-on, n'ont aucune religion, du moins rien qui mérite ce nom ; en ces matières comme en toutes autres, ce sont des « sauvages ». Le missionnaire du Christ qui veut semer la graine de l'Évangile sur ces terrains ingrats doit d'abord extirper les mauvaises herbes jusqu'à la racine. Et puis, à supposer que ces nègres aient certaines croyances religieuses, peut-être des restes d'antiques traditions ou des échos lointains de missions, ces croyances n'ont aucune influence sur la conduite publique ou privée. »

Telle était à peu près l'opinion dominante que beaucoup de nos explorateurs africains répandirent dans notre pays et ailleurs.

C'était à cette catégorie qu'appartenait, par exemple, M. Tilkens, ancien chef de poste de Libokwa, sur la Dima. Il faisait partie de ces premiers explorateurs qui, campés dans le pays, ne parvenaient pas à se rendre compte de ce qui se passait dans l'intérieur des têtes. Il avait répondu sans hésiter au questionnaire ethnographique et sociologique publié en 1898 par l'Etat Indépendant du Congo : « L'Ababua n'a pas d'idées religieuses ; il ne croit pas au Dieu unique ni à plusieurs dieux. Les idoles sont considérées comme des emblèmes. Il n'y a pas de sorciers, mais des féticheurs. »

Rien donc d'étonnant à ce que des auteurs aussi méritants que M. A.-J. Wauters, forcés de se contenter de témoignages semblables, aient abouti à des conclusions pareilles : « *Les nègres n'ont pas, à proprement parler, de religion.* Leurs fétiches, c'est-à-dire leurs dieux, font partie de la nature et n'en sont pas les créateurs ; ils sont mortels ; on peut les forcer à accomplir les volontés de l'homme ; le moyen de les supplier est plus souvent la danse que la prière ; enfin, ils ne s'inquiètent pas du vice ou de la vertu, du bien ou du mal. » Cependant, grâce à cet instinct de la vérité, qui est une des dominantes de cet écrivain géographique qu'est M. Wauters, il ajoute aussitôt des considérations comme celle-ci : « Dans beaucoup de villages, il existe une case réservée aux fétiches publics, protecteurs de la tribu. Les indigènes ont aussi leurs dieux lares, qu'ils laissent dans leur hutte, et des porte-bonheur, qu'ils s'attachent au cou et à la ceinture. La manière dont ils se rappellent au souvenir de ces divinités est assez singulière ; ils les battent, les immergent, y plantent des clous, espérant les réveiller par la souffrance. » Et plus loin : « Quelques indigènes du bas Congo disent

qu'il y a un être suprême le grand Nzambi... Dans le Haut-Congo, les Mongo croient qu'il y a un être suprême, tout puissant et créateur de toutes choses »...

Je trouve ces passages dans l'édition de 1898 du bel ouvrage : *L'Etat Indépendant du Congo*.

Ces citations sont caractéristiques. Elles montrent la mentalité des explorateurs et des savants à la fin du XIX^e siècle.

C'est cette mentalité que M^{gr} Leroy caractérisait récemment d'une manière générale, quand il écrivait : « Il fut un temps où, sur la foi des voyageurs incomplètement ou inexactement informés, on écrivait que telles de ces populations (Bantous) n'avaient en fait de religion qu'un « grossier fétichisme » sans aucune connaissance de la Divinité. Ce temps est passé. »

Il est passé, oui, pour les savants spécialistes. Mais pas encore, malheureusement, pour la plupart des agents coloniaux, officiels ou libres. Pour l'immense majorité de ces « civilisateurs », le nègre de l'Afrique Centrale est toujours le grossier « fétichiste », et ces « fétiches sont des dieux », et ces « dieux, ils les tourmentent » pour en obtenir des faveurs ; pour beaucoup encore, ces « fétiches sont des idoles » ; et si, de-ci de-là, « il en est qui croient à un Dieu unique » ce sont des îlots de croyants dans un immense océan d'incrédulité ou plutôt d'ignorance.

Autant d'erreurs, démenties par des observations réitérées, partout et toujours.

« S'il est, dit avec raison M^{gr} Leroy, s'il est un fait acquis aujourd'hui, c'est que, aux yeux de *tous les peuples bantous*, distinct de ce monde matériel et visible dont nous faisons partie, *il est un autre monde suprasensible, intangible, invisible*, qui nous enveloppe, qui nous domine,

— L —

qui se mêle mystérieusement à notre vie et dans lequel, un jour, par la passerelle inévitable de la mort, nous devons nous-mêmes entrer. » « Il y a plus de choses au-dessus de nous, me disait un jour, tout bas, un vieux chef africain, en me montrant le ciel, que tous les livres des Blancs n'en contiennent... » Ce monde-là, coexistant avec le nôtre, est-il possible, est-il utile, est-il nécessaire à l'homme d'entrer en relations avec lui? « Oui », répondent nos primitifs. Et c'est en quoi consiste leur religion. *Cette religion, ils la mêlent à tout* : aux phases principales de la vie familiale, aux incidents et accidents journaliers, aux intérêts de l'individu, du village, de la tribu, aux fêtes, aux voyages, aux chasses, aux travaux agricoles, aux guerres, aux calamités privées et publiques. »

Ces lignes, écrites en 1912, reproduisent exactement les conclusions que dégagait le salon de l'Ethnographie à l'Exposition internationale et universelle de Bruxelles de 1910. En collaboration avec le P. Trilles, le bras droit de M^{gr} Leroy, j'avais organisé l'exposition du PHÉNOMÈNE RELIGIEUX CHEZ LES FANG (1). Il était démontré que *le phénomène religieux proprement dit* peut se classer chez les Fangs de la manière suivante : 1. Le Totem collectif (tribu et clan) et le Totem individuel ; 2. Le Totem des sociétés secrètes ; 3. Les Mânes ; 4. Dieu. — En outre, il était démontré par une série de preuves irrécusables que *la vie religieuse se manifestait dans tous les phénomènes sociaux*, depuis les plus généraux jusqu'aux plus rares, depuis les plus simples jusqu'aux plus compliqués.

(1) Pour la description détaillée de cette Exposition, voir dans la *Collection de Monographies ethnographiques*, l'introduction au volume VI (*Les Kuku*), pp. XVIII et suivantes.

L'étude des Fang était exemplative. Cette peuplade avait été choisie parce qu'elle est la plus nombreuse qu'on connaisse. Elle comprend, pense-t-on, de 10 à 15 millions d'individus; elle couvre de son habitat une aire gigantesque dans les possessions françaises et allemandes de l'Afrique Occidentale; elle n'a guère été touchée par les civilisations arabe ou européenne.

D'après nos connaissances actuelles, toutes les peuplades Bantous peuvent être assimilées, pour les idées religieuses essentielles, à la peuplade des Fang.

L'Exposition ethnographique de Bruxelles avait pour but spécial de montrer que si dans un musée comme celui de Tervueren, on voulait attirer l'attention du public sur le phénomène religieux, on n'aurait qu'à reproduire pour une série de tribus-types de notre Congo, une démonstration semblable à celle des Fang. L'opinion publique, comme les explorateurs, se rendrait compte de l'essence du phénomène religieux dans notre Colonie et de l'importance extraordinaire de la vie religieuse dans la mentalité de nos nègres.

Déjà les dix volumes de la *Collection des Monographies ethnographiques* ont fourni des matériaux en abondance. Or, notons que le phénomène religieux est le plus difficile à observer de tous les phénomènes sociaux; il est le plus difficile à dégager de l'ensemble des coutumes idéologiques.

A titre d'exemple, quelques témoignages sur la notion du Dieu unique.

Rappelons, comme point de comparaison, le tableau des Fang à l'Exposition de Bruxelles. « La paroi n'offrait sous ce nom (de Dieu) aucune figuration. C'était voulu. Et l'opposition entre ce manque de représentation graphique et les tableaux du Totem, des Mânes et des

Sociétés secrètes, était frappante. « La raison de ce procédé était fournie par l'inscription : « *Aucune représentation de Dieu, ni idole, ni image, ni temple, ni culte, ni sacerdoce, ni rite. Croyance en un Etre suprême, créateur, organisateur du monde, juge.* »

Cette notion du Dieu unique, avec des attributs semblables, plus ou moins accusés, se trouve chez les Bangala (I), les Mayombe (II), les Basonge (III), les Mangbetu (IV), les Warega (V), les Ababua (VII), les Baholoholo (IX), les Baluba (X), chez toutes les peuplades congolaises dont la monographie a été publiée.

Posez ces peuplades-types sur une carte ; vous constaterez qu'elles sont autant de coups de sonde dans la mentalité nègre.

J'ajoute : la notion du Dieu créateur et unique se retrouve chez les peuplades des monographies sous presse : les Bayaka, les Bakuba, etc.

Cette notion se retrouve chez toutes les autres peuplades congolaises sur lesquelles nous avons rassemblé des renseignements.

Cette notion se retrouve non seulement chez les peuplades des possessions belges, mais des possessions anglaises, portugaises, allemandes, françaises d'Afrique, dans tout le Centre, le Sud, l'Est et l'Ouest de l'Afrique nègre, non seulement chez ce qu'on est convenu d'appeler la race Bantou, mais chez les autres races, Pygmées compris.

Ainsi, toute l'Afrique nègre confesse sa foi au Dieu unique et créateur.

Voilà une conclusion ferme de nos études patientes et comparées. Combien d'autres pourraient être présentées, relatives, par exemple, aux croyances à l'âme humaine, aux esprits, à la vie future, etc.

A mesure que les observations se précisent, la mentalité religieuse de nos nègres se dégage, sinon comme très élevée, du moins comme arrivée à un niveau de développement tel qu'elle mérite mieux que le dédain dont on l'accable généralement.

Aux yeux de ceux qui cherchent à relever les noirs, cette mentalité apparaît de plus en plus comme une base excellente d'opérations, presque un levier pour l'élever à un stade supérieur de développement.

Et les conclusions s'imposent avec des nettetés d'évidence.

A titres d'exemples, j'en produirai deux : une négative et une positive. La première a trait à l'action de tous les civilisateurs ; la seconde est spéciale à nos missionnaires, à ceux qui cultivent spécialement la vie religieuse.

1. Si nos noirs vivent ainsi dans une atmosphère religieuse, il faut que nos civilisateurs de tout rang connaissent cette mentalité et agissent en conséquence.

Afin de faire comprendre ce point aux membres du Jury de la section des Sciences de l'Exposition de Bruxelles, je disais :

« Supposez que des incroyants aillent violer nos églises catholiques, y prennent les statues des Saints, se moquent des cérémonies religieuses, jettent les hosties consacrées et se livrent à mille scènes de mépris pareil, quelle indignation profonde ne germera pas, à juste titre, dans le cœur de nos catholiques, pour qui la vie religieuse est l'essentiel de l'existence ? A quelles scènes de violence n'allons-nous pas assister ? La réaction dépassera peut-être l'action. Et si même le Pouvoir que nous pouvons imaginer tout puissant des incroyants étouffe la révolte dans le sang, quelles rancunes germeront dans les consciences froissées et mutilées ?

des sciences naturelles, donne, assure-t-on, des résultats excellents. Le P. Colle, des PP. Blancs, en a exposé l'économie au dernier Congrès catholique de Malines. Il semble que ce système soit le seul qui ait pour lui l'observation, la science, l'avenir et, à tout prendre, la tradition chrétienne, notamment des premiers siècles de l'Eglise.

Voici quelques explications, fournies par notre *Collection de Monographies* :

A) On a vu que la notion du Dieu unique et créateur hantait la mentalité nègre africaine. Assurément, cette notion varie. On a observé avec raison que des différences s'accusaient jusque dans le nom donné à Dieu ; chez les Bantous, par exemple, les uns appellent Dieu, l'Être « ineffable » ; les autres, « Celui qui fait, l'Organisateur, le Créateur » ; d'autres, « le Puissant, le Maître, le Grand » ; il en est qui disent « le Vivant » ; et nombreux sont ceux qui l'appellent « Celui d'en Haut, Celui de la Lumière, Celui du Ciel, Celui du Soleil, etc. »

M^{gr} Leroy, comparant la précision des données linguistiques des Bantous avec leurs idées actuelles, va jusqu'à dire que « cette notion de la Divinité a subi chez eux une régression évidente et qu'elle était beaucoup plus nette à l'époque de la formation de la langue ».

Peut-être. Ce serait un argument de plus en faveur de la méthode évolutionniste, puisqu'alors il ne s'agirait que de remettre le courant dans le lit du fleuve d'antan.

Eh bien, sur ce tronc (croyance au Dieu unique) — dégénéré ou non — il s'agit de greffer la croyance au Dieu unique chrétien. Ce n'est qu'une question de développement graduel et organique. Qu'on élague quelques branches et que l'arbre pousse ! Qu'au Dieu unique à attributs plus ou moins vagues, on ajoute peu

à peu les attributs caractérisés! Qu'au Dieu qui ne se mêle pas des hommes, on ajoute la notion de Providence! Qu'au Dieu qui n'exerce après cette vie qu'une action de juge plus ou moins indéterminée, on ajoute l'idée de justice parfaite. Qu'au Dieu esprit plus ou moins grossier, on ajoute l'esprit de plus en plus spirituel, etc.

Et voilà la croyance épurée. C'est l'arbre originaire « sauvage » sur lequel la greffe a opéré et dont les fruits sont d'une qualité de plus en plus supérieure. L'idéal divin s'est élargi et purifié. Le culte s'ajoutera de même, progressivement irrésistiblement, peu à peu, mais avec continuité.

La civilisation aura fait un pas en avant.

B) Ainsi peut-on procéder pour l'âme humaine. Consultez les *Monographies*. Tous les nègres étudiés croient à l'existence, chez l'homme, d'un principe autre que celui du corps.

L'auteur de la *Religion des Primitifs* n'hésite pas à généraliser et à étendre cette croyance à tous les Bantous actuels. « Chez ces derniers, dit-il, soit que l'âme humaine ait plusieurs formes distinctes, soit qu'elle ait plusieurs manières de se manifester, c'est elle qui bat dans le cœur et les artères, qui respire, qui brille dans le cristal de l'œil : elle est le principe de la vie, et comme elle, elle disparaît momentanément quand l'homme tombe en syncope ou en léthargie, et définitivement quand il meurt. — Elle est aussi une espèce de substance éthérée qui, pendant le sommeil du corps, reçoit la visite d'autres esprits, qui va les voir, qui s'occupe, qui « rêve ». — Elle est encore une voix intime qui nous parle à nous-même, nous inspire de bons et de mauvais sentiments, qui nous porte au bien et au mal, nous cause de la joie et des remords. — Elle est enfin, peut-

être représentée par cette extériorisation de notre personne, qui s'appelle l'ombre, plus frappante et plus vivante dans les pays du soleil que dans les nôtres, ... qui repose dans l'homme endormi et le suit dans la mort... *Ce quelque chose* par quoi l'homme vit, se meut, a conscience de lui-même, se gouverne, raisonne, parle, rêve et enfin se survit. »

Chez les plus religieux de nos Bantous du Congo belge, les Baluba, « à la mort, l'âme brise sa chaîne ; elle commence une vie indépendante dans le monde des esprits ; et cependant elle n'abandonne pas le corps dont elle s'est dégagée ; tant que du cadavre il reste quelque chose de solide, de saisissable, elle continue à y séjourner ; cependant elle va, vient, où et quand bon lui semble, quitte à revenir sans cesse au corps comme l'habitant à son logis ; elle peut directement ou à travers les organes en décomposition — on ne sait — entendre les paroles et considérer les actions des vivants ».

C'est sur des données pareilles, plus ou moins semblables dans les diverses peuplades étudiées dans les *Monographies*, que le R. P. Colle, des PP. Blancs, et moi, discutâmes les bases de son rapport à Malines. C'est dire que les conclusions de ce rapport, fruit de notre travail commun, je les adopte sans réserves. En voici quelques-unes :

Le seul exposé de cette doctrine sur l'âme montre l'importance qu'il y a pour le missionnaire de s'en rendre compte exactement. Au lieu de présenter aux nègres la spiritualité de l'âme comme une vérité nouvelle, il suffira au contraire de lui faire remarquer qu'il la possède déjà dans sa notion basique. Il leur tiendra à peu près ce langage : « Je vais vous expliquer une chose que vous connaissez depuis longtemps et que vos ancêtres

ont cru avant vous. Dans l'homme, il y a autre chose que le corps ; il existe quelque chose que nous ne pouvons voir ni toucher ; vous l'appelez « mutima », cœur. Je parle du cœur spirituel, avec lequel vous pensez, vous voulez, et non pas de ce petit morceau de chair, qui bat dans la poitrine. Tous vous croyez qu'après la mort de l'homme, quand l'être humain entre déjà en décomposition, il reste quelque chose qui ne meurt pas, ne se décompose pas, mais qui continue à agir, voir et entendre, sans que nous puissions ni le voir, ni le toucher, ni l'entendre. Vous y croyez tellement que vous lui élevez des petits temples, où elle puisse venir séjourner ; que vous lui parlez et que vous lui adressez vos prières ; que vous lui offrez des sacrifices et que quelquefois même, quand elle vous ennuie trop, vous brûlez son cadavre pour la forcer à quitter au plus tôt cette terre. Eh bien, cette chose invisible, impalpable, et cependant si vivante, plus semblable à un esprit qu'à un homme, c'est ce que j'appelle l'âme spirituelle. Tous vous en avez une. »

Voilà, si je ne me trompe, ajoutait le P. Colle, une méthode simple et pratique pour leur enseigner les éléments premiers de ce point fondamental de notre religion. Elle découvre à leurs yeux l'assise de l'essence de l'âme. Cette chose si abstraite leur apparaît pour ainsi dire sous une image sensible. En expliquant ainsi la nature de l'âme, le missionnaire peut éviter bien des confusions, toujours possibles, et résoudre sans peine des difficultés, absurdes à nos yeux, mais très réelles et profondément avérées dans l'esprit des noirs. En un mot, il sera mieux compris et plus tôt cru.

C'est mon opinion et la seconde illustration de la méthode de la greffe.

Les proportions de cette préface ne me permettent

pas d'ajouter d'autres exemples. Le lecteur peut faire lui-même ce travail supplémentaire, en parcourant les fiches 101-121 des *Monographies ethnographiques*.

Ce qui ne veut pas dire que tout cela produira des effets immédiats. Non. Le temps est toujours nécessaire. Je me souviens de la parole du P. Liagre, le missionnaire du Kimuenza, qui disait à M. Buls, l'ancien bourgmestre de Bruxelles : « Je puis bien, sur 5 ou 6 ans, leur faire réciter le catéchisme, mais je ne puis leur fournir leur conscience chrétienne; il faudra plusieurs générations pour cela. »

Après, réfléchissez. Supposez que les diverses bases religieuses des noirs, puissent être ainsi utilisées, supposez que l'expérience évangélique ait trouvé les ponts qui permettent de faire franchir au noir la distance qui sépare sa mentalité de celle du chrétien, n'en résulterait-il pas, comme on l'a dit au Congrès de Malines, une méthode d'évangélisation féconde, plus rapide, adaptée au but, et remplie de promesses ?

C'est une des faces de ce que j'ai nommé la civilisation méthodique de la race nègre.

§ 6. — Conclusions

Parmi les conclusions essentielles qui se dégagent de cette esquisse de la Civilisation méthodique du Congo, il en est trois sur lesquelles j'appelle l'attention : la première se rattache à l'extension du travail dont il vient d'être fourni quelques échantillons ; la deuxième se rapporte à la pénétration des renseignements et de la méthode dans les cerveaux des civilisateurs ; la troisième a trait à l'enseignement colonial.

1. — Les exemples fournis pour deux phénomènes sociaux démontrent la possibilité d'étendre les études similaires non seulement aux diverses espèces de questions de chacun de ces phénomènes — économie et idéologie — mais encore aux autres phénomènes : familial, esthétique, moral, juridique, politique.

Chaque catégorie exige ses spécialistes.

La documentation est à pied d'œuvre. Voici dix *Monographies*, bientôt douze et quinze.

Les ouvriers sont attendus pour l'édification de l'œuvre.

La *Conférence du jeune Barreau* de Bruxelles va mettre à l'étude les questions qui se rattachent au phénomène juridique. Divers autres groupements ont annoncé leur collaboration en d'autres domaines, notamment en art et en génétique.

Beaucoup de fruits sont mûrs ; qui les cueillera ?

Pour ma part, je me déclare prêt à aider toutes les initiatives ; de plus, je pousserai mes études personnelles de divers côtés. Assurément, il ne faut pas espérer obtenir un succès égal en tous domaines ; mais présenter des solutions à l'avis des spécialistes et amener ceux-ci à les discuter, n'est-ce pas déjà un résultat digne de tenter l'activité ?

2. — A mesure que ce travail s'achèvera, les résultats seront livrés à tous ceux qui s'y intéressent ou qui doivent s'y intéresser — de par leurs fonctions.

En attendant, n'est-il pas désirable que les documents eux-mêmes, soient mis à la disposition de ceux qui sont susceptibles de collaborer de quelque manière à l'œuvre colonisatrice des nègres ?

Léopold II avait décidé que chaque poste européen au Congo, serait pourvu d'une collection de *Monogra-*

phies ethnographiques. Ainsi, chaque fonctionnaire aurait toujours été mis à même non seulement de contrôler éventuellement les renseignements y contenus, mais surtout de s'inspirer des travaux antérieurs pour guider sa conduite et même pour fournir la documentation résultant de son observation personnelle et de son expérience. Le Roi désirait que les fonctionnaires de l'Administration Centrale de la Colonie eussent toujours ces documents à portée de la main, de façon à se tenir au courant des mœurs des indigènes et de l'ensemble des problèmes qui les intéressaient.

Et dans divers entretiens, Léopold II alla plus loin. Il voulait pourvoir de cette documentation, nos établissements d'enseignement supérieur, moyen, professionnel, les écoles normales primaires et les bibliothèques cantonales des instituteurs. « De cette manière, disait-il, nos professeurs n'auront plus d'excuse à leur ignorance des mœurs des populations du Congo ; armés de ces connaissances positives et nombreuses, ils pourront familiariser les générations de demain avec la vie de ceux dont elles ont charge d'âme. »

Ce qui est vrai pour la Belgique s'applique, par identité de motifs, à tous les autres.

Un jour même, le Roi rêva d'une collection de livres — récits à bon marché — rédigés à l'usage des élèves et du grand public. C'est l'origine de la *Collection des Peuplades africaines*, dont le premier volume, *les Bangala*, parut et obtint un succès encourageant. Bientôt de nouveaux essais seront faits.

Ainsi, outre les nombreux périodiques — mensuels, hebdomadaires et quotidiens — qui sont entrés à pleine voile dans l'étude et la vulgarisation des mœurs de nos

noirs, des œuvres de propagande systématique sont nées et se sont développées.

L'heure paraît venue de leur donner un nouvel essor. L'Afrique est attaquée de tous côtés par le Capitalisme et la Colonisation. Des forces immenses sont en marche pour l'exploitation du Continent noir. L'élan se précipite. Une notable partie de la Politique des grands Empires est consacrée aux questions africaines.

Dans cette masse de préoccupations d'ordre économique, combien mesquin apparaît le souci du progrès des indigènes, qui devrait occuper la place prépondérante !

L'historien de l'avenir qui cherchera dans l'action africaine des Puissances européennes la part qui relève du facteur idéologique, trouvera-t-il autre chose que l'effort des missionnaires, de quelques explorateurs conscients de l'idéal de leur mission, de certains fonctionnaires et hommes d'Etat aux vues humanitaires et de rares déclarations solennelles de Parlements parfois mieux intentionnés que compétents ?

Le tourbillon économique qui emporte l'effort européen en Afrique apparaîtra, si nous n'y prenons garde, comme l'illustration la plus décisive, au début du XX^e siècle, de ce matérialisme historique que Marx produisit comme la synthèse du siècle dernier tant en Europe qu'en Amérique.

Oui, il est grand temps d'essayer une suprême tentative de relèvement du nègre africain. Toutes les nations devraient y collaborer collectivement. C'est ce qu'avait compris le *Congrès international d'Expansion économique* de Mons, qui a fondé l'œuvre ethnographique et civilisatrice sur des bases internationales. Il serait à souhaiter

que les Gouvernements soutinssent davantage l'initiative privée.

En ce qui concerne spécialement la Belgique, qui occupe le poste d'honneur dans l'Afrique centrale, le moment n'est-il pas venu d'entamer sa mission civilisatrice avec méthode et sur une échelle plus étendue ? En ces dernières années, des progrès ont été accomplis ; la législation a été améliorée ; on commence à tenir compte des exigences régionales ; les bonnes intentions, prodiguées à l'heure de la reprise de la Colonie, se précisent. Mais l'ensemble de cet effort, si méritoire soit-il, n'est-il pas trop économique ?

Grâce aux missionnaires, on multiplie les écoles, combien rares cependant ! Mais le programme de ces écoles est-il adapté aussi bien que possible aux besoins des peuplades ? Les maîtres eux-mêmes ont-ils reçu la préparation la meilleure ? Et les colons, où sont-ils formés ? Et les agents des sociétés ? Et surtout les fonctionnaires, ces puissances du Congo ?

3. — Et c'est ainsi que, quatre ans après la mort de Léopold II, la nécessité et l'urgence de l'Ecole mondiale s'imposent aux yeux des amis des noirs comme une mesure de salut public.

C'est en 1905 que la première pierre de l'Ecole mondiale fut posée à Tervueren par Léopold II. Pourquoi s'obstiner à ne pas ajouter les autres.

Il y a beau jour que les programmes sont prêts. Pourquoi les laisser dans les cartons ? Parce qu'ils s'étendent à la préparation aux carrières dans les pays neufs autres que le Congo ? Qui empêche de commencer par la partie coloniale africaine ?

L'Afrique centrale attend des Belges son progrès. La

Belgique a accepté cette mission des mains de l'Europe. Il faut fonder sans tarder un établissement d'enseignement colonial digne de notre temps, de la science et de notre pays.

Les divers paragraphes de cette introduction conduisent tous à la fondation d'un établissement d'instruction coloniale, à la fois supérieure, moyenne et professionnelle, où les futurs colonisateurs viendront *achever* leur formation avant de réaliser et vivre leur vocation en Afrique. Là serait centralisé, en diverses sections, l'outillage indispensable à cet achèvement d'éducation : la documentation, les ateliers, les laboratoires, etc. Tout baignerait dans l'atmosphère coloniale. Ainsi pourraient être sélectionnés les talents et les caractères.

En vain prétendrait-on qu'il vaut mieux décentraliser et donner cet enseignement colonial complémentaire dans les diverses universités, collèges et écoles professionnelles en activité dans les différentes provinces. Qui ne voit l'impossibilité d'organiser un enseignement sérieux dans tant de milieux ? Qui n'est prêt à condamner la dépense, formidable à force d'être renouvelée, ne fût-ce que pour le matériel didactique indispensable ? Qui ne reculera devant la difficulté insurmontable de recruter un tel nombre de professeurs à la hauteur de leur tâche ? Qui espère faire souffler sur autant d'institutions « l'esprit colonial » ?

Non, non. En Belgique pas plus qu'ailleurs, on ne trouvera d'autre solution que celle de Léopold II : L'Ecole centrale où s'assembleront tous ceux qui veulent *achever* leur instruction professionnelle par le *complément* d'éducation coloniale nécessaire.

Dans ce centre d'études théoriques et pratiques, sans cesse alimenté par la documentation la plus fraîche et

l'invention la plus récente, les aspirants-représentants des diverses spécialités civilisatrices pourront venir se former ou se perfectionner : l'agent de l'Etat comme l'employé des Sociétés commerciales, le missionnaire et le colon, l'explorateur et le savant, et tous ceux qui aspirent à faire l'aumône d'un geste pour l'élévation du pauvre nègre.

Cette conception d'un centre intellectuel supporte d'ailleurs tous les amendements exigés par la nature des choses.

Ainsi, puisque la Commission officielle nommée par les Ministres des Colonies et des Sciences et des Arts a décidé à l'unanimité qu'un Institut de médecine tropicale ne pouvait avoir son établissement principal qu'au port d'Anvers, parce que là seul il y a chance de recueillir le nombre de malades indispensable, pourquoi ne pas organiser la section médicale de l'Ecole mondiale ou coloniale dans le grand port commercial ?

Ainsi encore, puisque la question des écoles en Afrique a revêtu une urgence aussi caractérisée, pourquoi ne pas organiser, à l'Ecole mondiale ou coloniale, une section normale spéciale pour la formation des professeurs ? Peut-être pourrait-on songer bientôt aussi à la création, en Afrique, d'une seconde école normale, genre Tuskegee, où les maîtres noirs pourraient être préparés ?

CYR. VAN OVERBERGH.

BALUBA

(Congo Belge.)

Iconographie.**A. — Renseignements généraux.****2. Milieu physique.**

Aspect du bord d'une rivière.

ANNEXES, planche VII, 2.

Aspect d'une île du fleuve.

ANNEXES, planche VI, 1 et 2.

Aspect de végétation à l'intérieur d'un village.

ANNEXES, planche VII, 1.

B. — Vie matérielle.*a) SOINS DONNÉS AU CORPS.***11. Cheveux.**

Diverses coiffures de Baluba.

ANNEXES, planche VI, 1.

Diverses coiffures de Balubaises.

ANNEXES, planche VI, 2.

Coiffure de Baluba.

ANNEXES, planche VII, 1.

19. Jeux.

Les jeux de dame.

Dessin du Père COLLE, p. 93.

BALUBA

(Congo belge.)

*b) ALIMENTATION.***21. Façon de se procurer du feu.**

Comment on allume.

Dessin du Père COLLE, p. 101.

23. Cuisine.

Les principaux modèles de pots.

Dessin du Père COLLE, p. 110.

32. Tatouage.

Femme tatouée au bras.

ANNEXES, planche VI, 2.

Les divers types de tatouages de femmes.

ANNEXES, planche VIII :

1, 2, 3, 4 et 5, tatouages de face ;
6, tatouage de dos.*c) VÊTEMENTS.***33. Objets suspendus au corps.**

Colliers des hommes.

ANNEXES, planche VI, 1.

Colliers de femmes.

ANNEXES, planche VI, 2.

Parure de femmes vaquant aux soins du ménage.

ANNEXES, planche VII, 2.

34. Vêtements.

Pagnes drapés, femmes.

ANNEXES, planche VII, 2.

BALUBA

(Congo belge.)

*d) HABITATIONS.**41. Habitation type.*

Hutte de Baluba, plan foncier.

Dessin du Père COLLE, p. 163.

Hutte de Baluba, aspect.

ANNEXES, planche X, 2.

Maison de Baluba.

Dessin du Père COLLE, p. 163.

43. Meubles.

Porte-arc et flèches en bois.

Dessin du Père COLLE, p. 168.

Porte-arc et flèches en fer.

Dessin du Père COLLE, p. 168.

45. Chauffage.

Arcs porte-bois de chauffage.

Dessin du Père COLLE, p. 171.

46. Village.

Plan d'un village.

ANNEXES, planche XIII.

*e) MOYENS D'EXISTENCE.**47. Outils et ustensiles.*

Coutelas de luxe.

ANNEXES, planche IX, 6.

Baluba. Congo belge.

Iconographie.

BALUBA

(Congo belge.)

Fourreau du coutelas de luxe.

ANNEXES, planche IX, 7.

Couteau ordinaire.

Idem, 8.

Hache de luxe.

Idem, 4.

Marteaux indigènes.

Idem, 1 et 2.

Pioches indigènes.

Idem, 5 et 5.

49. Chasse.

Piège à pintades.

Dessin du Père COLLE, p. 197.

52. Elevage.

Elevage de pigeons.

ANNEXES, planche X, 1.

53. Tissage.

Un tisseur à l'œuvre.

ANNEXES, planche VII, 1.

55. Poteries.

Les principaux modèles de pots.

Dessin du Père COLLE, p. 110.

Femmes portant des pots à eau.

ANNEXES, planche VII, 2.

Baluba, Congo belge.

Iconographie.

BALUBA

(Congo belge.)

56, Métallurgie.

L'enclume du forgeron.

ANNEXES, planche IX, 3.

Les objets fabriqués : Hache de luxe — pioches — couteaux de luxe et couteau ordinaire — cloches doubles — porte flèches — marteaux.

ANNEXES, planche IX, 4, 5, 6, 8, 9, 11, 1 et 2.

Porte arc et flèches en fer.

Dessin du Père COLLE, p. 168.

C. — Vie Familiale.*e)* MORT.**95. Maladies.**

ANNEXES, planche II.

34. Remède-fétiche.

35. Bois avec remèdes contre le rhumatisme et la fièvre.

36. Cornes à remèdes.

37. Peigne à remèdes.

39. Kilambo, corne à remèdes (contre toutes les maladies).

40. Corne de féticheur remplie de remèdes magiques.

Sorcier donnant une consultation.

ANNEXES, planche XII, 3.

Sorcier en costume.

Idem, 1.

Sorcier danseur.

Idem, 2.

BALUBA

(Congo belge.)

D. — Vie Religieuse.*a)* IDÉES RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES.**103. Fétiches.**

ANNEXES, planche I (photographies du Père COLLE).

1. Peau de genette (simba) ornée de remèdes magiques pour se rendre invisible et invulnérable.

2. Fétiche Ngoy (courge ornée de cauries).

3. Fétiche Kabwangozi (courge ornée de grains rouges).

4. Fétiche Mwirambwe (petite barquette).

5. Fétiche Mwirambwe (grande barquette).

6 à 9. Fétiches Kongolo-Mwamba (vases en argile durcie peinte en rouge).

10. Mboko (courge remplie de pemba, séjour des génies).

13. Pemba et cristaux de quartz (fétiche Kibawa), déposés dans une courge.

Planche II :

14 et 16. Fétiches des Batembo ou nomades chasseurs.

15. Fétiche Kakuli.

17 et 18. Fétiche-emblème d'un jumeau mort : il est porté par le survivant.

19. Mukisi, fétiche pour deux jumeaux morts, portés par la mère.

20. Pungwe, fétiche de la famille Kyambo.

21 à 33. Fétiches-portraits des ancêtres, portés et honorés par les successeurs.

38. Dent de phacochère portée comme talisman.

Planche III :

41. Fétiche suspendu à une corde en plein air.

42. Fétiche mâle employé pour la divination.

43. Fétiche.

BALUBA

(Congo belge.)

103. Fétiches (suite).

- 44. Fétiche mendiant.
- 45. Fétiche double, homme et femme.
- 46. Fétiche.
- 47 et 48. Fétiches des Baluba du Nord.

ANNEXES, planche V.

- 68. Fétiche.
- 69. Fétiche à coiffe égyptienne.

2 peaux de genettes garnies d'amulettes, rendant invulnérable.

ANNEXES, planche XI, 1 et 2.

Panier à féticheur (Kihan).

Idem, 3.

Caillou fétiche.

Idem, 4.

106. Magie.

ANNEXES, planche I (photographie du Père COLLE).

11. Petit panier (Kihan) où le devin place des articles servant à la divination.

12. Noyau orné de plumes que le sorcier met sur la tête en opérant.

Sorcier en costume.

ANNEXES, planche XII, 1.

Sorcier, masque Kifwele.

ANNEXES, planche XII, 2.

BALUBA

(Congo belge.)

b) RITES ET CULTES.119. *Sociétés secrètes.*

ANNEXES, planche IV :

- 57. Fétiche des Bagabo.
- 55. Tuta (à moitié fait) des Bagabo.
- 56. Tuta avec remèdes pour lancer des maléfices, des Bagabo.

ANNEXES, planche V :

- 62. Collier des Bagabo.
- 63. Collier des Kakuli.
- 61. Fétiche initiateur du Bugabo (Kabwelulu).
- 59 et 60. Fétiche du grand-maitre du Bugabo.
- 65. Grelots de danse des Bagabo.
- 64. Missiki des Bagabo.
- 66 et 67. Sifflets de la société Bagabo,

ANNEXES, planche IV :

- 49. Collier d'initiation des Bakazanzi.
- 50. Insigne totémique des Bakazanzi.
- 51. Fétiche initiateur des Bakazanzi (Kasongo-Muyembe).
- 52, 53, 54. Grelots de danseurs Bakazanzi.

ANNEXES, planche V.

- 58. Peau de temba des Bakazanzi.

E. — Vie intellectuelle.*a)* ARTS.126. *Danse.*

Grelots de danseur.

ANNEXES, planche IX, 10.

Baluba, Congo belge.
Iconographie.

BALUBA

(Congo belge.)

132. *Jeux, plaisirs et délassements.*

Musique.

Dessin du Père VENDERMEIREN, pp. 699-710.

G. — **Caractères anthropologiques.**

a) SOMATIQUES.

194. *Déformations artificielles.*

Seins de femmes, serrés au cordon.

ANNEXES, planche VI, 2.

Baluba. Congo belge.

Iconographie.

BALUBA

(Congo.)

**A. — Renseignements géographiques
et ethnographiques généraux.****I. Etymologie.**

Les indigènes appellent la contrée qu'ils habitent : *Buluba*. C'est un mot abstrait. *Bu* se prononce *U* par les arabisés. *L* et *r* permutant, d'autre part, aisément dans ces langues nègres, *lu* devient *ru*. Enfin *b* équivalant à *w*, au lieu du *Buluba* indigène, nous obtenons *Uruwa*, nom que les arabisants donnent au pays et non *Urna*, comme le portent erronément tant de cartes.

Luba, c'est le nom d'un grand chef, selon la tradition. Dans la langue courante ce mot signifie maladie, faute, erreur, d'où le verbe *Ku-luba*, errer, se tromper, et *Kilubi*, niais, imbécile.

On sait, par ailleurs, que le *Ba*, est un signe du pluriel personnalisé : *Baluba*, signifie donc les hommes ou les gens de *Luba*. Ce mot est peut-être le même que *Lurwa* ou *Lua* qui a donné son nom à la *Lulurwa* ou *Lulua* (le préfixe *lu* est sans doute une contraction de *lui* : rivière).

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

**A. — Renseignements géographiques
et ethnographiques généraux.****2. Situation géographique.**

Le pays des Baluba que nous étudions, est limité au nord par la Lukuga; à l'est par la Nyemba et la Lukumbi; au sud et à l'ouest par le Luvwa des cartes et le Lualaba.

Les principales familles qui se partagent ce pays sont ou Baluba-hemba proprement dits ou Bahemba purs.

Les Baluba-hemba sont les familles Ngoy, Luba, Kitentu, Mwika, Basonga. Les ba Ngoy habitent entre la Luisi et la Lukusu.

Les ba Luba ou gens de Luba sont venus d'au delà du Lualaba avec leur chef qui occupe un petit territoire entre la petite Nyemba et la Kibumba.

Les ba Kitentu occupent les deux rives de la Lukulu, près du Lualaba.

Les ba Mwika habitent les îles du Lualaba en amont de Kiambi.

Les Basonga ou gens de Mbuli et Kasyala habitent le sud de la Lukuga et la rive droite du Lualaba.

Les Bahemba tout court sont les familles Kyombo, Mwenge, Mulenda, Kiliba, Kinsunkulu.

Les ba Kyombo sont établis depuis la Luisi jusqu'à la Lukulu.

Les ba Mwenge près du mont Kaomba.

Les ba Mulenda entre la Lukusuwi et la Lukulu, sur la Kimbi.

Les ba Kinsunkulu aux sources de la Lubilé.

Les ba Kiliba sur la même rivière, en aval.

Les ba Kasanga au nord de Kiliba et sud de la Lukuga.

Tous ces chefs sont de droit indépendants.

Il reste encore un certain nombre de petits chefs indépendants, tels que Mbuyu, au sud de la Lukulu, et Moliro sur la Lusindoï, mais ce sont des quantités négligeables.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

A, 2 (*suite.*)*Peuplades voisines.*

Au nord les Bahombo ; plus vers l'est, les Baholoholo, les Bakalanga et les Batumbwe, deux peuples apparentés à nos Baluba.

A l'est, les Batabwa et Babwire.

A l'ouest, les Baluba proprement dits, dont nos Baluba-hemba ont la langue et les coutumes.

1° Les *Bahombo*. Au nord donc, se trouvent les Bahombo, qui occupent le pays situé au nord de la Lukuga, spécialement les Luvukuta et Luwango, affluents de la Lwimbi. Ils semblent être frères des Baluba-hemba. Ils en ont presque tous les usages. Leur langue diffère, mais l'étude pourrait sans doute montrer bien des analogies. Les huttes des deux peuplades se ressemblent assez bien ainsi que les usages. Les coiffures sont différentes : les Bahombo ont les cheveux liés par derrière en chignon, ou ils portent la tresse longue ; la tête est couverte d'un bout d'étoffe en raphia assez raide. Le vêtement aussi diffère : le pagne, retenu à la ceinture par une corde, est de raphia ; il mesure d'habitude une aune de large sur trois ou quatre en longueur et est garni de floches en dessous. C'est principalement chez les Bahombo, qu'autrefois nos Baluba s'approvisionnaient en esclaves. Leur pipe est spéciale : une tige de bambou de 60 centimètres environ de long et 5 à 6 centimètres de diamètre, fermée par deux nœuds ; à l'intérieur de ces nœuds à l'un bout un trou où l'on place le

tabac, un autre trou à l'autre bout, en deça du nœud supérieur où l'indigène tire sa bouffée : une pipe fourneau-tuyau, quoi !

2° Les *Baholoholo*, ceux qui sont au nord de Mpala, sont d'aspect physique moins forts que les Baluba (Voir monographie ix : Les Baholoholo).

3° Les *Batabwa*. Ce sont les gens de l'Itawa, au sud-ouest du Tanganika (lieu d'origine). Ils ont conservé leur nom après l'émigration. La race est plus petite que celle de nos Baluba; moins élancée, moins bien découpée; je dirais presque qu'ils ont, par contraste, un aspect ratatiné.

Les hommes sont plus barbus que les Baluba; la poitrine est souvent velue. Au moral, inférieurs, si l'on en excepte certaines familles des montagnes; moins braves, même peureux. Leurs croyances ressemblent à celle des Baluba-hemba (religion de l'est); leurs grands fétiches sont des pierres; on trouve peu de fétiches faits de mains d'homme : quand on en rencontre, c'est souvent par couple, un homme et une femme. Coquetterie des femmes : allonger leur poitrine le plus possible.

Cultivateurs, ils travaillent dur; connaissent le drainage. La base de la nourriture végétale est le haricot, puis le maïs. Ils sont très aptes à s'assimiler les procédés de nos cultures; ils cultivent avec succès le blé et la pomme de terre. Habiles pour le travail du fer qui se trouve en quantité sur leur territoire.

Habitués à être raziés autrefois par les Arabes. Après le pays des Bahombo, c'est celui des Batabwa que nos Baluba razziaient le plus volontiers.

Ils vivent par petits villages de 5 à 15 cases, dont les chefs sont pour ainsi dire indépendants.

BALUBA

(Congo.)

A, 2 (*suite.*)

La hutte est ronde surmontée d'un toit conique, comme un chapeau, dont les bords dépassent. La propreté de ces intérieurs frappe agréablement le voyageur.

Deux confréries religieuses : le *Butwa* pour hommes, et le *Bulindu* pour les femmes.

Langue différente des Baluba. Il ne se comprennent pas. Ce n'est pas un dialecte du Kiluba. Cependant certains mots du vocabulaire se retrouvent dans les deux langues, mais pas un sur dix.

Toutefois les deux langues paraissent avoir une commune origine, mais chacune s'est développée de son côté, sans contact.

Les *h* des Baluba deviennent des *p* chez les Batabwa.

Au point de vue de l'influence du blanc, spécialement celle du missionnaire, les Batabwa se laissent plus vite influencer que les Baluba qui sont plus philosophes en ce sens qu'ils discutent davantage. Mais une fois les Baluba convaincus, les convictions sont plus solides chez eux que chez les Batabwa. Nos Batabwa chrétiens savent faire deux et trois jours de marche pour assister à la messe ; ils y a là des sources d'énergie morale, qui s'affirment notamment dans les questions sexuelles.

Les Batabwa ont l'oreille très musicale. A Baudouinville, nos missionnaires sont parvenus à réaliser un chœur de chanteurs excellents. Ceux-ci ont, un jour, exécuté sans une fausse note la messe de Schubert à sept voix. Ils viendront peut-être un jour disputer la palme à nos meilleures sociétés de chant !

4° Les *Babwire*. C'est, je présume, un groupe d'anciens Batabwa, de ceux qui sont venus dans la contrée avant la grande émigration Batabwa, dont il fut question dans le 3°.

Leur hutte cependant, est comme un intermédiaire entre celle des Batabwa et des Baluba. C'est une hutte carrée crépie de terre à l'intérieur et à l'extérieur; elle est surmontée d'un toit indépendant, posé sur la cloison carrée; ce toit est rond — comme celui des Batabwa.

Ils habitent du reste entre les Baluba et les Batabwa, depuis la Lukumbi.

Les usages sont approximativement les mêmes que ceux des Batabwa, dont ils se rapprochent bien plus que des Baluba; même constatation pour la langue.

6° Les *Bakalanga* portent la chevelure relevée sur la tête en forme de bonnet, de fez.

7° Les *Batumbwe* ont la chevelure pendante en longues tresses.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

A, 2 (*suite.*)*Météorologie.*

L'année se divise en deux saisons : la période de temps sec allant de mi-mai à mi-novembre; la période de pluie qui se divise elle-même en deux : la petite saison de pluie, durant un mois, suivie en général d'un arrêt de quinze jours à un mois, puis la grande saison de pluie, caractérisée par ses ondées violentes. En général, celles-ci tombent chaque jour pendant 2 ou 3 heures. A Lukulu c'est presque toujours dans l'après-dîner, vers 2 ou 3 heures que la pluie tombe. Les orages sont amenés du côté de l'est.

Le maximum de température observée à Lukulu pendant la période de 1900 à 1908 a été 42° centigrades à l'ombre. Le mois de septembre est le plus chaud, le mois de juin le plus froid de l'année. J'ignore le minimum observé.

Les *brouillards* sont rares et légers, sauf dans les vallées et le long des cours d'eau. Les phénomènes de condensation nocturnes sont intenses pendant plusieurs mois de l'année, à tel point qu'il est difficile de voyager dans les endroits couverts de brousse.

Les *vents* sont plutôt doux et réguliers. Pendant la saison de pluie, il souffle habituellement de l'est, durant l'après-dîner; pendant le temps sec, il vient du sud-est une légère brise qui se lève vers 9 heures et dure jusque vers 2 ou 3 heures. Rarement le vent se fait sentir à la fin du jour. Vers le mois d'août il y a généralement un

ou deux violents orages. Il est intéressant de voir durant la nuit les zigzags éclatants des éclairs sillonner le ciel d'un bout à l'autre. La voix du tonnerre retentit avec une force extraordinaire et à des intervalles rapprochés.

Le moment le plus froid de la journée est un peu avant le lever du soleil, soit vers 5 heures, surtout au mois de juin et juillet.

Etant donné l'abondance des marais dans les vallées, où la population est obligée de s'établir pour avoir de l'eau, on peut dire que le pays est relativement insalubre. De juillet 1899 à janvier 1906, huit missionnaires sur onze sont morts, tous âgés de moins de 32 ans. La fièvre était extrêmement fréquente parmi nous ; la quinine et le sel de magnésie faisaient partie de notre menu quotidien. La mortalité parmi nos noirs est assez forte. Peut-être l'insalubrité du climat en est-elle la cause prédominante.

Le soleil et les vents pénètrent librement dans l'intérieur des terres, la végétation n'étant ni très dense, ni très élevée.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

A, 2 (*suite*).*Géologie.*

Le sous-sol de l'Uruwa est composé d'une roche granitique. Elle émerge de-ci de-là, au-dessus de terre et forme plusieurs montagnes séparées les unes des autres, montagnes dont quelques-unes comme le Jobwa, le Kaomba, etc., semblent former les premiers contreforts des Mugila. La crête en est hérissée de blocs de quartz blancs, plus ou moins riches en mica blanc ou noir, disséminé dans la roche sans ordre, comme les feuillets de petits livres minuscules. Fréquemment, surtout dans le lit des rivières, cette roche est de couleur rose, où le feldspath domine, et où se trouvent emprisonnés de jolis cristaux allongés, noirs, à éclat métallique.

Partout dans le quartz se trouvent de légères taches vertes. Dans le lit de la Musinoï, sous-affluent de la Luvwa, derrière Kiambi, on rencontre une excellente pierre meulière, grise, formant de belles dalles, épaisses de dix à quinze centimètres; c'est une vraie chaussée en escaliers, couverte d'eau seulement à la saison des pluies. Le long de la Luvwa, sur les deux rives au sud de Kiambi, on rencontre de nombreuses sources salines et des marais salants produits sans doute par la dépression du sol par suite de la dissolution du sel gemme.

Par là également le sous-sol se compose d'un galet, où des cailloux gros comme des œufs de canne se

trouvent réunis par un ciment sans consistance, tandis qu'à l'est, on rencontre un galet semblable réuni par un ciment gris, dur, ou même un ciment d'hématite brune. L'hématite brune se trouve d'ailleurs partout; mais elle contient si peu de fer que nos noirs l'ont délaissée, depuis que des relations plus pacifiques leur permettent de trouver du fer ailleurs. On trouve l'hématite surtout sous forme de roche brune, teintée de jaune et de noir, et divisée par une infinité de cavités qui lui donnent par endroits l'aspect de gigantesques éponges. Elle se trouve encore sous forme de petites boules de la grosseur d'un œuf de pigeon, au centre desquelles est un petit noyau plus foncé. C'est le plus riche en fer; il sert encore aujourd'hui aux fondeurs. Au nord et à l'est, l'on voit surgir des roches grises de schiste légèrement micacé, contenant de jolis grenats couleur rubis, quelque peu transparents, de la grosseur d'un petit pois chiche. Il y a notamment un joli rocher de ce genre près de l'ancienne mission Saint-Lambert.

Les plaines sont en majeure partie constituées par un sable argileux mêlé de mica, très pauvre en humus, et incapable de nourrir une végétation intense.

Dans les bas-fonds marécageux l'on trouve une argile grise plus ou moins pure de sable, et teintée par endroits en rouge, par l'oxyde de fer, sauf dans les couches profondes, où l'on trouve souvent une argile onctueuse, voire même du kaolin.

Nulle part, je n'ai rencontré la pierre à chaux, malgré de nombreuses recherches.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

A, 2 (*suite*).*Aspect du pays.*

Le pays des Baluba-hemba situé à l'ouest des monts Mitumba, descend par une série d'ondulations jusqu'au Lualaba. De-ci de-là émergent des collines et des montagnes plus élevées couvertes de forêts jusque sur les sommets. Voici les plus connues :

Kahya-Mwenya, à l'est, donne naissance à la Nyemba, la Luisi et son affluent la Lubilé.

Kaomba situé sur la rive droite de la Lukusuwi et de la Lukulu.

Kivwele longe la petite Nyemba sur la rive droite.

Mugila sur la rive droite de la Lukumbi est en somme un premier contre-fort des hauts plateaux Mitumba ; comme ceux-ci il a une végétation assez maigre.

Gombe à l'embouchure de la Nyemba.

Lobelwa et Kalambwa au nord-est de Lubilé.

Toutes ces élévations du sol ne sont qu'un amas de roches de quartz amorphe recouvertes d'une légère couche d'humus. Elles dominent les collines et les plaines environnantes de 50, 100 ou 150 mètres à peine.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

A, 2 (*suite.*)*Fertilité du sol.*

L'Uruwa, peut-on dire, est en général un pays pauvre, de nature sablo-limoneuse. Sous la couche supérieure de sable et de limon, qui par endroits est mince, par endroits plus épais (50 centimètres), on trouve une couche imperméable de kaolin; c'est la plus belle argile du Congo peut-être. On la rencontre d'habitude dans les bas-fonds et dans les vallées. Sur les collines, quand on gratte la couche sablo-limoneuse, on se heurte à la roche de feldspath, décrite plus haut.

Ce qui fait que la terre, peu riche en humus, favorise la culture des plantes amies du sol léger, tels le manioc, le maïs, le (nkunde) haricot indigène, la patate douce. Par contre, le haricot des Batabwa ne se développe guère, ni le blé, ni la pomme de terre.

Le palmier élaës qui étend ses racines sur une grande distance — 20 mètres du tronc — est dans son élément. De même le bananier, qui atteint cinq ou six mètres de hauteur, avec un tronc de base de 50 centimètres de diamètre; il est vrai qu'après deux ou trois ans il dégénère, le sol étant pauvre.

Parmi les arbres de la forêt, deux dominant, le kabamba et le mutondo. Le premier est un bois qui se rabote difficilement tandis que le second convient pour l'ébénisterie. Ce sont là les rois de la forêt.

L'arbre le plus utile est le kibarebare; on le trouve

partout ; c'est un bois superbe, d'un aspect magnifique et qui sert à la construction des barques.

Le muhafu, qui donne de l'huile, de l'encens, des fruits et qu'on peut appeler l'olivier de l'Uruwa, pullule dans le nord, à partir de la Nyemba. Il est parfois de proportions gigantesques.

Tels sont les géants de la forêt qui arrachent au sol ingrat les aliments de leur vie.

L'aspect forestier n'est pas celui de la grande forêt. C'est le bois de chez nous, mais moins développé que le bois de la Cambre de Bruxelles.

Pour donner une idée de la fertilité relative du sol, il convient de noter que le manioc, par exemple, qui ailleurs mûrit en 2 ou 3 ans, atteint ici son plein développement en une année. La chaleur y est sans doute pour quelque chose.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

A, 2 (*suite.*)*Hydrographie.*

Le pays des Baluba-hemba est sillonné de nombreuses rivières et cours d'eau.

A l'ouest et au sud le fleuve Congo, que les indigènes appellent Lualaba ou Lugalaba depuis sa sortie du Mwero et non Luvwa comme l'indiquent les cartes actuelles.

Au nord, la Lukuga, déversoir des eaux du Tanganika.

A l'est, la Nyemba qui prend sa source dans les monts Mugila au pic Kahya-Mwenya, se dirige parallèlement à ceux-ci, vers le N.-N.-O. pour se jeter dans la Lukuga.

L'intérieur du pays est arrosé par trois ou quatre rivières d'un débit assez volumineux : la Luisi, avec son affluent de droite, la Lubilé; la Lukulu que viennent renforcer plusieurs affluents relativement importants, la Kimbi et la Lukusuwi à droite, la Lunanga et surtout la Luwiboso à gauche; enfin la Lusindoï, et la Lukumbi.

J'ai dit que les indigènes appellent du nom de Lualaba le fleuve Congo en aval de Mwero. En effet, jamais je ne l'ai entendu désigner sous l'appellation de Luvwa. Ce nom de Luvwa désigne un petit bout de fleuve compris entre la rive droite et l'île située devant Ankoro. Et soit dit en passant, Ankoro désigne exactement la pointe sud de cette île, *ha nkolo*, ce qui signifie « à la pointe de l'île ». La rivière que les cartographes ont convenu d'appeler Lualaba, est connue partout chez les Baluba-hemba sous le nom de Kamelondo. Voici peut-être la raison de cette confusion : le Kamelondo roule des eaux

sombres, chargées de détritits végétaux ; le Lualaba indigène roule des eaux plus claires. Non loin du confluent se trouve une île longue d'une quinzaine de kilomètres. Les eaux sortant du Kamelondo passent à gauche, celles du Lualaba passent à droite. Quand elles ont dépassé l'île, ces eaux continuent à couler pour ainsi dire côte à côte, sans se mêler. Ce n'est que bien loin en aval, tout près de Mbuli que le mélange s'est opéré. Ce qui fait qu'entre Ankoro et Mbuli, la gauche du fleuve a des eaux noirâtres, la droite des eaux plus claires. De là vient que les indigènes disent du même fleuve, le Lualaba, ou le Kamelondo, selon qu'ils veulent spécifier la partie de gauche ou la partie de droite, de là encore cette expression familière aux gens de la rive droite qui passent sur la rive gauche : « Je vais au Kamelondo », et vise-versa. Dans ces conditions, il est très compréhensible que les voyageurs, peu familiarisés avec la langue du pays, se soient trompés sur le vrai nom du fleuve.

De tous ces fleuves et rivières, seul le Lualaba est navigable pour les steamers jusqu'aux chutes situées un peu en amont de Kiambi. Au-dessus de ce point, le fleuve est sillonné de nombreuses barques, malgré les rapides, que les indigènes franchissent avec une dextérité remarquable.

La Lukuga offre le même spectacle.

Sur la Luisi et la Lukulu, on peut naviguer avec de très légères embarcations, à l'époque des hautes eaux, jusqu'assez loin de l'embouchure.

Quant aux autres rivières, on n'y voit guère que quelques pirogues de-ci de-là pour permettre aux habitants de passer sur la rive opposée quand les passages à gué ne sont plus praticables. Ces pirogues

BALUBA

(Congo.)

A, 2 (*suite.*)

appartiennent habituellement à l'un ou l'autre personnage important du village, qui se fait passeur d'eau pour percevoir un droit, consistant en une flèche ou une petite quantité de vivres.

Les rivières du pays des Baluba-hemba prennent toutes leur source dans les monts Mugila; elles s'écoulent en torrents impétueux vers le Lualaba ou la Lukuga. A la fin de la saison des pluies, leurs eaux sont tellement abondantes que le courant acquiert une violence extrême, et que par endroits elles débordent sur les rives jusqu'à une grande distance de leur lit. La Lukulu, par exemple, qui en temps ordinaire mesure 60 à 80 mètres de largeur devant la mission de Lukulu Sacré-Cœur, y atteint quelquefois une étendue d'un kilomètre et plus. On comprend que dans ces conditions le parcours des simples pirogues n'est pas toujours facile.

En général, les rives sont couvertes d'une luxuriante végétation d'arbres au feuillage épais; les pandanus et les palmiers rotang se mêlent aux mimosas dont les branches sont garnies de nids de tesserins. De-ci de-là cette belle végétation fait place à des roseaux pleins appelés malenge et à des roseaux creux appelés matete. Sur une grande partie de son parcours, entre Kiambi et les portes d'Enfer, le Lualaba est bordé d'herbes aquatiques flottantes, et de bosquets d'ambach. En amont de Kiambi, il prend un aspect beaucoup plus riant : d'innombrables îlots couverts à profusion de palmiers élaïs, dans lesquels se dressent de-ci de-là des

groupes de paillottes, donnent à ce coin d'Afrique le caractère d'un Eden. Les eaux des rivières, en temps ordinaire si limpides, prennent, à la saison des pluies, une couleur terreuse.

Bien des sources distillent une eau blanche, assez semblable à de l'eau de chaux. Cela tient peut-être à une désagrégation du feldspath qui a formé un dépôt d'argile blanche ou grise, sur laquelle l'eau séjourne. Cette eau est légèrement purgative : ce qui la fait rechercher des noirs.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

A, 2 (*suite.*)*Flore.*

Le Buluba-hemba est couvert de forêts, mais non pas de forêts vierges aux arbres gigantesques que le soleil perce avec peine. Ici les arbres sont assez espacés, et atteignent rarement plus de 20 mètres d'élévation. Au fond des ravins l'on trouve de-ci de-là d'épais fourrés ombrageant des sources fraîches et limpides.

Les arbres à fruits sont peu répandus. Le plus remarquable d'entre eux est sans contredit le muhafu. Son fruit ressemble à l'olive, par le goût et la forme; il donne une huile verte que les indigènes emploient surtout pour la toilette. Le suc résineux qui s'écoule du tronc est un encens parfumé; nous n'en brûlons pas d'autre dans nos chapelles; mêlé à l'alcool, il fait un bon vernis. Les noyaux des fruits servent au jeu de « peta », dont les indigènes raffolent. Le bois est excellent pour la construction de portes et de fenêtres, mais il se laisse difficilement raboter.

Un arbre fort utile et aussi fort répandu est le palmier à huile ou élaïs. L'élaïs est cultivé jusque dans les villages; chacun tient à avoir un ou plusieurs de ces palmiers. Les feuilles sont utilisées pour la confection d'engins de pêche, et le fruit pour fabriquer une huile de cuisine et de toilette.

P. COLLE.

Baluba. Congo, A, 2.

BALUBA

(Congo.)

A, 2 (*suite*).*Faune.*

Mon confrère, le Rév. P. Vandermeiren, veut bien me remettre ses notes sur la faune du pays des Balubahemba. Les voici avec le classement donné par les indigènes :

I. — Les Balubahemba rangent les oiseaux en deux genres : les diurnes, ou « tōni twa lyuba » et les nocturnes, ou « tōni twa bufuku ».

A. — Le genre des oiseaux diurnes se subdivise en plusieurs espèces :

1° Twa bwamba ou palmipèdes.

2° Tuzonzoboke a) twa lui : échassiers de rivière.

» b) twa ntanda : » de terre.

3° Bitekungi : rapaces diurnes.

4° Twa mu mpako : qui vivent dans le creux des arbres.

5° Twa mu lito : » dans les bois épais.

6° Twa mu ntanda : » dans la brousse.

7° Twa nzya : » au village.

Palmipèdes : Nsekwe : canard sauvage ; kakwali bamba ; kaomba ; kalongo sisi ; nyunzya : échassier palmé ; lufufu ; lukyo ; kampiti ou kayoyo : petit canard sauvage ; hoani : grue couronnée ; musenge wa kanlibu : grand échassier palmé ; nkua : grand oiseau qui a la réputation de crier comme le lion et d'échapper avec adresse au chasseur ; nkewizga ; nkoo : pic bœufs ; kinyinga nkomwe : sarcelle qui a l'habitude de vivre

avec un seul compagnon; kikalala; lihenye; kilondo; kisabasa; mulobi.

2° *Echassiers à pattes non palmées :*

a) *De la rivière.* — Kinsonka; kifolaba; kinkutumba; nzolo lihenye; nhina kabwa; kamba; kitendatenda ou lwiba : petit oiseau qui naît tout gris, passe avec l'âge au rouge et au noir; lunkangankanga; kavungu mutwi : oiseau qui ouvre ses ailes en nageant; les petits poissons, disent les noirs, s'y attachent, et l'oiseau les attrape à ce moment; lumpu; kankulubindi; mobe; lunkele nkele; munhowba : oiseau noir et blanc dont le cri imite le bruit lointain du tambour.

b) *De terre.* — Katumba; kazolo wa ntanda : poule sauvage, vit surtout de sauterelles; tuba : idem.

3° *Rapaces diurnes.*

Nzwiba ou mukebo ou mbalanga; kizanza makanga; kikolwe; kumbya; lubemba; kanhunhanhenze; kahungu wa nseso; kabemba; likubi; lulamuna byula; kakokokwe; kibà luvula : qui fait trembler ses ailes.

4° *Oiseaux qui nichent dans les creux des arbres :*

Lukwekwe; mpala hala : bycanistes leucapigius; mukanga; kibangula : pic (oiseau grimpeur); luhanga; kyobobo; mukeyye; kinkalanhongwe.

5° *Oiseaux qui vivent dans les fourrés :*

Nduba : faisan huppé à couleur métallique;

Kiloba : » » (grande espèce);

Kalubaluba : » » (petite espèce);

Nkobonkobo; mulongwe ou kamutende : petit oiseau qui a une queue démesurément longue; kanyonga; kasukwa : espèce de perroquet; kisalozi : ressemble à la perdrix; nkulinkuli; membe : chauve souris, le fer de lance; nsanga noni; kinsonkwensonkwe.

BALUBA

(Congo.)

A, 2 (*suite.*)

6° *Oiseaux qui vivent dans la brousse.*

a) Kiseti : pigeon ramier; nkuti : sorte de ramier, qui dit en roucoulant : kukukutyavunga (il a un cercle autour du cou); kahele : tourterelle; kakulu kankuti : tout petit ramier; kamukutya (ailes rougeâtres); kinyinga (ailes vertes).

b) Nkunda ou nkulimba : pigeon domestique.

c) Passereaux : sihumpe : huppe commune; talaliba : ouvre ses ailes en sifflant; mukuku : siffle presque une gamme entière matin et soir : ku ku ku ku...

Lunkwi ou lungondo : petit oiseau qui vit en bande; muhuluhulu; kasokwa nkali : oiseau de pluie; katobotobo (idem); kinkwenka; nsonkwe; mulama; mulima : oreillard; kafuku lima : chauve-souris ordinaire; kibomowe; kyonyi ngulungu; nkinswi : perruche verte; kikwekusu; katumba ka nzme : francolinus nahani; kizima : étourneau noir qui n'a pas de nid; kasozyo : petit oiseau mouche à long bec noir et pointu; katende : surnommé moineau de brousse; mungwa : ressemble au kizima, est plus noir encore; musala mpazi ou munsosonso (qui disperse les fourmis); kaseba : oiseau à miel; kankundulu; kamimbi : hirondelle noire; kalungwalungwa : hirondelle rouge; kabyo : eugoulevant; mbokimboki : chante son nom : do re do re; kisohesohe; lunsingsingé; kamutombo lebwelebwe : veuve; kayabe jingi : demeure dans des trous près de l'eau; kamanzenze; kanlya bumonya; kampondo ngazi; kyenda : yeux jaunes, poitrine blanche, pattes rouges, gros bec noir; lingole :

corbeau; kakubala nkubala; ntumba mubisiki; lutonge; kakibulu; kasenge muhuluhulu; kinsokwensokwe; kinsompolyo.

Kakikwelu; Kilea : se pose sur les cornes des bêtes; kinsompe; kibongote : barbatula rubrigularis.

Gallinacées : nkanga : pintade; nkwali : perdrix.

7. *Oiseaux qui vivent au village :*

Nzolo : poule ordinaire; nzolo walusyasya : autre espèce de poule; tombolwe : grand coq; katungulwe : coq rouge; musole : moineau; kamukonga : hochequeue; lisohe : tisserin couleur de canaris qui niche en bande au village où il suspend son nid aux branches d'un grand arbre.

B. — Le genre des oiseaux nocturnes a moins d'espèces :

Nfwifwi : chouette; katukutuku mulye; ntekele mpuku : vit dans les bois; nundi : strix cabrae; kankitina miketo : m. à m. le petit qui n'a pas peur des flèches, il craint la pluie et non les flèches, disent les noirs; kahwa : petit oiseau de proie; likubi; kisonono; tukutukubi : huhua leucosticta.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

A, 2 (*suite.*)

II. — Les Baluba-hemba rangent les mammifères en cinq classes :

- 1° Les bêtes à cornes : banyama majinji ;
- 2° Les onguiculés : banyama ba bikufi ;
- 3° Les ongulés : banyama ba bikono ;
- 4° Les grimpeurs : banyama ba nkanda ;
- 5° Les carnassiers : banyama bili.

1. *Bêtes à cornes* : Kasya : cephalophus grimmia; ntengu : antilope equina; nkonzi : harte beest (bubalis); nsefu : élan du cap; mfumbwe : antilope grande et noire, ayant les cornes en demi-cercle; nsunu : reetbok, éléotrague; mbazi : antilope roux pâle; nkondolo : antilope; mpala : antilope; ngulungu mbuji : antilope; ngulungu : antilope rousse; ngombe ngombe : ngolo : zèbre; mboo : buffle; vache des bois (buffle).

2. *Onguiculés* : Nzovu : éléphant; nzuzi : serval; jyobo : civette d'Afrique; mpaka : chat sauvage; nsimba : genette; mukonzwe; nengo : sorte de fourmillier; nkonge; nzenzi : rat des roseaux? kalulu : lapin; muyenga; ndwiba muleka : lièvre rougeâtre; ndwiba kabonzo : lapin blanchâtre; mukala; nkumbi; kabunli : espèce de rat; muzeu : sorte de renard bleu d'Egypte ou de chacal; kibilubulu; kibilubuli; mpombo : taupe; ngamba; mpongo : rhinocéros; nungu : porc épic; kam-punzu.

3. *Ongulés* : Kabuluku; kihелеle; ngulube : cochon domestique; ngulube wa ntanda : cochon sauvage; mbuzi :

chèvre; mukoko : mouton; ngama; ntundu; mpenge : sanglier.

4. *Grimpeurs* : Kasindi : conepate; jihale : grand écureuil; kabele : petit écureuil; kasila; membe : chauve-souris (fer de lance); nkolo : sorte de gerboise; nfuke : gerboise blanche; nkima : singe rougeâtre; kibila; mbele : singe gris-noir à longue queue; kahungu mkamba : singe vert d'Afrique; jikukwe; mpuya : singe capucin; kibulu : lézard; kusu : lézard doré; munso : lézard ordinaire; lunkusunkwe : caméléon; kalwelwe : reinette commune; mbala; hulumba; nkaka : pangolin; kabunlya hunga; mbulu : varan; nsamba; kihona buku; mbala nsimba.

5. *Carnassiers* : Nzuzi : serval; ntambo : lion, nge : léopard; muhonda : sorte de lynx; kimbwi : hyène rayée; kimungu : hyène tachetée; nsokwa kibala : gorille, ngwena : crocodile; manda; mvubu : hippopotame; les Baluba-hemba le placent parmi les carnassiers.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

A, 2 (*suite.*)

III. — Les insectes sont classés en quatre catégories :

- 1° Bisi bilonga buki : faiseurs de miel ;
- 2° Bisi bilandalanga : insectes qui rampent ;
- 3° Bisi bitumbukanga, insectes qui volent ;
- 4° Ba mpasu : sauterelles.

1. *Faiseurs de miel* : Nyuki : abeille, mwila, kahuzya, kihasi, lusimpitika, mpela, kihukya nsi.

2. *Insectes qui rampent* : kibambale : chenille processionnaire, kintolekela : chenille, kitunye, lumonyi, bobelabobela : araignée loup, kutekute, ngamba-mvule, kyambokola : huitre, kilamata : limace, munyamvi : ver de terre, kyolo, mutofi, bwinyae, kampeme, kabwe mutuntuminwe, kifwa-nkakanya, jiyongolo, tanda-mbumbuli : araignée, munyongola : mille pattes, kaminye : scorpion, nkalabandwe : crabe commun, lwilange : scolopendre, musyundu : sangsue, kikoka-tuvi : pousse crottes, nhendanhenda-kilala, lukunka-byoto : araignée mineuse, kihanga-nkunzi : qui entoure sa larve de petits bâtonnets, kaviya muti, nyonga : gros escargot, fukunyi, jitetemena, luketekete, mansenda : pou de tête, mansanga, kabambae, byona, katete, kau, makila kumwenge.

3. *Insectes qui volent* : kibebele : papillon, luzu, luswa, munyonzulu : libellule, kalunga-syekesyekye, kababu : goliath, kigungu : pyrophore eucuyo, mukunkuma, kahite njozya, lusema, luisi-mumbu, lukunka-nzila, kahohwe : petit hanneton de St-Jean, lupenzi : perce oreille, kimputu : punaise blanche, konkote, nzi ou nziye : mouche ordinaire, lucane : cerf volant, kinku-

vumbele : sorte de dytique, nkunli, zungununu, kayembe, tembwe na nyembo, kamunyingulu : sorte de cottine, jitembo : guêpe, byundu, nkombe, kibu : petite mouche qui pique fortement, manyingale, kinye, ngenze : grillon blanc, kazikula-mumba, ntambo-luzi : taon, m. à m. lion mouche, kumbu tula, kamwe : moustique, lusuma ngu-lungwe : guêpe noire.

4. *Sauterelles* : Luziye : criquet voyageur (rouge), kiyenga, jilumbwa, manda-kabobo, lukoko, lunkulimbawe, kamba-lusengo, kalibu-ngelele, nkungwa-membe, kibombo-mungwa, munyunzya, kalenza-manso-nokwa, munzenze, nja-mako, kibundulu, kiyaya, tobelwe, kilala-muhanzi, munwe wa mufumu, hela luku, kihona buku, kata-kanhundu, kinkwembele, kanli ka lulundu, lobola nkuta : espèce de mente pieuse, kihwita mamina, kibokoko, kamukutya, kifwanyi kibusiko, kinanganandozi, mukengele.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

A, 2 (suite).

IV. — Les poissons sont divisés en cinq classes :

1° Banso : silures ;

2° Biteke : synodontis ;

3° Misiha : poissons à écailles.

4° et 5° Ces classes n'ont pas de noms correspondants en français.

1. *Silures* : Mpondo : très grosse silure, lulenvwe : clarias longiceps ou breviceps, kihula.2. *Synodontis* : Nyundu : chrisichthys, mbua, ndama : euchilichthys, katyipio : belonoglanis tenuis, mpongolo : synodontis longirostris, mpemba teke : synodontis multi punctatus.3. a) *Poissons à grandes écailles qu'on enlève pour la cuisson* : Mpuhu : labeolineatus, manda : hydrocyon Goliath, mutukwe ou kikolwa : labeo cyclorhynchus, liyembe : citharinus gibbosus, mutesi, distichodus maculatus, mpalasa : distichodus fasciolatus, banza mukuhe : eugnathichthys macroterolepis, kasisi musiha : phago intermedius, katantala ngwena : neoborus ornatus, ntota : citharinus macrolepis, kaluala : labeo? kimbulwa : mugil cephalus, mubanzye : mungil capito, kikele-kifita : diagramma, ntembo : trilapia labiata, kikele-kitoka : trilapia Cabrae, kalevee : trilapia Dardennii, musila : barbus katangae, manga : alestes grandisquanus, mbele : alestes Fuchsii, kitondo kya mabwe : lamprologus tretocephalus, ntonta : lamprologus tetracanthus.b) *Poissons à petites écailles qu'on n'enlève pas en général* : Malolo, lilolo mukata : mormyrops curtus, kihika kya

mulohwe : mormyrops attenuatus, mulobe, kihinyi : marcusenius Wilverthi, mumpompa : marcusenius tumifrons, tungu milomo (nkoti) : guathonemus, wasolele : genyomyrus Donnyi, lime malonda : bryconethiops microstoma, kabundi mukoma nyama : mormyrus proboscirostris, lukuhe : mormyrus ovis, nsakata : xenochromis, kilunda : barbus congicus.

On peut y ajouter de tout petits poissons appelés : misiha ya nkenga.

Il y a aussi ; le musyekele, polypteridœ, qui tout en ayant des écailles (qu'on enlève au moyen du feu) ont quelque ressemblance avec le mastacembelidœ ou milombwa ; ils tiennent donc de l'anguille.

Le musyekele mukunga : polyplerida congicus et le musyekele lumoto : polypteridœ Delhezi.

Quatrième classe : Mponge : euthropius, luhonge lutoka : euthropius grenfelli, luhonge lufita : euthropius brun foncé, luhonge kilya nkungwa : euthropius, le plus grand de l'espèce.

Cinquième classe : Mulombwa : mastacembelus (sorte d'anguille). Les Baluba-hemba rangent parmi cette classe les nsombo, protopterus de la famille des lepidoserenidœ.

Reste le tetrodon mbu : kibumbye (appelé le poisson vénéneux); dont on mange la chair, mais non la peau; et le nyeka, poisson électrique, malopterurus electricus.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

**A. — Renseignements géographiques
et ethnographiques généraux.**

3. Cartes.

Voir la carte en annexe.

BALUBA

(Congo.)

**A. — Renseignements géographiques
et ethnographiques généraux.****4. Population.**

La population diminue, semble-t-il, depuis un certain nombre d'années. En 1899 et 1900 c'était la petite vérole qui la décimait; actuellement, depuis cinq à six ans, c'est la terrible maladie du sommeil. De nombreux villages ont disparu, surtout entre la Luisi et la Lukuga.

La natalité ne parvient pas à remplir les vides. D'ailleurs, nous avons remarqué que rarement une femme a plus de deux enfants (je parle des non-converties au catholicisme). Après de multiples examens nous avons conclu que l'on doit compter 1 1/2 habitant par case; pas plus. Ainsi, au village de Kyombo-Mbayo, sur 500 habitants, il y avait 165 hommes adultes, 223 femmes, et le reste était composé d'enfants. Il y avait alors, en 1902, environ 350 cases.

Au village de Djuba, sur la Niemba, affluent de la Lukuga, il y avait environ 250 cases.

A la même époque le village de Musisinga, (sœur de Kyombo-Mbayo), aussi sur la Niemba possède environ 150 cases.

Le village de Kasongo (autre sœur de Kyombo), sur la Niemba, a environ 100 cases.

A 20 minutes de là, le village de Soswa, 150 cases.

A 2 heures au nord, le village de Tandwe, 100 cases; (actuellement il n'existe plus).

Plus au nord encore, à 4 heures de là, le village de Kisi, une centaine de cases.

Sur la Lukulu, le village de Kalea compte 150 habitants; à une demi-heure, plus en amont, le village de Luba : 300 habitants; à 2 heures de là, sur la Kibumba, un groupe de villages d'esclaves, contenant 300 habitants; à 4 heures vers l'est le village de Lubansila, avec 150 habitants.

A l'ouest, en aval de la Lukulu, le village de Mazanza avec 300 habitants; à 20 minutes de là, le village de Kabanga le borgne, avec 250 habitants.

Voilà pour le territoire du chef Kyombo-Mbayo en 1902.

Tous ces villages étaient administrés par des membres de la famille de Kyombo, sauf trois : Soswa, Luba (qui est venu d'au-delà du Lualaba à la suite de guerres intestines), et Mazanza, petit chef indépendant, non rattaché à une grande famille.

Indépendamment de ces grands villages, il y a une foule de petits villages secondaires, qui se rattachent aux chefs des grands villages dont il vient d'être question; et qui sont régis par les membres de leur famille ou par les Bilolo (les anoblis, qui ont reçu du grand chef une portion de territoire pour actions d'éclat ou autrement).

Si la masse de la population est répartie dans les grands villages, je crois cependant pouvoir dire que le montant de la population de tous les petits villages est à peu près aussi nombreuse que l'autre.

Du reste, il semble, qu'à raison de la sécurité apportée dans le pays, la masse de la population autrefois ramassée dans les gros villages, tend à se dissoudre et à s'écouler dans les petits villages. Si l'on remarque beaucoup de cases vides maintenant dans les gros

BALUBA

(Congo.)

A, 4 (*suite.*)

villages, ce n'est pas que la population ait diminué d'autant, c'est qu'elle s'est dispersée; on ne redoute plus les coups de mains comme autrefois.

Au nord de Kyombo Mbayo (chef de la branche cadette), sur le territoire de la Luisi, on trouve Kyombo Mkubwa (Kyombo le grand) qui est suzerain de Kyombo Mbayo et de tous les Ba-Kyombo.

Son territoire propre est situé au nord et au nord-ouest de celui de Kyombo Mbayo.

Le grand village de Kyombo Mkubwa compte 500 habitants. Il a de plus de nombreux villages. En somme, il est plus grand chef que Kyombo; son monde est massé sur les bords de la Balaï, bien groupé et très nombreux.

A l'est de Lubile, il y a le territoire de Kyombo-Kyan-sengo; son principal village compte plus de 200 cases.

A côté, habitent les Bangoy, dont le chef principal en 1902 était Makombo, et dont le principal village était composé, près de Luisi Saint-Lambert, de plusieurs centaines de cases, avec un pourtour de petits villages très habités. Il y avait près de Makombo deux villages, dont les chefs étaient Nzoa et Mema. Ces villages avaient plusieurs centaines de cases.

Autour de la mission Saint-Lambert, il y avait, en 1902, plus de 3,000 Bangoy. Aujourd'hui tout est tué par la maladie du sommeil.

A l'est le village de Kinsunkulu, florissant, avec des centaines de cases.

Sur la Luisi encore deux villages importants à noter : Masika, 300 cases et une grande banlieue; Bituka, dont le chef était puissant.

A l'ouest de Kyombo-Mbayo, le chef Kientu, dont le village se trouve à l'embouchure de la Lukulu. En 1902, ce village comptait 350 habitants; ceci sans ses annexes, d'ailleurs nombreuses.

A quatre lieues au sud de Kientu, le groupe du chef Kabanga. En 1902, son grand village comptait plus de 500 habitants. Sous sa dépendance, se trouvait le chef Setchi qui avait un village de 50 habitants, sans compter une couronne de petits villages. Outre Setchi, Kabanga avait une foule d'autres vassaux sur son territoire, le long du Lualaba.

Au sud de Kyombo-Mbayo, à une demi-heure de là, de l'autre côté de la Lukulu, se trouve le petit chef Mbuyu, qui avait en 1902 un village de 150 habitants. Mbuyu est un chef indépendant.

Vers l'est, au-delà du territoire de Kyombo, le groupe de Mwenge, trois villages échelonnés le long de la Lukulu, à 10 heures de marche de Kyombo. Il y avait là 5 à 600 habitants.

A 10 heures de marche plus loin, toujours vers l'est, le groupe de Mulenga. En 1900, il y avait un gros village de 600 habitants; puis une série d'autres villages, dont plusieurs importants.

Au sud-est de Kyombo, sur la Luwiboso, le groupe des villages de Paramino (nègre esclavagiste venu à la suite des Arabes) avec 400 habitants.

Au sud de Kyombo, sur la Lusindoï, le groupe du chef Moliro, avec un village de 250 habitants, sans les annexes. On peut évaluer ses sujets à 700.

Au sud encore, sur la Balaï, le village du chef

BALUBA

(Congo.)

A, 4 (*suite.*)

Mbalala, avec 200 habitants; en plus, son cortège de petits villages.

Plus loin, le groupe Kalamata, dont le gros village est situé aux pieds de la chaîne Murumbi, à l'endroit où elle coupe le Lualaba, et qui compte 200 habitants. De nombreux petits sous-chefs lui faisaient une auréole puissante en 1902.

En descendant le Lualaba vers Kiambi, nous trouvons le grand chef Niemba-Kunda, qui avait, dans son village, plus de 300 habitants. En plus, les petits villages.

Nous arrivons, à une journée de marche plus loin, chez les Mwika (pays aux palmiers); les habitants vivent sur des îlots entourés de rapides très nombreux. Trois chefs Mwika principaux : Mwika-Kikumba, Mwika-Kyonzi, Mwika-Mpweto.

Ces villages avaient chacun de 2 à 300 habitants.

Puis, le village de Ngombe-Kiambi; c'est le Kiambi actuel. En 1902, il comptait 150 habitants.

En outre, il y a la série des groupements à l'ouest des Bakyombo, sur le Lualaba et son hinterland de notre côté, dont je ne puis évaluer la population.

Quant aux villages situés sur le territoire au nord de l'Uruwa, au sud de la Lukuga, notons les grands chefs Mbuli, Mulongo, dont les sujets répartis dans de grands et beaux villages, ont été fortement éprouvés par la maladie du sommeil.

En somme sur un territoire de 36,000 km², environ 80,000 habitants, 2 habitants par kilom².

P. COLLE.

Baluba. Congo, A, 4

BALUBA

(Congo.)

**A. — Renseignements géographiques
et ethnographiques généraux.****5. Occupations principales.**

Les Baluba-hemba sont cultivateurs. Pendant le temps de pluie, ils passent une bonne partie de la journée aux cultures, surtout les femmes et les filles.

Pendant la saison sèche, les hommes passent leur temps à la chasse, à la pêche, en voyages ou en beuveries incessantes accompagnées de danses; pendant le temps qui n'est pas consacré à préparer la farine et la brède, les femmes font des paniers, des pots, ou bien vont pêcher de petits poissons, ou chercher dans la brousse le menu fretin qu'elles destinent à l'assaisonnement du repas du soir.

La vie des Baluba est sédentaire.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

**A. — Renseignements géographiques
et ethnographiques généraux.****6. Immigration, émigration.**

Quand j'arrivai dans ce pays, les habitants vivaient constamment sur pied de guerre; les chefs plus faibles s'étaient établis aux abords des villages des chefs puissants. Kyombo Mkubwa et Kyombo Mbayo entre autres avaient près d'eux des chefs de familles différentes, et par suite indépendants. Après nous, vinrent s'établir les agents du Comité spécial du Katanga, à Kiambi et à Lubilé. La paix régna dans le pays; aussitôt tous les petits chefs reprirent l'un après l'autre la route de leurs pays respectifs où ils relevèrent les villages. Mais je ne pense pas qu'aucun d'eux franchit les limites du Buluba-hemba. Il n'y a donc pas eu d'émigration proprement dite.

La population est cependant assez flottante en ce sens que les particuliers s'attachent aux chefs qui leur procurent le plus d'avantages; au moindre ennui, ils les quittent pour suivre un autre chef, quelquefois très distant, voire ennemi de leur chef.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

**A. — Renseignements géographiques
et ethnographiques généraux.****7. Parenté avec les tribus voisines.**

Les habitants de l'Uruwa se trouvent placés sous l'autorité d'un certain nombre de familles seigneuriales, dont ils forment pour ainsi dire la clientèle. Les familles Kyombo, Mulongo, Ngoy, Mulenga, Mwenge, Kasanga, Kientu, etc., forment le groupe que les voisins d'ouest appellent Baluba-hemba, que je décris spécialement. (1)

Ces familles sont toutes plus ou moins apparentées les unes aux autres par les liens d'une commune origine. Découvrir ces liens, n'est pas chose aisée. Mais comment arriver à un tel résultat? Comment faire pénétrer un peu de lumière dans ce fouillis. Un des moyens les plus pratiques pourrait bien être celui de noter soigneusement ce que la tradition a conservé des déplacements successifs des chefs de village et surtout des grands chefs du pays.

Voici tout d'abord la légende que me racontèrent des payeurs du Kamelondo, légende que j'ai d'ailleurs retrouvée au Marungu et en Utumbwe.

Il y a fort longtemps, le nommé Kahatwa, fils de Kazali, vint avec ses deux femmes, de loin au-delà du Lomami, s'établir au lac Kisale. Tous trois descendaient de la famille Bwina-Mbayo. Sa femme appelée Ndaï,

(1) Nous groupons sous le nom de Baluba-hemba les groupes Baluba-hemba et Bahemba purs.

était issue de la branche Bena-luba ou baluba. Elle donna le jour à un fils qu'elle nomma Kongolo, et à deux filles, Bulanda et Keta. Tous avaient le teint rouge. La terre alors était encore molle.

Bulanda se maria à un grand chef venu de l'Est, le nommé Kakenda. Elle en reçut un fils extrêmement intelligent, Kalala Ilunga, qui tua son oncle Kongolo auquel il succéda. Lui-même engendra plusieurs fils : Ilunga-Nsungu, Ilunga-Kabale, Kibanza. A sa mort ceux-ci se partagèrent le pays situé entre le Lualaba et le Lomami. Leurs descendants l'occupent encore aujourd'hui.

Il existe une autre légende, que Mwamba, grand chef des Babemba, raconta dans un discours de bienvenue adressé à deux de mes confrères du Nyassa en 1892, discours immédiatement noté par eux : (1)

« Autrefois les Européens et les Baluba vivaient ensemble dans l'Uluba (Uruwa). Ils avaient un père commun, mais leur père les faisait travailler beaucoup. Ses fils alors se fatiguèrent de cette situation. Kitimkulu l'aîné et tous les autres qui étaient tous chefs de village se levèrent pour aller chercher ailleurs une vie plus douce. Les Baluba blancs passèrent la mer et allèrent en Europe où ils ont eu beaucoup de biens. Pour nous, arrivés sur le bord de la mer nous eûmes peur et le fils de Kitimkulu mourut. Alors nous avons découvert dans les rochers de la mer une vieille femme et nous la priâmes d'enterrer le fils de notre chef. Elle le fit. Nous ne pouvions plus quitter le pays où était enterré le fils de notre chef. Nous revînmes donc sur nos pas, et lorsque nous fûmes arrivés au pays de l'Ubemba,

(1) Les deux missionnaires étaient venus dans cette partie du Nyassaland, dans le but de créer avec Mwamba les premières relations, qui devaient faciliter l'établissement projeté d'une mission.

BALUBA

(Congo.)

A, 7 (*suite.*)

Kitimkulu partagea le pays entre ses frères. Ils tuèrent beaucoup de monde, mais enfin ils se dirent : « Si nous tuons tout le monde, avec qui resterons-nous? » Ils cessèrent alors de tuer et de mutiler les gens qui se réunirent bientôt autour des chefs, et firent le grand peuple des Babemba. »

Ici Mwamba place l'histoire de toutes les provinces et de tous les chefs de l'Ubemba. C'est une longue nomenclature de noms propres d'hommes et de pays qu'il a été impossible aux Pères de retenir.

La légende de Mwamba, comme on le voit, mérite toute notre attention. D'après ce vieux chef d'une grande famille, le peuple tout entier des Baluba s'est porté vers la mer, à une époque indéterminée, puis une partie est revenue en arrière, se fixant définitivement dans l'Ubemba.

Il est intéressant de rapprocher de ces légendes deux noms que le R. P. Vervaecke place à l'origine des Bena-Lulua : je veux dire Muluba et Mufemba. Muluba devient le père des Baluba; Mufemba, le père des Bafemba au Bahemba, (1) branche cadette issue de Muluba. Or il est à remarquer que les Baluba de l'Ouest appellent tous les Baluba situés à l'est de chez eux des Bahemba c.-à-d. gens, descendants de Muhemba. D'où vient aux habitants de l'est cette appellation?

(1) Le changement de *f* en *h* est très fréquent. Ainsi le mot prononcé Kikofolo à l'ouest du Lualaba, devient Kikoholo à l'est. Cette permutation se constate dans une foule de mots.

Peut-être pourrait-on l'expliquer par le fait d'une première séparation.

Les familles issues de Muluba, c'est-à-dire les Baluba dont parle Mwamba, se seraient dirigées vers le nord ou le nord-ouest. A leur retour ils se seraient établis à l'ouest des Baluba restés au pays, et les auraient tous considérés comme descendants du Mufemba.

Peut-être aussi la branche aînée occupait-elle au début des territoires situés à l'ouest de la branche cadette issue de Mufemba. Vu la tendance des noirs d'une branche aînée à se prévaloir sur ceux d'une branche cadette, les Baluba auraient affecté du dédain pour les Bafemba ou Bahemba. De là, la coutume qu'on retrouve chez les Baluba d'appeler avec une pointe d'ironie Bahemba tous ceux qui habitent à l'Est de chez eux.

De plus ne pourrait-on pas reconnaître dans ces groupes de Baluba que l'on rencontre vers le nord-ouest, jusque près des monts de cristal les plus anciens envahisseurs. La langue qu'ils parlent semblerait le prouver, puisque les formes grammaticales paraissent d'autant plus archaïques, les éléments du verbe d'autant plus usés, qu'on avance vers ces groupements extrêmes.

Tout cela tend donc à prouver : 1° que le pays primitif des Baluba est situé à l'ouest, loin de leur pays actuel ; 2° qu'une première poussée s'est faite vers les lagunes du Kamelondo ; 3° qu'une poussée s'est faite en même temps, ou plus tard, vers le nord, ou le nord-ouest, jusqu'à la mer ; 4° que tout ce monde est revenu sur ses pas, sauf quelques groupes qui sont restés en route ; 5° qu'un groupe nombreux, dirigé par Kitimkulu, est allé s'établir en Ubemba, d'où il a donné naissance aux

BALUBA

(Congo.)

A, 7 (suite).

groupes Babemba et Batabwa établis depuis le Nyassa jusqu'au Tanganika: 6° que les Baluba restés aux Lagunes ont pris l'habitude de désigner sous le nom de Bahemba leurs frères établis à l'est.

Suivons les pérégrinations de nos Baluba, devenus Babemba.

Ces Baluba d'Ubemba ou Baluba-Babemba se sentirent bien vite à l'étroit dans leur nouveau pays; les émigrations ne purent tarder. Mowa Kakunga Mukulu femme de sang noble, se dirigea vers le nord, et s'arrêta dans une région située entre le Banguelo, le Mwero et le Tanganika, en Itawa. Elle y fonda la royauté des Bazimba. Plus tard, d'autres Babemba émigrèrent vers la même région. En effet à une époque qu'il est bien difficile de déterminer, mais qui est bien antérieure à deux cents ans, les Babemba campés à l'Ouest du lac Nyassa subirent la poussée d'une invasion venue du Sud (1), je veux dire une bande de Zoulous ou Bangoni, bande qui reparut d'ailleurs au début du siècle dernier jusque sur les deux rives du Tanganika. Ces Babemba ainsi bousculés pénétrèrent en grand nombre dans le pays d'Itawa. Ils vinrent se buter contre leurs frères de race, les Batabwa, ou plus exactement, les Babemba d'Itawa, sous l'autorité de la famille Bazimba. Le chef de cette

(1) Le fait est indiqué par un travail de Mgr Lechaptois sur l'ethnographie des peuples situés sur la rive allemande du Tanganika.

famille était alors le nommé Nsama, petit-fils ou au moins descendant de Mowa Kakunga Mukulu.

Des renseignements qui précèdent, nous pouvons déjà conclure que les Babemba du Nyassa, et ceux d'Itawa ou Batabwa, ont avec les Baluba des liens d'une commune origine.

Un jour, le chef Kasanga, apparenté à Nsama, alors chef de la famille Bazimba, mis à court de terrains par les nouvelles immigrations de Babemba, quitta le pays avec tout son monde et vint établir ses pénates au bord sud-est du Tanganika.

Cette famille Kasanga est reconnue comme la plus ancienne, celle qui descend de la branche aînée des Babemba. Elle est originaire de chez Tanga, au Muovwe, dans l'Itawa. Le mariage d'un de ses chefs nommé Mango (fils de Kaobo et d'une femme de la famille Bwanza, branche aînée des Kasanga) avec une fille de Nsama, occasionna la fusion des bakasanga aux bazimba, en sorte que ses descendants ont dans les veines du sang de bakasanga et de bazimba. La famille Bwanza dont faisait partie la mère de Mango est une ancienne branche de bakasanga, établie au Kabwire (Lukumbi).

Voici comment un chef de village du plateau de Kirungu raconta l'histoire (1) : La famille Kasanga, vint jadis s'établir au pays de Masanza. A cette époque, ce pays était probablement désert. Là les membres de cette famille ne tardèrent pas à se multiplier, et remplirent bientôt toute la contrée (2). Plusieurs d'entre

(1) Je traduis presque littéralement les paroles de mon narrateur, nommé Mwembezi. Fils d'un père Mubwire, et d'une mère Mutabwa, descendant de la famille Kasanga, il est des plus autorisés pour en parler.

(2) Cela signifie que les membres de la famille seigneuriale étaient si nombreux qu'il devenait difficile de leur trouver un bout de territoire.

BALUBA

(Congo.)

A, 7 (*suite.*)

eux s'en allèrent. Les uns gravirent les hauts plateaux du Marungu, les autres allèrent le long du Tanganika. Parmi ces derniers se trouvaient deux jeunes Batabwa, un frère et sa sœur. Ils s'arrêtèrent avec leur suite sur les bords du marais Lunga, non loin du cap Zongwe. Ils trouvèrent là quelques personnes, peu nombreuses d'ailleurs.

Ces personnes étaient de leur parenté, et l'une d'elles n'était autre que leur plus jeune frère. La sœur ayant des plaies, le frère aîné lui dit : « Toi, ma sœur, reste ici, que j'aille à Masanza chercher les objets que nous y avons laissés ». Et il partit. À son retour, voilà qu'il trouve sa sœur mariée et son mari était son propre frère cadet. L'aîné alors dit : « le pays est-il si restreint que le frère soit obligé d'épouser la sœur? » Et la guerre commença. Enfin, ils déposèrent les armes ; mais la famille Kasanga s'était divisée en plusieurs branches. Celle du marais Lunga fut nommée Luluvya, c'est-à-dire qui a perdu ; une autre branche s'appela Bakwakilunga ; celle-ci s'en alla sur les plateaux du Marungu ; il y eut encore les bakwakisanza, les bakwamanda et les bapemba. La branche principale (celle sans doute du frère aîné) s'appelait bakalanga ; celle-là conserva le nom d'origine bakasanga. Elle vint s'établir plus au nord dans le pays, le long duquel coule le Tanganika, pays désigné sous le nom d'Utumbwe, et qui allant du Mrumbi jusqu'à Rutuku couvre les hauts plateaux du Marungu

jusqu'à l'Uruwa et le Buoloolo. C'est pourquoi les Bakasanga établis dans l'Utumbwe sont appelés Batumbwe, alors que ces mêmes Bakasanga qui se sont fixés sur les monts Marungu sont désignés sous le nom de Bena Marungu (1). Leur langue à tous est le Kitabwa qui a seulement varié un peu d'un pays à l'autre. C'est dans ce pays d'Utumbwe que sont nés Lusinga et Tumbwe son frère cadet, devenus chefs des deux grandes familles. Tel est le récit de Mwembezi.

Comme on le voit, une partie des descendants de Kasanga allèrent au Marungu. Tout près de là, au sud-ouest, sur la Lufunzu, se trouvait déjà une autre branche venue d'Itawa, et descendant elle aussi de Kasanga, je veux dire les Bwanza de chez Kizabi; leur pays s'appelle Kabwire. Ils se disent plus anciens que les autres Bata-bwa. Et sont-ils en dispute ou en discussion avec ces derniers, ils ne manquent pas de le leur rappeler par ces mots : « Tais-toi, je suis mubwire, je suis plus vieux que toi », ce qui signifie « j'ai droit à ton respect, puisque je descends d'une branche plus ancienne ».

Que devinrent les Luluvya, les Bakwakilunga et les autres dont il a été question? Je n'ai pas eu l'occasion de prendre sur elles des renseignements. Je pense que toutes sont à compter parmi les Bena-Marungu. Quant à la branche principale, celle que les noirs continuent à appeler « Mukulu wa Babemba » la grande des Babemba, c'est-à-dire des Babemba issus d'Itawa, la famille bakalanga ou bakasanga proprement dite, voici quelques autres détails à son sujet. Je les tiens d'un vieillard plus qu'octogénaire, Kiwele, chef d'un village situé au pied du mont Murumbi, arrière-petit-neveu du

(1) C'est ainsi que nous disons aussi : les Bourbons de France, d'Espagne, de Naples.

BALUBA

(Congo.)

A, 7 (*suite.*)

chef envahisseur; ce qui fait remonter l'invasion approximativement vers l'an 1800.

L'aîné Lusinga dominait sur les monts Mugila au Maumbwe; il avait établi son village aux environs de la source de la Nyemba, affluent de la Lukuga. Tumbwe son frère cadet s'établit entre Lusinga et le lac, tout près des sources salines d'Usongo.

L'aîné eut la fortune moins favorable que son cadet. En effet, un de ses descendants, Lwenge, fut battu par les guerriers de Kyenga, vers la fin du dix-huitième siècle.

« Un chef de l'Itawa, appelé Kyenga, de la branche Manda de la famille des Bazimba, venait de faire la guerre avec Kazembe-Malunda (dans la Rhodésie actuelle) et avait été battu. Une des clauses du traité de paix fut que Kazembe recevrait pour femme la nièce de Manda. Celle-ci fut donc enlevée à son mari, un certain Mango. Furieux et impuissant le mari devenu veuf s'ex-patria. Il partit dans la direction du Nord, à travers les montagnes du Marungu, et s'arrêta dans un pays occupé par la famille des Batumbwe, c.-à-d. aux environs du mont Murumbi. Il fut dès l'abord frappé de la fertilité du sol et de la timidité des habitants. C'en fut assez pour le déterminer à retourner dans son pays, et à faire part de sa découverte à ses parents et amis : « J'ai vu, dit-il, un pays où le maïs, l'éleuzine et les haricots poussent en toute saison avec une extrême vigueur. Le gibier y

abonde comme les herbes de la brousse. Les femmes y sont plus nombreuses que les hommes, et ceux-ci sont peureux comme des femmes. » Ces paroles suffisent pour exciter toutes les convoitises. Kyenga réunit un grand nombre d'hommes, et se met en route pour le pays fortuné. Ses trois frères l'accompagnent. Six jours de marche, et le voilà sur les lieux.

Lwenge le chef de la famille Tumbwe veut s'opposer à l'invasion; il est culbuté, et chassé jusque dans les montagnes au delà de la rivière Lufuko, le pays actuel des Batumbwe. Kyenga prend possession de toute la région du Murumbi.

Lwenge perdit presque tout son territoire. Une partie de ses gens se réfugièrent chez Tumbwe, ou dans l'Uruwa, ou même passèrent le lac Tanganika pour aller chercher en Ufipa un peu de paix; les autres, moins nombreux, restèrent avec Lusinga sur le lambeau de territoire que les envahisseurs lui avaient laissé.

Cependant une partie de la population du chef Lwenge, ne tarda pas à rentrer dans ses villages brûlés, et à s'accorder avec les vainqueurs, mais sans trop fusionner. Kyenga étant venu à mourir, il eut pour successeur son neveu Lobe, et après lui Kilengwe, frère de Lobe que les Baluba tuèrent. Son neveu Mukeya lui succéda. (A ce moment mon narrateur était à peine sorti de l'enfance.) Mukeya eut pour successeur Kaombe, enfin Kabunda, chef actuel de la branche Manda, encore actuellement au Mrumbi.

Les descendants de Tumbwe furent plus heureux. Voici d'ailleurs ce que me raconta un vieillard plus qu'octogénaire, l'ancien du pays, le nommé Sinsango. Je me hâte de dire que ses détails, tout en étant justes (je n'ai pas de motif pour croire le contraire,

BALUBA

(Congo.)

A, 7 (*suite.*)

puisqu'ils confirment de tous points ce qui m'a été dit de par ailleurs) me paraissent incomplets. « Il y eut un chef Tumbwe (1), dit-il, surnommé le bossu, Tumbwe Kaongo, à cause d'une bosse et d'un cou semblable à celui du bœuf. Son père s'appelait Ngolwa, fils de Bunga; sa mère Kolo, fille de Mlobe. Il était maître de tout le pays et percevait l'impôt de tous (2). De sa mère était né un deuxième fils, appelé Lombo, plus jeune, mais plus puissant que son aîné. Voyant que tout le monde s'empressait de porter l'impôt chez Tumbwe, l'aîné de la famille qui seul y avait droit, il résolut de lui disputer le pouvoir. Tumbwe vaincu s'enfuit vers l'Uruwa, où il obtint sans peine des guerriers pour l'aider à se venger (3). Lombo l'ayant appris, se mit à trembler. Il dépêcha d'urgence des

(1) Ceci prouve que Tumbwe, tout en étant le cadet de Lusinga, et par conséquent son vassal, d'après la coutume de nos noirs, était déjà à cette époque plus grand et plus puissant que lui. La branche cadette a pris sa place. Voilà pourquoi, sans doute, on appelle celle-ci « Mukulu wa Babemba » la grande, l'aînée des Babemba.

(2) Il est bon de remarquer que Tumbwe est le nom donné au chef de la famille, au successeur légitime du fondateur. Celui-ci a donc toujours au moins deux noms : le sien propre et celui de chef de famille; c'est ce dernier qui prévaut habituellement. Il faut dire la même chose de tous les chefs; et c'est peut-être là la véritable cause des lacunes que nos noirs ont dans leurs généalogies. L'identité des noms engendre des confusions et des oublis.

(3) Le fait s'explique sans peine; d'abord par le goût batailleur bien connu des Baluba ou Waruwa; ensuite et surtout parce que Tumbwe était le suzerain reconnu par les chefs d'Uruwa, les Bakyombo, sortis précédemment de sa parenté. Et ceci est une preuve que mon vieux Sinsango, en parlant de Tumbwe Kaongo ne parle pas de celui qui vint fonder la famille des batumbwe, en d'autres termes, qu'il a oublié une bonne partie de la généalogie.

hommes en Uruwa pour en ramener son frère aîné et lui exprimer son regret. Alors Lombo repentant lui dit : « Toi Tumbwe, tu es le plus grand, reste maître du pays de Mrumbi (1). Que toutes les choses que tu as reçues de tes vassaux continuent à me passer sous les yeux (c'est-à-dire garde-les pour toi seul) pourvu que tu restes ici tout près ». Par la suite, il se tint en paix, parmi ses parents, puis il déménagea et alla s'établir un peu plus loin, avec les siens. Son vrai frère Mseba fonda les villages au pays actuel de Bondo.

Tumbwe le bossu étant mort, Mseba son frère devint le grand du pays. Ce dernier n'avait plus de frères, mais seulement un neveu, fils de sa sœur, du nom de Tempe. A sa mort Tempe prit sa succession; son règne fut de courte durée. Un autre neveu de Mseba, né d'une sœur plus jeune, le nommé Kitala succéda après Tempe. Kitala mort, Kombe Kasumpya devint grand chef; c'est lui qui régna le plus longtemps (2). Il avait un frère et deux neveux, le premier s'appelait Mjenga, les seconds étaient Kombe et Bondo. Mjenga son frère étant mort avant Kasumpya, Kombe plus âgé que Bondo attendit et recueillit la succession. Son neveu et successeur légitime est Mizaëli Kansabala (baptisé par les missionnaires de Mpala) qui a lui-même actuellement trois fils.

Tel est le récit de mon bon vieux Sinsango, récit qui contient sans doute tout ce que la tradition locale a conservé des gestes des chefs Tumbwe.

Pour plus de clarté, je le récapitule en quelques mots. Tumbwe le bossu, neveu des grands chefs Kasanga par

(1) Ces faits se passaient donc avant l'invasion des Bamanda avec Kyenga (dont j'ai parlé p. 53) soit avant l'an 1800. La révolte de Lombo doit avoir eu lieu après que les bakyombo se furent établis en Uruwa (vers la moitié du dix-huitième siècle, et l'invasion de la fin du même siècle.

(2) Kasumpya est mort en 1906, âgé fort probablement d'au moins 85 ans.

BALUBA

(Congo.)

A, 7 (*suite.*)

sa mère Kolo et sa grand'mère Mlobe a pour successeur immédiat son frère Mseba, puis ses deux neveux Tempe et Kitala; après ceux-ci son petit neveu Kasumpya, mort en 1906 plus qu'octogénaire, dirige l'Utumbwe, enfin son arrière-petit neveu Kombe, qui aura pour successeur son neveu Mizaëli Kansabala.

La branche Tumbwe ne se contenta pas de son petit territoire. Elle réussit, je ne sais comment, à étendre son pouvoir depuis le lac Tanganika jusqu'au fleuve Lualaba et depuis la Lukuga jusque près de la Lukulu.

Des familles sorties d'elle-même, occupaient le pays en fidèles vassaux. Telles étaient, entre autres, les familles nobles de Mwenge et Mulenga. Un jour cependant, elle se vit disputer son autorité. Des Baluba venus de l'Ouest avaient pénétré dans le pays. Ceci se passait il y a au moins deux cents ans. Un descendant de Ilunga Nsungu, venait de franchir le Lualaba, avec une immense troupe de guerriers. Il eut tôt fait de conquérir toute la région jusqu'aux monts Mugila. Riche de gloire et de butin de guerre, il s'en retourna dans son pays, situé entre les lagunes Pemba et les sources du Lomami. Il laissa sur les lieux quelques petits chefs, entre autres Kitentu et Ngoï. Celui-ci se fixa vers la Luisi, celui-là vers le Balaï. Il y avait alors fort peu de population sédentaire. Les chasseurs nomades au contraire étaient disséminés en assez grand nombre dans les bois qui recouvraient ces régions. De-ci de-là de petits chefs appartenant à la

famille Tumbwe étaient revenus sur leurs terres; mais ils étaient contraints de payer le tribut de vassalité au conquérant Ilunga-Nsungu. Tels Mwenge et Mulenga. Cependant le grand Tumbwe d'alors songeait à regagner le terrain perdu. Peu confiant en ses propres forces, il eut recours aux qualités diplomatiques d'un de ses neveux. Il envoya donc à l'extrême limite de son ancien royaume, les quatre enfants issus de l'une de ses sœurs nommée Mambwe et de son mari Kabalo. C'étaient les frères Sohola, surnommé Nzazi, « l'éclair » et Kayua, et leurs sœurs Kabwa et Kalunga, qui vinrent se fixer tout près du mont Suya, sur la rive droite du Lualaba. Or un jour Sohola réunit une grande quantité de poules, de chèvres et de vivres de toutes sortes, s'en alla vers Ilunga-Nsungu, tout près du lac Pemba, offrir ces riches présents comme hommage et reconnaissance de sa soumission. Le vieux chef fut tellement enchanté, qu'il confia à Sohola l'administration des vastes domaines situés de l'autre côté du Lualaba (1). Et pour insignes de ses nouveaux pouvoirs il lui remit deux esclaves dont l'un portait un bouclier, l'autre une lance. Revenu dans son pays, Sohola n'eut rien de plus pressé que de chasser Kitemu du Balaï pour s'y établir (2), et de forcer Ngoï à lui payer tribut.

Un autre fait vint encore consolider cette royauté. Sur les bords de la Lukulu demeurait un chef de la famille d'Ilunga-Nsungu, chassé du pays par ce dernier. Mazanza, c'était son nom, avait un vaste territoire et

(1) Sohola, en arrivant chez Ilunga-Nsungu avait arraché des herbes pour s'y asseoir. Les personnes présentes durent trouver le fait étrange, puisqu'ils donnèrent à Sohola le surnom de Kyombo c.-à-d. herbe, qui servit désormais à désigner sa famille.

(2) Il construisit son village près du petit ruisseau Katakwa qui est considéré comme le berceau des Bakyombo.

BALUBA

(Congo.)

A, 7 (*suite.*)

beaucoup de sujets. Un jour, sa sœur se trouva sur le point de devenir mère, à la suite d'un adultère commis avec un membre de la famille de Sohola. A la naissance de l'enfant les Bakyombo dirent à Mazanza : « Cet enfant qui vient de naître est de notre race. Puisque tu n'as pas d'autres neveux, ton pouvoir nous revient. Il n'y aura plus ici que des Bakyombo. » Depuis lors, Mazanza est devenu un tout petit chef.

Bientôt une nouvelle chance s'offrit à Sohola.

Deux chefs Bangoy : Ngoy Makwamba et Ngoy Kampulumpulu, établis au Nord de la Luisi, étant sur le point de se faire la guerre, le premier demanda l'aide de Sohola et triompha de son ennemi.

En retour du service rendu, il lui donna un lambeau de territoire situé au Sud de la Luisi.

Sohola fut donc le premier chef de la famille Kyombo ; aussi est-il appelé Mukulu, le grand. Kayua son frère lui succéda.

Cependant la sœur aînée, Kabwa s'était mariée à Lutenga. Elle se fixa près du ruisseau Koya, un peu au nord du village de son frère. Elle y donna le jour à un garçon nommé Kyombo Kyesa, et à deux filles. Ayant donné un héritier à ses frères et assuré la transmission du sang royal par une descendance féminine on l'appela « Mukulu » la cofondatrice, la mère de la famille. La branche aînée est désignée sous le titre de « Kihona kya Sohola », le siège, le trône de Sohola.

Malheureusement, celle-ci est sur le point de s'éteindre. L'arrière-petite fille de Kabwa Mambwe Mukulu n'ayant donné le jour qu'à des garçons, à la mort de ceux-ci le pouvoir du chef de famille passera à la branche cadette issue de Kalunga, jusqu'à ce qu'il revienne aux descendants de son fils aîné, Kyombo Kyesa, comme je le dirai tantôt.

Kalunga, sœur cadette de Kabwa se maria à son tour, et alla habiter un peu au Sud, au Mont Kivwele, près de la Nyemba, affluent de la Lualaba. Elle y donna le jour à Kabwiba Nsumba qui devint le premier chef de la branche cadette, et à une fille Ngoya, laquelle en devenant plus tard mère de deux filles et d'un garçon, acquit le titre de « grande » ou mère de la branche cadette.

L'aînée des deux sœurs, appelée Ngoya comme sa mère eut de ses maris Musongela et Matumbu, un garçon et deux filles.

L'aînée de ces dernières s'appelait Kabwa. Elle eut huit enfants, issus de trois lits. Son benjamin, le fruit de sa vieillesse, fut Kyembela, ou Kyombo Mbayo (2).

C'est près de son village qu'a été établie la mission de Lukulu Sacré-Cœur.

Kyembela n'ayant plus ni frères, ni neveux issus de sœurs, ses successeurs immédiats seront des cousins issus de cousines germaines, Juba et Kabanga; et après eux son petit-neveu Kabwe, petit-fils de sa sœur aînée. Ses nièces Kasongo et Pande étant trop vieilles pour avoir d'autres enfants, et ses petites-nièces étant décé-

(1) On voit que les noirs considèrent comme mère fondatrice d'une famille, non pas la mère, mais la plus âgée des sœurs de son premier chef.

(2) Kyembela est son nom de naissance; Kyombo, son nom en tant que chef de la branche cadette; Mbayo, son nom en tant que successeur de Mbayo. Tout chef peut avoir trois noms au moins.

BALUBA

(Congo.)

A, 7 (*suite*).

dées, le bulohwe ou pouvoir sacré, ou sang royal, passe ailleurs.

Le pouvoir ne pouvant plus se transmettre dans la branche cadette, il revient à la descendance du fils aîné de la fondatrice. C'est là en effet qu'on a le plus de chance de trouver le vrai sang de Mambwe leur ancêtre commun.

Voici d'ailleurs le tableau généalogique des bakyombo, tel que je l'ai obtenu après de très nombreuses interrogations auprès des anciens de la tribu :

FAMILLE DES BAKYOMBO

BRANCHE AINÉE : TRONE DE SOHOLA MUKULU OU DE KYOMBO MKUBWA

Sohola Mambwe Mukulu h. **A**
(surnommé nzazi)

Kayua h. **B**

Kabwa mambwe Mukulu f. }
Kyombo kyesa h. **C**

Mulela h. **D** }
Kabezya }
lutenga f. }
Kyungula Nsambo h. **E**

Kabwa Mambwe f. }

Kayua h. F	Ngoy Katakai h. G	} Chef décédé en 1906, étant très vieux. Ces quatre frères se succèdent. Actuellement, Mubanzo agé d'environ 50 ans règne; à la mort du dernier frère, le chef de la branche cadette deviendra chef de la famille, parce qu'il n'y a pas de femme issue de Mitongaluba.
Mitonga luba f.	Mubanzo h. H	
	Kasongo h. I	
	Mongo h. J	

Kabalo et Mambwe f.

Kabalo et Mambwe f.

Kalunga Mambwef.	Kabwiba Nsumba h. A Kamwanya h. B	C Mbayo Muson- gela h.	Luhweka	decédé en 1901 âgé de plus de 60 ans.
			Ngombe Ngobela f.	Ngombe Mbayo h.
Ngoya Mukulu f.	Kabi Musongela f.	Kabwa Matumbu f.	Katenta mulongo f.	Kabwe h. G Kyungu f. décédée. Kahya f. décédée.
			Sambi kabamba f.	Kasongo f.
		Kyembela h. D	Kabezya mutundu f.	chef actuel de la branche cadette (c'est le Kyombo de Luluku Sacré Cœur. trop âgée pour donner encore une fille capable d'engendrer un successeur. peut avoir entre 40 et 45 ans; a son village sur la petite Nyemba.
			Kabwa mutundu f.	Kibanza f. décédée. Kabwe f. a un village; avancée en âge. Musisinga f. a son village à la Luisi, près de Lubilé, elle est avancée en âge.
			Kahite mutundu f.	Kabanga h. F âgé actuellement d'environ 45 ans. Sa mère avait dépassé la soixantaine en 1900, quand je vins en Uruwa.
			Ngombe Ngobela f.	Kisi h. Kibo h. Kaybo h.

Nota. — Les lettres **A B** etc., indiquent l'ordre de succession depuis la fondation de la famille par Kabalo et Mambwe son épouse. Puisqu'il faut toujours la sœur du chef pour transmettre le sang royal (bulohwe) on voit que la branche aînée est sur le point de s'éteindre; que la branche cadette peut encore donner 3 chefs après le Kyombo (Kyembela) actuel, puisque ses sœurs et ses nièces encore en vie sont trop âgées pour engendrer des enfants. Le bulohwe va donc passer à la descendance de Kyombo Kyesa (C). Mais si par hasard il ne restait pas de branche collatérale pour recevoir de droit le titre de bulohwe, il y aurait guerre civile entre les fils du dernier chef décédé. Le cadet ne céderait qu'à la force, puisque ses droits sont aussi forts que ceux de son aîné. Le vaincu en signe de soumission, de vassalité, se froterait avec de la terre blanche : Wamusingila mulambu, m. à m. il lui frotte le tribut.

Les lettres h. et f. indiquent respectivement homme, femme.

Résumons en quelques mots la poussée des Babemba d'Itawa.

Un premier groupe se dirige vers le Nord, et s'établit à la Lukumbi en Kabwire ; c'est le groupe Bwanza.

Un autre groupe, va s'établir plus tard au Sud du Tanganika ; c'est le groupe Kasanga. Il se divise en bakwakisanga, bakwamanda, luluvya, bapemba, bakwakilunga qui tous se dirigent vers l'Ouest ou le Nord-Ouest, dans le Marungu, et en Kalanga, qui conserve le nom Kasanga et réside le long du Tanganika. Ce dernier groupe donne naissance au groupe Lusinga qui ne se développe pas, et au groupe Tumbwe qui envoie ses ramifications : Bamwenge, Bamulenga, etc... et surtout Bakyombo, dans le pays situé à l'Est du Lualaba. Ce sont les Baluba-hemba proprement dits.

Le groupe Bazimba envoie le long du Tanganika les familles : Manda, Kikongo, Kaputo, Moliro, Zongwe, Kapampa, Katampa, Ndaile, Katele et Rutuku qui envoie à son tour en Usoa vers 1750.

On doit ajouter quelques autres familles dont je n'ai pas eu l'occasion de rechercher l'origine. Ce sont les Bakalumbi, les Bakinsunkulu, les Bakiliba, les Bamuya, les Bamwika. Les premières viennent je crois de l'Est ou Sud-Est, la dernière ou Bamwika vient de l'Ouest, est par conséquent originaire de l'Uluba, sans avoir passé par l'Ubemba et l'Itawa.

Si l'on condense toutes les pages précédentes, on voit que les Baluba, sortis de la famille Bwina-Mbayo, ont dirigé leurs pas d'abord vers l'Est, puis une grande partie est allée vers le Nord-Ouest, est revenue ensuite vers le Sud-Est jusqu'au Nyassa ; de là ils ont essaimé vers le Nord-Ouest, le Tanganika, jusqu'à la Lukuga,

BALUBA

(Congo.)

A, 7 (suite).

d'où ils se répandent vers l'Ouest, où ils se trouvent de nouveau en contact avec leurs frères de race après plusieurs siècles de séparation.

Voici quelques autres détails capables d'éclairer encore la question de parenté de nos Baluba-hemba.

Nous voyons une cheffesse quitter les rives occidentales du lac, il y a cinq fois trente ans (comme dit Mgr Lechaptois) passer le Tanganika et s'établir avec les siens en face dans l'Utungwe. La princesse Kiluvya, c'était son nom, issue de la famille Usoa s'unit en mariage à Beja habitant du Kabende. A sa mort, son fils Winamisi ou Lusagalika devint le chef des Wasoa.

Après lui vint son neveu Kapama, qui le premier porta le titre de Mohami (roi), puis le frère de celui-ci, Chagulula. Swima, fils de Kapama, succéda à Chagulula, et après lui Kandjimba son frère. C'est sous son règne que les Wangoni firent irruption dans le pays (1). Les fils de Kapama, Mswangabo et Chata le tuèrent en 1875.

(1) Voici ce que Monseigneur Guillemé, vicaire apostolique du Nyassa, écrivit jadis à propos de ces terribles maraudeurs :

« Les Angoni, venus du S.-O. vers le commencement du siècle dernier furent les principaux envahisseurs de l'Ubemba. Cette tribu qui a donné son nom à la contrée, n'est donc pas a proprement parler un peuple indigène. mais bien une caste supérieure gouvernant un pays conquis par ses ancêtres.

L'histoire de leur invasion, connue d'une manière certaine, raconte qu'une tribu de Zoulous, appelée Angoni, fut conquise par Tchaka potentat d'illustre mémoire dans l'Afrique du Sud. Durant de longues années, ils lui payèrent tribut, tout en restant sous le gouvernement de leurs vieux chefs devenus suzerains du plus fort. Mécontent de la tyrannique autorité du chef Zoulou, ils résolurent de transporter ailleurs leurs pénates. Hommes, femmes et enfants partirent en masse vers le Nord poussant devant eux leurs immenses troupeaux.

Actuellement, le chef de Wasoa d'Utungwe vient recevoir l'investiture ou mieux la reconnaissance officielle de ses pouvoirs chez le chef Rutuku, au nord de l'Utumbwe, côté Ouest du Tanganika. Ce chef Rutuku est de descendance Buzimba.

Je pourrais rappeler encore une autre invasion de Bazimba (branche Manda) au début du siècle dernier; la même famille envahit le pays vers 1885 je crois, et vint couvrir de ses villages tout le pays, au milieu des Batabawa. La majeure partie a regagné son pays d'origine; c'est à peine si l'on trouve encore de ci de là un petit village de Babemba.

Enfin les vieux ont encore vu arriver, dans leur jeune temps, les Zoulous (Angoni ou Batûta) mais leur domination ne semble pas avoir laissé un trop mauvais souvenir. Depuis longtemps ils sont repartis vers le Sud, sans doute en même temps que leurs frères établis en face dans l'Ufipa.

La langue des Baluba-hemba est identique dans tout le pays; elle est parlée par les Baluba proprement dits. Les tribus voisines du Nord et de l'Est : Bahemba,

Ils traversèrent le Zambèze au-dessus de Tate en juin 1825, date précise capable de surprendre d'abord, car les histoires d'Afrique n'en donnent ordinairement que d'approximatives, mais certaine cependant, car elle est connue par une éclipse de soleil qui eut lieu le jour même où ils traversèrent le fleuve.

De là ils se dirigèrent vers le Nord, entre le Nyassa, le Bangwelo et le Tanganika pour entrer dans l'Ufipa qu'ils soumièrent et gouvernèrent pendant de longues années. Des divisions survinrent dans la suite, parmi les conquérants de l'Ufipa et l'union fut rompue. Le plus grand nombre d'entre eux quittèrent le pays pour retourner vers l'Orient. Une section soumise à Nombera se fixa dans le Nord Angoniland. Une autre avec Mpeseni pour chef s'établit au centre, une troisième sous la conduite de Chiwere se dirigea vers le Sud où elle occupe actuellement les plateaux du Shire et du Sud-Ouest du Nyassa.

Pendant ces incessantes pérégrinations, les Angonis perdirent leurs troupeaux leur langue et mêmes leurs coutumes. De sorte que maintenant le Zoulou est à peine connu de quelques anciens qui d'ailleurs ne parlent plus cette langue. Ainsi le conquérant a été assimilé par le peuple conquis dans l'espace d'un siècle.

— 67 —

BALUBA

(Congo.)

A, 7 (*suite.*)

Batumbwe et Batabwa, Babwire et Babemba ont une langue qui ressemble beaucoup à celle des Baluba, comme le français ressemble à l'italien, et le flamand à l'allemand.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

**A. — Renseignements géographiques
et ethnographiques généraux.****8. *Etat physiologique et mental.***

Les baluba-hemba, en général, sont bien bâtis, et solidement musclés; en cela ils ressemblent aux Babemba du sud; mais leur force est plus apparente que réelle. Je pense que la nourriture qu'ils prennent n'est pas assez substantielle pour donner à leurs muscles une force véritable.

Pour eux, un corps svelte, élancé, au teint clair, est considéré comme un idéal de beauté. D'ailleurs on trouve parmi eux des personnes d'un physique agréable. De nature ils sont gais et expansifs; ils rient de bon cœur et pour un rien.

Ils n'aiment pas la subordination, et ne se gênent pas pour le dire.

Leurs larmes sont rares et peu sincères. J'excepte celles des mères qui viennent de perdre un enfant.

Ils sont d'un courage extraordinaire à la guerre entre tribus; c'est là d'ailleurs qu'ils doivent acquérir le droit d'être traités en hommes. Dans ce but, ils mettent au premier rang les plus jeunes guerriers. J'ai connu des gamins de 12 ans qui marchaient au front des combattants, et se battaient avec un courage plus téméraire que prudent.

Ils se montrent en général très susceptibles, et se fâchent pour un rien.

Leur dévouement est, avant tout, affaire d'intérêt; leur amitié de même.

Ils n'ont ni pitié ni compassion; ces sentiments leur sont totalement inconnus, à tel point que la langue n'a pas de termes qui l'expriment. Amitié, affection, amour, pitié, compassion, tout cela se traduit par le verbe « kuswa » ou le substantif kisanso, qui exprime un acte de la volonté comme vouloir, désirer plutôt qu'un sentiment du cœur.

Je les crois très accessibles au progrès. Les résultats obtenus à notre mission en sont la preuve.

Dans leurs rapports entre eux, ils se montrent polis et courtois, mais d'une courtoisie de commande, et peu conforme à l'idée que nous nous en faisons.

(Si vous désirez avoir un échantillon de leur politesse, voyez la grammaire Kiluba-hemba du P. Vandermeiren : Appendice : formules de politesse.)

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

**A. — Renseignements géographiques
et ethnographiques généraux.****9. Mœurs en général.**

Les Baluba aiment passionnément leur liberté.

D'un abord accueillant, ils donnent volontiers l'hospitalité aux voyageurs qui traversent leur pays, surtout si ces voyageurs viennent d'une peuplade amie. Je dois ajouter que ceux-ci ne sont pas toujours en pleine sécurité ; trop souvent, surtout s'ils appartiennent à un chef faible et peu sympathique, on les dépouille et même on les retient en otages en paiement des dettes de l'un ou l'autre membre de leur tribu.

Voleurs, ils ne le sont pas, par crainte ; mais s'ils n'ont pas à redouter un de ces châtiments terribles usités parmi eux, tels que amputation du nez et des oreilles, ils ne se gênent pas de « ramasser » comme ils disent, ce qui ne leur appartient pas.

La moralité est relativement bonne. La pudeur existe, à tel point que les enfants des deux sexes ne prennent que rarement leurs ébats ensemble, surtout à la rivière. Une fille est assez réservée devant un garçon. L'habillement est simple mais convenable.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.*a) SOINS DONNÉS AU CORPS.**10. Soins de propreté.*

Les Baluba qui se lavent le matin sont, en règle générale des gens qui ont été plus ou moins en rapport avec les Européens. Chez eux, le matin, la femme apporte l'eau tiède qui sert aux ablutions. Celles-ci se pratiquent en général dans la cour; exceptionnellement à l'intérieur de la case, en cas de mauvais temps, pluie ou froid.

Les vrais Baluba, la masse, se lavent vers le milieu du jour (de 10 heures du matin à 2 ou 3 heures de l'après-midi).

Pas de savon.

Il se frottent avec de l'eau, dans la rivière, s'il en coule une à proximité. Souvent ils se mettent à deux, l'un lavant le dos de l'autre.

Lorsque deux ou trois femmes vont chercher de l'eau, elles en profitent pour se laver; habituellement les hommes s'écartent; ces Baluba sont réservés, l'un sexe pour l'autre, à l'heure des ablutions.

Les enfants aiment à patauger dans l'eau. C'est là une de leurs récréations préférées.

Le bébé est lavé couché sur le dos, sur les genoux de sa mère accroupie. Elle verse avec le creux de la main de l'eau tiède sur la figure, enlève l'eau retenue dans les « orbites des yeux » en soufflant violemment, et continue pour le reste du corps.

Lorsqu'il n'y a pas de rivière à proximité du village, les Baluba se lavent à leur case avec de l'eau qu'ils ont été préalablement quérir dans le puits, ou à la source.

Après le bain, dès qu'ils le peuvent, les Baluba s'enduisent d'huile; ils adorent cet achèvement de la toilette. Aucune circonstance plus ou moins solennelle sans qu'ils cherchent à se faire reluire. Pour une simple fête de bière même, les femmes surtout se donnent une bonne frottée d'huile; c'est une des coquetteries de la race.

Je ne crois pas que ces mesures de propreté soient voulues par leur religion, sauf en certaines circonstances spéciales, par exemple, pour se purifier après un enterrement. La veuve, après la mort de son mari, se badigeonne le corps avec de la cendre du foyer; après la cérémonie elle se lave: c'est une purification. La coutume l'exige. Il en est de même pour le veuf, lorsque sa femme est morte, etc.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.**a) SOINS DONNÉS AU CORPS.****11. Coiffure.**

Hommes et femmes se rasent le devant de la tête, jusqu'à une ligne qui partirait du devant des oreilles et encerclerait le sommet du crâne. Cela dégage le front.

Les cheveux sont tressés en tresses fines, et qui sont alors combinées d'après des types dominants, mais avec des variations fantaisistes où l'art de chacun se donne carrière.

Ces tresses ont une longueur habituelle d'une dizaine de centimètres. En général, le monument capillaire s'édifie par derrière la tête; le devant et le dessus étant plats. Sur le derrière de la tête donc, les tresses s'entrecroisent du nord au sud et de l'est à l'ouest, ou se couvrent, celles du dessous dépassant en haut et en bas tandis que sur toute l'étendue elles sont couvertes de tresses transversales. Il arrive que des tresses tombent gracieusement sur les épaules.

Les cheveux défaits démêlés, ont une longueur de 30 centimètres; les tresses sont beaucoup plus courtes : 7, 8 jusqu'à 15 centimètres.

Il est des gens qui peuvent garder leur coiffure durant des mois, d'autres pendant une dizaine de jours seulement.

C'est toute une affaire de se coiffer. Quand il faut tout refaire, il faut un jour entier ! Le mari est le coiffeur

de sa femme et celle-ci coiffe son époux et ses enfants. Mais il arrive aussi que les voisines s'entr'aident.

Il faut que je vous dise que les mères mettent de la coquetterie dans la coiffure de leurs enfants, des petites filles surtout. A la ligne extrême du front dégagé, se déroule un bandeau de l'une oreille à l'autre, formé de plusieurs tresses, tandis que par derrière les tresses se croisent jusqu'à égalité d'angle.

L'opéré se couche à plat ventre, la tête sur les genoux de l'opérateur généralement assis à la tailleur.

L'opération terminée, on enduit d'huile, puis on imprègne de poudre de charbon ou de poussière rouge (soit de nkula, soit de terre ferrugineuse réduite en poudre, soit surtout de poudre plus précieuse obtenue avec la graine de roucoulier) pour former des dessins conformément au goût de l'opérateur.

Les huiles dont on se sert sont diverses : la préférée c'est l'huile des Baluba, la *Bulongo* (sésame); puis l'huile de palme, l'huile de ricin et l'huile de mpafu (arbre à encens) enfin l'huile d'arachides, mais ceci est plus rare.

Ces mêmes huiles servent pour le vernissage de la peau.

Quand se coupe-t-on les cheveux ? Mais jamais. Un Muluba dira : « Je me suis rasé », pour signifier : « J'ai renoncé à toutes mes coutumes, j'ai adopté les usages des blancs ». Habituellement en Uruwa, il se servira de cette expression pour attester qu'il est sorti de l'une ou de l'autre secte, qu'il est converti.

Je ne crois pas que le peigne était pratiqué par les Baluba avant le contact avec les blancs. Lorsque notre mission fut établie dans la contrée, de rares peignes s'y trouvaient, encore n'était-ce que chez des jeunes gens qui avaient voyagé. Aujourd'hui, le peigne est d'usage

BALUBA

(Congo.)

B, 11 (*suite*).

presque général chez les jeunes gens; les vieux n'en usent pas.

Comme ornements de la coiffure, on remarque :

a) Les épingles en fer ou en bois de 10 à 15 centimètres à têtes en cône ou à têtes spatulées; la pointe sert à piquer comme toutes les épingles, et même à gratter; sous l'épaisse couche de cheveux enduits d'huile et de poudre, les poux se livrent à des ébats joyeux mais chatouillants; alors tandis qu'il vous entretient, le nègre enlève son épingle et pourchasse les insectes; c'est presque un geste de la conversation courante.

b) Les épingles plus courtes, en fer aussi, qu'on pique au hasard de la coquetterie, surtout au bout des « chignons ».

c) Des perles.

d) Des amulettes, dont souvent le scarabée rouge-noir, « l'immortel »; souvent aussi de petites cornes emplies de remèdes contre telle ou telle maladie. Tout le monde n'en porte pas. Mais ceux qui en ont sont nombreux : il y en a rarement plus d'une ou deux.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.**a) SOINS DONNÉS AU CORPS.****12. Ongles.**

Les ongles s'usent par le frottement.

C'est la règle générale.

Personne ne les porte longs dans un but de coquetterie ou autre.

13. Epilation.

Ils s'épilent ou se rasent sur tout le corps, sauf les cils.

Le mari fait l'opération à la femme et celle-ci à son mari.

L'expression d'un homme à propos d'une femme : « Je l'ai rasée » signifie que c'est sa femme.

Le Muluba qui a la chance d'avoir une barbe au menton la garde et ne la rase point, de même la moustache, très rare du reste. Il arrive qu'on rase les favoris. En général, les Baluba sont peu barbus ; moins encore que les Batabwa.

Parfois des perles ornent la barbe comme la coiffure.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.**a) SOINS DONNÉS AU CORPS.****14. Sommeil.**

Les gens de l'Uruwa se couchent habituellement vers 9 ou 10 heures du soir. Il arrive que des noctambules dépassent cette heure, mais on peut dire qu'en règle générale les villages sont endormis.

On se lève avec le soleil, vers 6 heures du matin.

Naturellement il y a des matineux : quelques femmes qui vont aux plantations, des hommes pressés d'aller à la chasse ou à la relève des nasses.

Pas de sieste pendant le jour, du moins pas de sieste régulière : ils flânent volontiers, se vautrent dans le sable et somnolent parfois avec délices : mais c'est un coup de fantaisie. N'oublions pas du reste, qu'en cette matière comme en tant d'autres les Baluba sont ce que nous disions : des « *nahéle*, je ne veux pas » des indépendants, qui n'en font qu'à leur gré.

Les soirs de lune, on chante, on danse, surtout en commun. Parfois des danseurs acharnés s'ébattent jusqu'au matin. En général, les jeunes gens dansent jusqu'à une heure avancée : 10, 11 heures ou minuit ; naturellement, il font volontiers, le lendemain, la grasse matinée.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.*a)* SOINS DONNÉS AU CORPS.**15. Natation.**

La majorité des Baluba riverains d'eaux profondes (Lukulu, Lualaba) savent nager. On désigne le nageur sous le nom de *mwalaba* (un homme du Lualaba?)

Habituellement ces gens — hommes et femmes — nagent à la « chienne » ; lorsqu'ils luttent contre le courant — qu'ils parviennent d'ailleurs à recouper en ligne droite avec une certaine aisance — ils s'avancent à grands gestes, jetant alternativement les bras au-dessus de l'eau, en avant, déployant une vigueur énorme. Le mouvement de chaque pied correspond au mouvement opposé de chaque main : droite, gauche ; gauche, droite : le moulin quoi !

Ils ignorent la brasse pleine, à la manière de notre nage classique. Je ne leur ai jamais vu faire la planche.

La nage sur le dos leur est familière et aussi la nage à une main : cette dernière leur est fort utile pour la traversée des rivières ; l'une main fait le mouvement de natation tandis que l'autre tient le paquet en l'air ou sur la tête.

Je ne leur ai jamais vu faire le plongeon proprement dit ; mais ils s'exercent à nager entre deux eaux et à rester longtemps en-dessous de l'eau. Ils parviennent facilement à s'y tenir une minute pleine et davantage.

P. COLLE.*Baluba, Congo. B, a. 15.*

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.**a) SOINS DONNÉS AU CORPS.****16. Équitation.**

Il n'y a dans le pays ni cheval, ni bœuf, ni âne, ni aucun animal qui puisse être monté.

Le mot « âne » existe cependant dans la langue : « *wankenka* ».

P. COLLE.

17. Portage.

On porte d'habitude sur la tête, sur un coussinet en fibres, rond, vide au milieu, haut de deux doigts. Ce coussinet se fabrique par le porteur avec grande facilité : il prend une touffe d'herbes, qu'il recourbe, emmêle de feuilles et lie par des cordes.

La femme porte le pot à eau sur la tête, le bras en amphore, ou même sans le soutenir, par pur équilibre.

Parfois on porte la charge suspendue à un bâton sur l'épaule; quelquefois aussi le bâton repose sur l'épaule par le milieu, un poids à chaque bout.

Rarement on porte sur le dos. Les femmes portent les enfants à cheval sur la hanche; les hommes les asseyent sur l'épaule.

Les poids lourds, comme les arbres, se traînent par saccades au moyen de cordes.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.*a)* SOINS DONNÉS AU CORPS.**18. Lutte.**

Il y a rarement des tournois de lutte et moins encore des championnats de lutte entre villages.

Seuls les enfants luttent souvent entre eux, par mode de jeux, pour se mettre à terre, sans règle.

Il y a eu un tournoi à Luisi-Saint-Lambert, en 1904. Les gens de Makombo (une cinquantaine, je crois), contre un groupe de Batembo. On se mit sur une colline, divisé en deux camps. Il s'agissait de s'attaquer et de mettre en fuite le camp adverse. On lançait en guise de javelots, des tiges de « matungulu » vertes, raides, épaisses par un bout. Il y eut quelques blessures légères. Le combat, par mode de récréation, fut poussé avec entrain par les Batembo, qui mirent les gens de Makombo en fuite. Ils eurent les louanges du vainqueur.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.**a) SOINS DONNÉS AU CORPS.****19. Feux.**

1° Le jeu préféré des jeunes gens est la balle en caoutchouc ou la balle au vol. Est-il né dans le pays, ou a-t-il été introduit par les Arabisés? Je ne sais. Mais il florissait dans le pays avant l'installation de notre mission.

Voici comment ce jeu se pratique.

Supposons vingt joueurs. Il y en a tantôt plus, tantôt moins, mais toujours en nombre pair. Ils se divisent en deux camps : par exemple, 10 contre 10. Les joueurs du camp A se lancent une balle en caoutchouc qui doit rebondir à terre une fois avant d'être reprise; aux joueurs du camp B de l'intercepter. Les camps sont mêlés, le jeu très vif. Celui-ci recommence sans cesse et sans fin. Le jeu de balle se joue avec une vraie furie; on se bouscule, on se jette à terre, pire encore qu'au rugby de nos pays. Après quelques minutes de ce jeu, le corps ruisselle malgré la pénurie de vêtements.

P. COLLE.**2° Le jeu de *Kisolo*.**

Le *kisolo* est, somme toute, un jeu de pile ou face. On le joue avec des coquillages plats, on des morceaux de fer en forme de petits disques dont une face est ornée de dessins plus ou moins artistiques. On en rencontre de magnifiques ornés au *compas indigène*.

Chaque joueur a les siens. Il en prend cinq, les étale sur la main, la face ornée vers le haut ; puis balançant la main, il entonne un chant tout *spécial* à ce jeu. Les compagnons l'aident à chanter. A un moment donné il élève la main et prestement la retire de dessous les jetons, qui tombent à terre d'une hauteur de 20 à 30 centimètres. Il ne faut pas qu'un seul se retourne, sinon il est perdu. Il peut recommencer trois fois, quelquefois plus encore.

Les noirs sont très passionnés pour ce jeu.

L'enjeu peut être une aiguille, une pioche, une chèvre, des étoffes, voir même les femmes et les enfants du joueur. Bien plus, ils se jouent eux-mêmes au risque de devenir l'esclave du gagnant.

P. GERMAIN.

3^o Jeu de *Peta*.

C'est un petit jeu très goûté.

Après avoir choisi et nettoyé un emplacement, le plus souvent à l'ombre d'un arbre, on y apporte de la terre glaise bien pétrie. Un artiste dessine sur le sol un rond de 50 à 80 centimètres de diamètre. Dans ce rond il façonne en terre glaise une cuvette légèrement inclinée à fond concave.

On dirait un grand plat un peu penché. La terre est battue et comme elle se crevasse en séchant, on bouche les fentes et l'on rebat une autre fois. Après une semaine le jeu est prêt. Les joueurs au nombre de cinq ou de six se groupent autour du jeu. Chacun est muni d'un fruit nommé « *peta* », orné vers le milieu de petites pointes de fer pour le rendre plus lourd et plus accrochant.

Un des joueurs se remplit la bouche d'eau qu'il lance adroitement sur le jeu afin de le rendre plus

B, 19 (*suite.*)

lisse; l'opération recommence de temps en temps, à mesure que la cuvette sèche.

Pour jouer, les joueurs prennent leur fruit entre le pouce et l'index et le lancent dans le plat en lui imprimant un fort mouvement de rotation et en vociférant tout ce qu'ils savent de plus beau. Comme il y a un endroit plus bas, les fruits se rassemblent en tournant et se cognent. Les plus légers et ceux dont le mouvement de rotation a moins de force, sont chassés en dehors du jeu. Celui dont le fruit a expulsé le peta, devient propriétaire du fruit expulsé.

P. GERMAIN.

Il n'y a pas de jeu de hasard proprement dit, tout hasard est un effet voulu par un génie quelconque. (Nous avons essayé plusieurs fois une loterie, un concours; tout cela a amené des disputes : « nous avons tous concouru, donc nous avons tous droit au prix ».)

4^o Jeu de *Ngombe*.

Réunis sur un terrain plat, les enfants ou jeunes gens armés de lourds bâtons, font glisser ou lancent au loin, à l'aide de leur instrument, un caillou ou un morceau de bois. Ils sont divisés en deux camps; ils doivent se

passer le caillou, sans le laisser emporter par le camp adverse. En général, je les ai toujours vu lancer le caillou de manière à pouvoir le reprendre eux-mêmes. Le Muluba aime peu les règles; il est trop indiscipliné par nature.

Pour jouer on part du milieu entre les deux camps. On cherche à faire entrer le caillou dans le camp des adversaires : celui-ci se défend et cherche lui aussi à le pousser dans le camp opposé. Quand la partie est gagnée, on recommence.

5° Jeu de *Dames*.

Ce jeu est joué tant par les hommes que par les femmes. Il est d'ailleurs répandu presque par toute l'Afrique.

Il se compose : 1° d'une planche dans laquelle sont creusées, quelquefois avec beaucoup de goût, 4 rangées de 6 casiers; 2° de 32 petits fruits durs, assez semblables à de gros grains de chapelet.

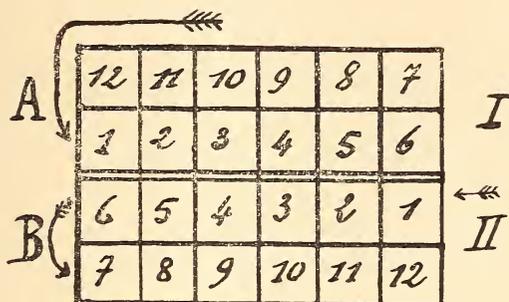
Il se joue à deux.

Chacun des joueurs s'accroupit près de la planchette, face à face comme nos joueurs d'Europe. Ils reçoivent 18 fruits, qu'ils placent 3 par 3 dans les rangées centrales, soit dans les cases 1 à 6. Cela dans le but de se montrer mutuellement les pions. Puis tous deux en même temps ramassent leurs pions et les disposent comme bon leur semble. Le jeu est prêt. Le plus honorable commence à jouer, à moins qu'il ne veuille laisser cet honneur à son compagnon, soit au joueur A. Celui-ci ramasse les pions de la case qu'il désire et les dépose un à un dans les cases qui suivent, en allant toujours de gauche à droite.

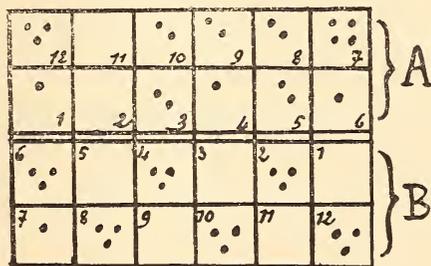
BALUBA

(Congo.)

B, 19 (suite).



Si son dernier pion tombe dans une case qui est suivie d'une case vide, il doit s'arrêter pour céder le jeu à son adversaire. Si au contraire le dernier pion tombe dans une case qui précède une case également garnie, il ramasse le contenu de cette case et continue son jeu aussi longtemps qu'il ne dépose pas son dernier pion devant une case vide. Ainsi le joueur A a, je suppose, disposé son jeu comme suit :



Prenant les quatre pions de la case 7, il les dépose un à un dans les cases 8, 9, 10 et 11. Il reprend les trois de la case 12, les dépose dans 1, 2 et 3, et ainsi de

suite. Comme on a pu le remarquer, arrivé à cette case 3 qui précède le numéro 4, il a en face de cette case n° 4, la case n° 3 de l'adversaire; celle-ci est vide, le joueur A ne lui prend donc rien. Si cette case 3 avait eu des pions, il les aurait ramassés, et avec eux les pions de la case 10 qui fait pendant du numéro 3. Le joueur A continue donc sans avoir rien gagné. Il prend le pion du numéro 4 le met en 5, ramasse ces deux-ci les met en 6 et 7 etc., jusqu'à ce qu'il arrive à mettre son dernier pion devant une case dont la vis-à-vis contienne des pions : alors il ramasse ceux-ci.

Quand l'un des joueurs n'a plus de pions sur la ligne centrale, c'est-à-dire dans les cases 1 à 6, il est perdu.

Il serait trop long de donner toutes les règles du jeu dans le détail. Ces quelques mots suffisent pour donner une idée de ce jeu vraiment intéressant, qui demande pas mal de réflexion et de calcul.

6° *Toupie.*

Ce jeu est très en vogue à certaines périodes.

Un fruit à écorce dure, de la grosseur d'une mandarine, est mis à sécher. On creuse un trou dans le haut et le bas, on passe en travers un bout de bois, épais comme un crayon. Cet axe dépasse par dessous, de 3 à 5 centimètres. Voilà la toupie. Quelquefois nos noirs donnent sur le pourtour des fentes verticales dans le but de la faire « chanter ».

Pour la faire tourner, ils prennent un bout de roseau long de 10 centimètres, épais de deux environ, et l'entailent de chacun des côtés de manière à y faire une large fente.

Ils passent à travers l'interstice un bout de ficelle qu'ils enroulent sur la tige centrale de la toupie; puis ils

BALUBA

(Congo.)

B, 19 (*suite*).

tirent fortement la ficelle pendant que de l'autre main ils retiennent le roseau. La toupie saute sur le sol en tournant. Et c'est tout.

Ce jeu est propre aux petits garçons.

7° Voici un jeu de jeunes filles et de femmes : le jeu *d'osselets*, en somme.

A quatre ou cinq elles s'accroupissent à la taille autour d'un trou creusé dans le sol et qui a 10 centimètres de diamètre. Elles ont chacune 30 à 50 grosses fèves. Elles jouent à tour de rôle. Celle qui joue jette une boule (fruit séché d'un diamètre de 5 à 6 centimètres) sur le dessus de sa tête avec la main droite et dans l'intervalle où la boule retombe et qu'elle doit rattraper à la main, elle prend avec cette même main d'abord une à une toutes les graines, puis deux à deux, puis trois à trois, etc. Elle s'accompagne de la chanson voulue. Une faute, et c'est au joueur suivant.

Une des complications du jeu qu'elles recherchent, c'est de jouer une partie sans respirer. Elles doivent alors enlever toutes les graines en chantant, sans aspirer une seule bouffée d'air, sous peine de perdre. Dans ce cas, elle doit passer la boule à sa voisine, quitte à recommencer ensuite quand son tour de jouer sera venu.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.*b) ALIMENTATION.***20. Espèce de nourriture.**

La nourriture est franchement à base végétale. Et le manioc en est la base.

Un Muluba qui s'est repu abondamment de viande ou de riz ou de tout autre chose, mais non de manioc dira : « Je n'ai pas mangé ».

En somme, tout le reste est plus ou moins accessoire et même friandise; le manioc est l'essentiel.

Friandise, le jeune maïs qu'on grignote !

Friandise, l'arachide !

Friandise, la patate douce !

Friandises, les fruits de la brousse et de la forêt !

Le haricot se consomme beaucoup et volontiers, si bien que trois ou quatre mois après la récolte il n'y en a plus. Le haricot de l'Uruwa est surtout le *nkunde*, petite graine diamètre d'un petit pois, plat, par 15 ou 20 dans une gousse longue de 15 à 20 centimètres. Puis une autre espèce verte, de la dimension d'un grain de millet.

La viande est fort appréciée, mais assez rare en somme pour la masse du petit peuple : on mange du gibier quand on en trouve. Le poisson séché est plus apprécié que la viande; c'est un plat recherché mais qui n'est commun que sur le bord des grandes rivières.

La poule se consomme dans des circonstances exceptionnelles. Tout oiseau y compris la chauve-souris est croqué avec délices; exception faite des prohibitions

personnelles, et des corbeaux, hirondelles, bergeronnettes, dont personne ne peut manger.

Le pigeon, qui est peu répandu, coûte assez cher, se mange peu ou point.

Le mouton, la chèvre, le cochon, se mangent dans les circonstances extraordinaires, dans les repas en commun, donnés, par exemple, par un chef à ses clients.

Le chien domestique est mangé par les bakabwala (voir n° 119).

Le serpent se mange rarement, et jamais on ne mange le *mamba*.

Ils ne mangent ni crapauds, ni grenouilles, (pas même les cuisses), ni moules, ni huîtres, ni vers de terre, ni arraignées, ni le rat de maison, ni le rat musqué.

Comme gibier on préfère les antilopes, les cochons sauvages, les buffles, les chats sauvages, etc. (voir n° 49). On pourrait dire : est goûté tout animal carnassier ou herbivore, qui n'est pas défendu. Cette défense diffère d'un individu à l'autre comme on l'a vu ailleurs. Est défendu en général tout animal qui se repaît, habituellement ou en passant, de chair humaine ou d'excréments humains : corbeau, rat de maison, hyène tachetée et rayée (l'hyène est cependant mangée par certaines personnes, je ne sais sous quel mobile).

Le Muluba ne prend pas de lait.

Le menu des Baluba, de la grande masse des Baluba naturellement, les chefs exceptés, se compose presque invariablement : le matin, de pâte de manioc avec un légume; le soir de manioc avec des légumes, plus, s'il y en a, de la viande ou du poisson. Mais cet extra de chair ne se mange pas plus de deux fois la semaine en moyenne.

BALUBA

(Congo.)

B, 20 (*suite*).

Outre cela le Muluba grignotera entre les repas, tout ce qu'il rencontrera : du maïs, des arachides, des fruits, un peu de pâte de manioc de la veille, une banane, etc.

On apprécie vivement le sel; les gens du Sud qui possèdent des salines, vendent le sel à ceux qui en sont éloignés; c'est un des rares articles qui, avec l'huile, sert au trafic commercial.

Les huiles employées pour la nourriture sont l'huile de sésame, l'huile d'arachides, l'huile de palme et l'huile de *peta* ou *mpafu*.

L'huile comestible est utilisée dans la sauce, qu'on rehausse de la sorte comme nos cuisinières rehaussent le goût d'une sauce en y mettant une pointe de beurre ou un rien de Liebig.

P. COLLE.

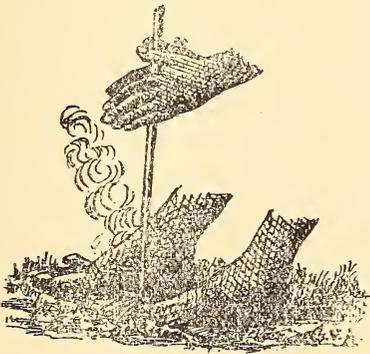
BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.*b)* ALIMENTATION.**21.** *Façon de se procurer du feu.*

Le feu s'obtient par friction, d'après le procédé suivant :

D'une longue tige d'un bois très léger à fortes granulations, on coupe une latte allongée, plate, large de trois à quatre centimètres, qu'on pose à terre. Au milieu de cette latte on découpe un petit trou dans lequel vient s'apposer un bâtonnet de 50 à 60 centimètres de long et large comme un petit doigt. A l'endroit précis où les deux bois se touchent se place l'amadou.



Cet amadou est formé d'une écorce de ficus qui a servi longtemps d'habit; elle est d'un aspect jaunâtre; plate, elle n'est pas tressée mais ramollie par le battage au maillet; une fois vieille, cette écorce devient souple et ressemble à notre amadou; elle est très inflammable.

Baluba. Congo, B, b, 21.

Alors l'opérateur roule entre ses deux mains le bâtonnet, par mouvements brusques et rapides de haut en bas. L'étincelle jaillit, l'amadou s'allume.

C'est le vrai feu du Muluba, le feu sacré, peut-on dire, le *mulilo wa nviyo*. L'instrument complet s'appelle *luviyo*; en faire jaillir du feu se dit : *Kuviya nviyo*.

Les chefs, par exemple, ne peuvent manger que des aliments cuits sur un feu allumé ainsi.

S'ils mangeaient des aliments préparés sur un feu provoqué par des allumettes, les remèdes fétiches qu'ils portent au cou perdraient leur vertu.

Remarquons, en outre, que chaque repas du chef doit être préparé sur du feu nouvellement allumé.

Les Baluba attribuent au feu une origine céleste. Le Grand Esprit ayant créé le premier homme, dont le nom est *Kyomba*, et lui ayant donné deux femmes, déposa dans ses cheveux les germes de toutes les plantes comestibles, et lui mit en main le bois et l'amadou en lui indiquant la manière d'en extraire du feu, d'enflammer le bois et de cuire des aliments. *Kyomba* arrivé sur la terre où il allait habiter, mit en pratique les instructions du Grand Esprit, *Kabezya Mpungu*, obtint du feu, et transmit cet heureux trésor à ses enfants.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.*b)* ALIMENTATION.**22. Préparation culinaire.**

Les fruits se mangent crus sauf la banane qui se cuit souvent sous la cendre.

a) Les aliments mangés crus au cuits sont :

Un petit concombre (*kitangabondo*), qui se cultive quelque peu, se rencontre dans la forêt, mais de préférence dans les cultures abandonnées.

Une espèce de tomate amère (*mpwa*).

Un petit fruit vert-rougeâtre de forme ovale (*muungulu-hwa*).

Un autre qui ressemble à la graine de la tige de nos asperges.

Un fruit gros comme une petite orange, à peau lisse, mais de même couleur orange, qui pousse sur un petit arbuste épineux semblable au strichnos.

b) Tout le reste est mangé cuit. La base de la nourriture est, comme on l'a vu, le manioc. Ce tubercule débarrassé de sa pelure rugueuse, est mis à tremper dans un trou creusé sous eau, dans un marais ou sur le bord de la rivière. Sous l'action de l'eau atténuée par le soleil, le manioc subit une fermentation qui a pour effet de dégager l'acide prussique qu'il contient. Après trois ou quatre jours, il est mis à sécher au soleil ou au-dessus du foyer, puis réduit en farine dans un mortier de bois et tamisé. Les Baluba-hemba en font un brouet

gris, d'un goût assez fade, qu'ils relèvent par des assaisonnements, brède, viande, etc.

Pour préparer le brouet, ils déposent par terre un vase *ad hoc* où ils ont fait bouillir de l'eau. Ils s'assoient à côté, et saisissant le vase avec les pieds, ils y jettent une poignée de farine, et se mettent à tourner le liquide au moyen d'un bout de bois ou d'une spatule longue de 50 à 60 centimètres, qu'ils manœuvrent des deux mains. Ils y versent alors la farine petit à petit sans cesser de tourner, jusqu'à ce que le tout forme une pâte consistante comme du mastic.

Il ne reste plus qu'à détacher cette pâte, et à la verser sur un plat de terre cuite ou une assiette de bois, ou même sur une simple feuille de bananier. (Voir n° 57.)

Les femmes et les filles sont généralement assez habiles à ce travail.

Le manioc est encore employé comme entremets. Dans ce cas, on le mange non trempé, cuit ou cru. Le Muluba se contente souvent d'arracher une jeune racine de manioc doux, ou même, s'il a bien faim, de manioc amer, et la grignotte sans autre apprêt. Quelquefois il grille sous la cendre, un morceau de manioc cru, ou de même manioc trempé mais non encore desséché.

Toutes les espèces de manioc sont utilisées de même.

Les Baluba ne mangent pas de salades crues. Les légumes (feuilles de haricots, de patates douces, de manioc, différentes herbes de la brousse) sont préparés en épinards.

Voici comme on opère :

On recueille les feuilles les plus tendres, on arrache la queue ou nervure centrale; on lave, pile dans le mortier, puis on met à cuire dans un pot avec de l'eau. L'eau

BALUBA

(Congo.)

B, 22 (*suite*).

s'évapore; on remue pendant que le légume mijotte, comme pour nos épinards. Vers la fin de l'opération, on jette un peu de sel ou d'huile. On sert dans un plat à part. En mangeant, on prend un tantinet de ce plat sur chaque boulette de pâte. (On ajoute à la saison, des fourmis blanches ou des chenilles dans le plat d'épinards.)

La patate douce est cuite à l'eau, avant d'être pelée, puis pelée et mangée, ou bien : cuite sous la cendre, ou bien : coupée en rondelles qu'on sèche au soleil et que l'on cuit à l'eau pour les manger.

c) Les viandes se mangent cuites. Les Baluba ne répugnent pas à la viande avancée, mais ils préfèrent la fraîche.

Le Muluba n'aime pas la viande bouillie.

Il met son morceau d'antilope, par exemple, dans le pot avec un peu d'eau; le tout cuit dans son jus; il ajoute un peu de sel s'il en a et un peu d'huile. Ainsi s'obtient le mets et la sauce.

En voyage, ou à la chasse, quand il n'a pas de pots, il se contente de griller ou de roussir la viande au-dessus d'un feu de braise.

d) Le poisson se mange cuit. C'est le régal par excellence. Exceptionnellement, il se grignotte boucané. Jamais, à ma connaissance, le poisson ne se sèche au soleil, sauf le menu fretin; toujours il se fume, quand il n'est pas mangé frais. On dit dans l'Uruwa que le poisson boucané, mangé sans être cuit, donne des maux de

ventre : je l'ai expérimenté sur des enfants de notre mission et sur moi-même; c'est exact; il s'en suit des coliques, mais pas de diarrhée.

Le poisson boucané se prépare comme la viande.

Le poisson frais se prépare à la vapeur d'eau; il constitue un plat de choix.

Pour l'opération, on met sur l'eau qui bout dans le vase, un treillis de bois et quelques feuilles, sur lesquelles on étend le poisson; le tout est recouvert d'un autre pot renversé, de façon que la vapeur soit emprisonnée et fasse son œuvre.

Ce sont toujours les femmes qui préparent les repas. Généralement elles sont rentrées du travail des champs entre huit et neuf heures du matin, à l'heure où le soleil commence à chauffer. A ce moment elle se mettent à quérir les préliminaires du repas : les feuilles, etc. Entre dix et onze heures, le déjeuner est prêt et servi chaud.

Le soir, ce n'est qu'après le coucher du soleil que les femmes s'occupent du repas principal. Actuellement elles ont fini leur travail : soit aux champs, soit dans la brousse à la recherche des fruits, soit à la maison. En moins de trois quarts d'heures, tout est prêt et on peut se mettre à table.

La femme qui prépare le repas du chef a un accoutrement spécial; à une cordelette qui passe au-dessus des seins sont attachées deux touffes de feuilles vertes; deux autres sont attachées à la ceinture, sur les hanches. On dirait des feuilles de manioc. C'est un ornement voulu par la coutume religieuse, mais je ne suis pas parvenu à connaître sa signification symbolique.

Il est difficile de me prononcer sur les mets qui répu-

— 107 —

BALUBA

(Congo.)

B, 22 (*suite.*)

gnent; apparemment ce sont les animaux (énumérés au n° 20) dont ils ne mangent pas; quant à nos mets d'Europe, ils sont loin de les aimer tous : du café ils détestent le goût amer, ils font la grimace devant nos mets en daube, le vinaigre, etc.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.*b)* ALIMENTATION.**23. Cuisine.**

La cuisine se fait presque toujours à l'intérieur de la case : c'est le feu du foyer qui sert. Rarement ce foyer s'établit, en outre, à l'extérieur. Lorsque le soir, on se promène dans le village de Kyombo (500 cases), c'est à peine si l'on rencontre cinq ou six feux, sur lesquels on aperçoit le pot-au-feu, alors que ceux autour desquels se poursuit la veillée, sont plus nombreux.

Pendant le jour, il fait assez clair dans la case pour s'adonner aux opérations culinaires. Le soir, il n'en est pas de même; la flamme du foyer n'existe guère : c'est un feu calme et sourd qui ne flambe que par intermittences.

Dans ce cas, pour s'assurer que la cuisson est à point, la cuisinière n'hésitera pas à prendre une paille, tombée ou arrachée du toit, à l'allumer au foyer et à s'en servir comme d'une chandelle pour vérifier l'état de la préparation : souvent des brindilles tomberont dans la nourriture, mais qu'importe! Le noir n'est pas difficile.

Le foyer est composé de trois pierres ou mottes d'argile sèche. C'est encore une simple rigole creusée dans le sol à la manière des troupiers en campagne.

Toute ménagère doit savoir confectionner la poterie à son usage. Quelques-unes ne le savent pas; elles les achètent aux voisins contre des perles, du tabac, des vivres, etc.

Matière : Argile, terre plastique, mêlée de débris de poterie réduite en poudre.

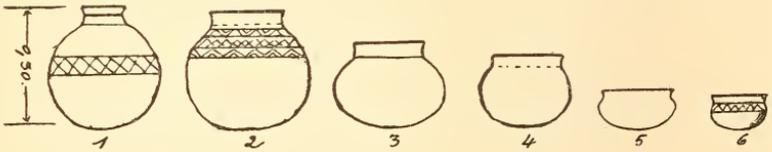
Confection : La matière est aspergée d'eau et broyée longuement dans le mortier avec le pilon traditionnel. On fait une pâte homogène, comme notre mastic à vitres. Puis sur une planchette, on fait un rond de terre, qu'on élève progressivement, jusqu'au rebord du haut en lui donnant la forme cherchée à l'aide des doigts et d'une petite latte. Le haut terminé, on achève le fond, du pot.

Ensuite, on expose au soleil; puis on polit avec une écaille de moule.

Pour la cuisson, on tourne sans cesse le pot sur un feu de charbons embrasés.

On noircit ou on peint en rouge avec du jus d'herbes ou de raclure de racines.

Modèles principaux :



1. 2. Servent à puiser l'eau et à conserver des vivres : maïs, etc.

2. Pot servant surtout à la fabrication du pombé et de l'huile; diamètre : 0,20 à 0,60.

3. 4. Pour la fabrication du brouet, la cuisson de la viande du poisson et de la brède.

5. Pour la sauce.

6. Petit pot rouge, bien orné, réservé pour y mettre l'huile.

Les Baluba se servent pour manger le brouet liquide, d'une cuiller de bois, d'une écaille de mollusque ou d'une simple feuille. La fourchette est inconnue.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.

b) ALIMENTATION.

24. Repas.

Ainsi qu'il a été dit au n° 22, il y a deux repas principaux par jour : le matin entre 10 et 11 heures et le soir après le coucher du soleil; celui-ci est le repas principal.

Entre temps nos noirs, surtout la femme et les enfants grignotent continuellement, au hasard de la trouvalile et de leurs ressources.

Rarement le Muluba mange seul; il a toujours un ami à sa table, si l'on peut dire. Le plus souvent on constitue de petits clubs de 4 à 5; et tantôt c'est la femme de l'un, tantôt la femme de l'autre qui prépare le repas.

Mangent-ils en silence? Oui, mais pour ne pas perdre de temps, tant qu'il y a de la viande; lors qu'il ne reste que de la pâte et de la sauce, on est moins pressé et on cause.

Chez les chefs des clans, les repas se font en commun, les hommes à part et les femmes de leur côté. Il n'est pas rare de trouver des petits clubs de garçonnets; pour lesquels la mère prépare le repas.

C'est la femme qui a préparé le repas, qui le sert; puis elle se retire.

Ces repas se prennent d'habitude à l'extérieur des habitations, en cercle, autour de l'écuelle où chacun puise avec la main; avant et après le repas, on se lave les mains; après aussi, on se rince la bouche.

On mange avec les doigts. On est assis par terre à la tailleur. On prend un peu de pâte, avec les doigts, on en fait une boulette; d'un coup de pouce, on y fait une dépression; avec ce creux dans la pâte, on puise la sauce; avec l'autre main on prend les feuilles ou la viande.

La plupart du temps les esclaves habitent à l'extérieur du village, et c'est là qu'ils mangent.

S'ils habitent près de leurs maîtres, les hommes mangent avec les hommes, les femmes avec les femmes. Les Baluba ne sont pas dédaigneux de leurs esclaves à ce point de vue.

Habituellement ce sont les hommes qui mangent les premiers; le repas des femmes n'a lieu qu'après.

Les chefs de race royale (*Baumilohwe*) — non les chefs d'élection — ne mangent jamais en public, à l'extérieur, mais dans leur case et seuls.

Peuvent seuls assister au repas la femme qui sert, le fonctionnaire dit *Kamona* (le rare voyant) commis à cet effet.

Si quelqu'un d'autre voyait manger le chef, les vertus des amulettes que celui-ci porte au cou seraient frappées de stérilité; sa puissance serait perdue.

Je ne saurais assurer si dans ce cas, il y a des formules magiques pour remédier à ce mal dans des cas déterminés, en cas de force majeure notamment, ou si le chef doit recourir sans tarder à l'aide du sorcier pour acheter de nouvelles amulettes consacrées. Ce serait un point à élucider: ce ne sera pas facile, étant donnée la méfiance de nos Baluba à se déboutonner en ces matières magico-religieuses.

Un jour que le chef de nos environs vint dans la mission et demanda à boire, — il avait fort soif — les

BALUBA

(Congo.)

B, 24 (suite.)

missionnaires s'avisèrent de le mettre à l'épreuve. « Voici de l'excellente bière, lui dirent-ils, buvons ensemble à votre santé ». D'abord, il ne voulut pas boire dans ces conditions; il manœuvra pour aller se cacher dans un coin et y boire le dos tourné de notre côté. Mais nous exigeâmes qu'il but avec nous, loyalement, comme des amis, face à face. Il regimba encore; un officier de sa suite tenta alors d'élever une sorte de voile entre lui et nous. Nous insistâmes. « Tu n'auras pas ta bière, si tu ne bois pas à découvert ». Il hésita, puis faisant un effort sur lui-même et souriant d'assez bonne grâce, — prononça-t-il intérieurement un exorcisme? — il accepta notre verre et dit : « Ce n'est pas ma faute ». Et il but en notre présence.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.*b)* ALIMENTATION.**25. Mets permis et défendus.**

Personne, sauf exception très rare, ne mange du hérisson. Pourquoi? On répond : « Nous mourrions ».

En voyage, je tuai un jour une chèvre dont je distribuai la viande à mes gens. Deux ou trois porteurs sur une vingtaine ne voulurent pas en manger. Ce leur était chair défendue.

Il en est de même, mais pour d'autres, du mouton, de la poule, de l'antilope Boschbok; celle appelée *tundu*; du cochon, du phacochère, du crocodile, de la tourterelle, etc.

Les femmes peuvent-elles manger du cochon? Seules les Balindu (voir n° 119). Si les autres en mangent elles auront le corps couvert de pustules, et leurs enfants naîtront déformés.

Quant aux animaux prohibés dans diverses sectes, et dont il est défendu de manger, voir n° 119.

Quid des végétaux défendus? En existe-t-il? Oui. L'arbre sacré des Balungu (secte) est tabou. S'il y en a d'autres, je ne sais, mais ils sont peu nombreux.

Quelle est le motif déterminant de ces prohibitions. Il serait difficile et peut-être téméraire de le dire. Il résulte d'une enquête faite par le R. P. Smulders à Baudouinville, dans la tribu de Batabwa, voisine de nos Baluba-hemba, que de nombreux animaux, des poissons,

des plantes et même des minéraux sont objets particulièrement dignes de respect, et, s'ils sont comestibles, aliments prohibés, parce que l'ancêtre de la famille avait choisi un ou plusieurs de ces objets comme signes distinctifs de sa famille, on avait fait une sorte de blason. Ce ou ces objets seraient donc actuellement respectés, non pas comme objets de culte, mais de la même façon que parmi nous un gentilhomme honore le blason de ses pères.

Les Baluba ayant presque les mêmes fétiches que les Batabwa, du moins pour moitié, serait-il étonnant que les motifs des prohibitions fussent les mêmes chez les deux peuplades ?

Un autre motif, c'est l'égoïsme des vieux qui défendent aux jeunes certains mets, afin d'en garder le monopole; et pour assurer à leurs défenses une obéissance plus entière, ils répandent le bruit que les esprits ou les morts se vengeraient sur les délinquants.

Les sorciers ordonnent souvent l'abstention de tel ou tel met. Ainsi un *fundi*, c'est-à-dire un individu quelconque qui va trouver le sorcier pour en obtenir un talisman capable de tuer toujours telle ou telle bête, reçoit souvent l'ordre de s'abstenir absolument de manger de sa viande, sous peine de perdre son pouvoir.

A Baudouinville, un enfant de l'orphelinat n'osait manger de farine de manioc parce que un sorcier avait dit à sa mère que le jour où l'enfant mettrait en bouche une boulette de *nsima* (brouet de manioc) il mourrait. Il fallut toute la force de persuasion de M^{gr} Roelens pour déterminer cet enfant à faire comme tout le monde.

On pourrait ajouter à ces motifs celui d'une crainte inexplicquée, crainte qu'on retrouve en nos pays d'Europe

BALUBA

(Congo.)

B, 25 (*suite*).

à l'égard du crapaud, de l'hirondelle, etc. Ainsi nos Baluba redoutent le Caméléon, qu'ils n'oseraient tuer comme le serpent; le motif est qu'il est empoisonné. Ils ne touchent pas à l'hirondelle, ni au hochequeue, ni au corbeau.

Est-ce à dire qu'il n'y a pas de mets défendus par motif purement religieux? Evidemment non.

Les prohibitions auxquelles sont astreints les membres des sociétés secrètes, ainsi qu'on le verra au n° 119, semblent bien être d'ordre religieux.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.*b)* ALIMENTATION.**26. Excitants.**

Nos Baluba ne font pas grand usage de *pili-pili* ou poivre de cayenne.

Ils n'emploient pas le *kola*.

Comme boissons excitantes, on peut citer le vin de palme et cinq espèces de bières : le musimi, la bière de maïs, la bière d'éleusine, la bière de maïs et éleusine mêlés, et la bière de bananes. Pas de liqueurs.

Il y a des fumeurs de chanvre; mais leur nombre diminue; on pourrait les évaluer à 1 sur 30 ou 40 adultes.

La substance fumée par excellence est le tabac. On peut dire que nos Baluba sont grands fumeurs, mais à la mode d'Afrique. Ils tirent une bouffée à tour de rôle, avalent la fumée, puis la rejettent à gros nuages. La femme fume comme l'homme et les enfants aussi depuis huit à neuf ans. Ont-ils faim ou soif et ne peuvent-ils se satisfaire, ils allument une pipe. Ces pipes n'ont rien de bien caractéristiques. C'est le narguillé des nègres : une courge dans laquelle on fixe un fourneau; dans la courge on met de l'eau et la fumée aspirée par le fumeur au tuyau de la courge passe à travers cette eau avant d'entrer dans la bouche du fumeur.

Pour la culture et la préparation du tabac, voir n° 51.

— 120 —

Le tabac ne se mâche pas et ne sert point à la prise.
Il est vrai qu'il se rencontre maintenant des Baluba
qui prisent ; mais cet usage a été introduit.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.

b) ALIMENTATION.

27. *Boissons.*

1. La boisson générale est l'eau.

2. Puis viennent les diverses espèces de bières. Comme on l'a vu, au n° 26, il y a cinq espèces de bières.

a) Le musimi est la plus misérable. Voici comment elle se fabrique : On prend du manioc séché; on gratte la pellicule noire externe; c'est cette raclure de manioc qu'on met dans l'eau tiède à fermenter.

Cette boisson n'est guère appréciée, c'est celle des misérables qui n'ont pas d'autre *pombe* ou *malwa*.

N'oublions pas toutefois que ce musimi sert de base au vrai *pombe*, la bière nationale de nos Baluba.

b) Comment on obtient ce *pombe*, voici : On fait fermenter le maïs; les graines décortiquées sont mises dans l'eau et gonflent. Puis on les enlève ces graines pour les mettre à l'ombre, sur une natte étendue par terre. Après quelque temps ces graines germent. Le tout doit durer quatre jours. Le moment est venu de placer le maïs germé au soleil. Après dessiccation, on l'écrase dans le mortier.

Ce maïs concassé se mêle alors au musimi qu'on a fait recuire dans ce but. Le mélange est mis à bouillir. On l'allonge généralement d'une certaine quantité d'eau. On laisse refroidir le liquide. Le lendemain il est en fermentation. Il est buvable. Cependant avant de le boire, on attend d'ordinaire le surlendemain.

C'est là le *pombe* ordinaire, celui qu'on boit dans les réunions.

c) Mais il y a mieux. On ajoute au *pombe* précédent une certaine quantité d'éleusine. Dans ce cas, on fait subir à cette graine une préparation pareille à celle du maïs. On mélange au moment de mettre le musimi. Plus il y a d'éleusine, et plus la bière est fine.

d) On fabrique parfois de la bière d'éleusine pure. C'est le fin du fin pour un gourmet Muluba. Mais ce nectar est rare; il coûte trop cher.

e) Le *pombe* de bananes est très peu connu dans l'Uruwa sauf tout à fait au Nord.

Le musimi ne soûle guère; il est inoffensif.

Au point de vue de l'ivresse, le *pombe* d'éleusine est deux fois plus fort que le *pombe* ordinaire.

Remarquons que la politesse exige chez nos Baluba, que ceux qui ont été invités à une beuverie, soient ou fassent semblant d'être ivres, en se retirant. Alors ils titubent et chantent.

f) Le vin de palme se boit peu fréquemment. Sa récolte est meurtrière pour la flore. Les Baluba coupent le palmier élaïs au pied et l'étalent par terre. Ils coupent les branches principales. Puis, dans le tronc, vers la tête, ils pratiquent une incurvation qui forme récipient; c'est dans ce récipient que la sève s'emmagasine goutte à goutte. Le matin et le soir, nos hommes vont vider ce récipient avec un pot. Et l'opération recommence aussi longtemps que l'arbre contient une goutte de sève.

Assurément l'*Etat* avait défendu d'abattre sans autorisation les palmiers élaïs, plutôt rares dans la région; mais allez-moi veiller au respect de ces dispositions légales en dehors du cercle très restreint des postes de blanc!

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.*b)* ALIMENTATION.**28. Anthropophagie.**

Cette coutume n'existe pas chez nos Babuba, considérés dans leur ensemble. Je n'ai jamais entendu dire qu'elle ait pu être pratiquée chez eux autrefois.

Seule la secte des Bakazanzi s'y adonne (voir n° 119). Il est vrai que un grand nombre d'adultes y sont aujourd'hui affiliés.

Au commencement du mois de mai 1904, me rendant, accompagné de ma petite caravane de porteurs, de Lukulu à Baudoinville, je passais près du village de Mulongo quand une voix plaintive se fit entendre : « Bwana, bwana ! Délivre-moi, on veut me tuer ». Je me précipite vers l'endroit d'où partent ces cris de détresse et je découvre un malheureux jeune homme attaché au pied d'un arbre. Son corps est meurtri, tuméfié, déchiré ; ses mains et ses pieds sont liés avec de fines lanières de peau ; ces liens sont si serrés qu'ils entrent dans les chairs. Près de cette victime des individus à mine sauvage ont l'air de trouver mon arrivée pour le moins intempestive.

— Eh bien, que se passe-t-il ici ? Que veut-on faire de ce jeune homme ? dis-je en m'avançant (ce qu'on en veut faire je ne le comprends que trop bien).

— Bwana, bwana ! continue à crier le condamné à mort, ne m'abandonne pas, sauve-moi, on veut me couper

la tête et me manger. Je n'ai point jeté le mauvais sort, je n'ai rien volé. Bwana, coupe ces lanières, elles me font si mal.

Le village de Mulongo, enveloppé d'une ceinture de collines boisées, entouré aux trois quarts par la Luku-suwi, rivière d'un aspect particulièrement sauvage, semble être un refuge tout naturel pour les pratiques les plus barbares. Dans son isolement, ce coin de terre n'a guère à redouter l'œil indiscret des Blancs. Aussi ce village reçoit-il rarement la visite d'un missionnaire, ou d'un agent en voyage. C'est là que j'arrivai d'une manière si opportune, guidé par la bonne Providence. En ce moment le village regorge de monde; partout des hommes et des femmes au corps luisant d'huile et revêtus de leurs meilleurs pagnes. Là-bas sous un arbre aux branches touffues, des êtres étranges, badigeonnés de terre blanche, la tête ornée de plumes couleur de sang, se tiennent accroupis autour de tambours silencieux. Ce sont des anthropophages, appartenant à la hideuse secte des *bakazanzi*.

Aux cris du malheureux supplicié, je tire un canif de ma poche et je me mets à couper une à une les fines lanières. Ce n'est pas facile de les atteindre dans les chairs tuméfiées et de les couper sans blesser le malheureux. J'y arrive cependant avec un peu de précaution. A mesure que les liens cèdent, des murmures se font entendre. Les cannibales s'agitent sous leur arbre; ils comprennent que la proie va leur échapper.

« Ah! le maudit Blanc, grommèlent-ils : si seulement nous pouvions l'écharper. » L'un d'eux s'avance vers moi. Il m'explique avec chaleur, combien celui que je veux délivrer est digne de mort, et comment il mérite d'être dévoré, d'après leurs coutumes. N'a-t-il pas fait

BALUBA

(Congo.)

B, 28 (*suite*).

mourir sa sœur par des sortilèges...? Son verbiage intéressé me laisse indifférent et je poursuis tranquillement ma délicate opération, sans même lui adresser ni un mot ni un regard. Alors payant d'audace, ce vilain cannibale essaie de retenir mon bras.

« Ah ça! infâme scélérat, c'est trop fort, lui dis-je, en lui appliquant au visage un vigoureux coup de poing. Va-t-en et bien vite, sinon tu es un homme mort. Va dire à tes compères qui si quelqu'un bouge, je lui lance une balle; et ce disant je criai : Malulu, mon fusil! (Malulu est le nom du noir qui cuit ma nourriture et porte mon fusil en voyage.) »

Je fus vif, aussi mon malencontreux anthropophage s'esquive au plus vite et ses associés jugent prudent de ne pas insister. C'est la rage au cœur qu'ils assistent à la délivrance de leur victime. L'opération s'achève sans autre incident. Le libéré se redresse tant bien que mal et nous voilà partis.

Voulant faire le brave jusqu'au bout (il le fallait bien pour intimider cette foule armée d'arcs et de flèches), je lance au départ cette apostrophe : « Adieu, bakazanzi, j'emporte votre menu; pour cette fois, il faudra bien vous en passer. Cela vous va-t-il? Et toi, chef Mulongo, tiens-toi bien tranquille, tu pourrais recevoir une visite moins gracieuse que la mienne. Ceux qui font parler la poudre contre les coquins ne sont pas loin d'ici; penses-y! Adieu! »

Je dois avouer que sous mon apparente sécurité,

j'étais passablement ému; ces cannibales auraient pu me cribler de flèches. Aussi ne quittai-je pas mon fusil, et c'est à pas comptés que je m'éloignai de ces lieux dangereux. Mais au fond du cœur j'étais très heureux d'avoir pu arracher ce jeune homme au triste sort qui l'attendait. Lui aussi était aux anges. Cela se comprend. Oubliant la vive douleur de ses blessures encore saignantes, il s'offre de bonne grâce à conduire ma petite caravane à la Lunanga, où je m'étais proposé de camper le soir. J'accepte d'autant plus volontiers qu'avec lui, je puis plus facilement sortir du dédale de sentiers qui entourent le village.

Chemin faisant, il veut bien me raconter sa triste aventure. Ayant toussé deux ou trois petits coups secs, comme pour dégager sa gorge oppressée par l'émotion et la crainte, il me dit :

« Bwana, mon nom est Lisutu; j'habite non loin d'ici, au village de Mwenge. Je n'ai plus ni père ni mère, mais à présent c'est toi qui sera mon père et ma mère; je veux vivre où tu vivras, mourir où tu mourras. J'ai dit. Maintenant voici mon histoire : Ma sœur Leya habitait avec son mari au village de Mulongo. Un jour, ma mère défunte, désolée sans doute de ne plus entendre la voix de sa fille, revint de la terre des morts, pénétra dans la case où celle-ci dormait et se mit à l'appeler : Leya, Leya! A cette voix, ma sœur perdit connaissance et alla rejoindre ma mère, elle était morte. Moi, son unique frère, je me souvins alors que le mari de ma sœur avait à me payer un esclave ou son équivalent, pour me compenser de la perte de ma sœur : ainsi le veut la coutume chez nous. Je m'en allai donc le trouver; nous mangeâmes et nous bûmes ensemble. Après quoi, je lui dis : « Mon beau-frère, Leya est

BALUBA

(Congo.)

B, 28 (*suite*).

morte et enterrée, songes-tu que tu me dois un esclave? »
A ces mots, il entra dans une violente colère.

— Eh quoi, me dit-il, tu viens me réclamer un esclave, et de quel droit?

— Mais je fais comme tout le monde. Est-ce que je n'ai pas droit à une compensation pour ma sœur décédée dans ta case?

— Tu fais comme tout le monde, mais moi je ne suis pas aussi bête que tout le monde, jamais je ne te paierai un esclave, sot!

— Soit; mais donne-moi alors, en perles ou en étoffe la valeur d'un esclave.

— Non, tu n'auras rien, rien! Puis il se met à m'insulter.

— Malgré ton refus, malgré tes cris et tes menaces, j'insiste. Donne-moi au moins deux ou trois colliers de perles, au lieu de vingt que tu me dois.

— Eh bien! Lisutu, je consens à te donner quelques colliers. J'irai les chercher. Reviens dans deux ou trois jours.

Peu après je revins donc avec confiance au village de Mulongo.

— Allons, mon beau-frère, dis-je en entrant, as-tu trouvé les perles promises, je viens les chercher, donne-moi deux colliers et nous serons quittes.

— Oui Lisutu, je vais les prendre.

Il sortit en effet, mais il revint en compagnie de quatre hommes, puis il se mit à m'insulter et à me frapper.

Je voulus fuir, mais ses compagnons m'empoignèrent et me lièrent à l'arbre où tu m'as trouvé. J'y ai passé la nuit, mourant de faim et de froid, et souffrant terriblement de mes liens. La nuit fut longue, très longue.

Quand le jour parut je vis arriver les chefs des alentours avec beaucoup de monde et les *bakazanzi* avec tout leur attirail. Je compris qu'on allait me manger. Mais un bon génie, peut-être ma mère défunte, veillait sur moi, car peu après je t'ai vu passer, je t'ai appelé et tu m'as rendu la vie. Bwana, tu es mon père, tu es ma mère; sans toi, on m'aurait fendu le crâne, on m'aurait coupé en morceaux et à midi j'aurais été dévoré par les cannibales. Parmi eux se trouvait mon beau-frère, c'est lui que tu as frappé au visage. Bwana, j'ai dit.

Tout en causant, nous marchions à la file indienne dans l'étroit sentier. Lisutu allait devant moi, écartait soigneusement les grandes herbes encore humides de rosée, brisait les branches qui entravaient la marche et protestait sans cesse de son dévouement. A le voir, à l'entendre, on l'eut cru pour toujours attaché à mon service. Je me proposais de l'emmener jusqu'à Baudoinville, de l'instruire et d'en faire plus tard un chrétien. Mais, ô bizarrerie de nos Noirs! Après deux heures de marche, mon Lisutu prétexte un besoin, s'enfonce dans les hautes herbes et prend la clé des champs. Où alla-t-il? je ne sais. Je lui souhaitai néanmoins du fond du cœur d'échapper aux gens de Mulongo. Si jamais il est repris par eux je doute qu'il trouve encore un libérateur.

Quoi qu'il en soit, je bénis Dieu de m'avoir amené d'une manière si opportune au village de Mulongo, et de m'avoir donné l'occasion d'arracher une victime à

BALUBA

(Congo.)

B, 28 (*suite.*)

ces hideux cannibales qui pullulent dans l'Uruwa. Cette secte ne disparaîtra guère avant que l'épée unie à la croix n'adoucissent les barbares coutumes de ces peuplades.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.*b)* ALIMENTATION.**29. Géophagie.**

Un certain nombre d'enfants éprouvent un désir très vif de manger de la cendre du foyer et de l'argile. Il s'agit de cette argile forte, grasse, blanche et onctueuse qui sert pour la poterie.

Ce qui les pousse? Je ne le sais avec certitude. Peut-être le besoin de sel; la cendre, en effet, contient de la potasse, et notre argile une légère quantité de magnésie.

Le résultat de cette habitude? La maladie dite le carreau.

A la mission nous avons dû montrer beaucoup de sévérité contre cette habitude, afin de l'extirper.

Ce n'est pas que les parents ne le défendent pas à leurs enfants, mais comme, par principe, ils n'usent pas de sanction disciplinaire, cette défense platonique ne produit pas d'effet sur ces petits gourmands.

J'ai entendu parler de plusieurs cas de carreau chez des grandes personnes.

La terre des termitières et l'argile sont avidement léchées par les antilopes, les chèvres et les moutons, et on voit de ci de là, dans la brousse, des termitières à moitié mangées ou mieux enlevées par la langue de ces animaux.

Bien plus, les murs en briques sèches de nos bergeries sont sérieusement entamés par nos troupeaux.

P. COLLE.*Baluba. Congo, B, b, 29.*

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.*b)* ALIMENTATION.**30.** *Conservation des aliments.*

En dehors de l'habitation, il n'y a ni grenier public, ni grenier privé d'aucune espèce.

Pas d'ensilage, non plus.

Mais à l'intérieur de la case se placent les réserves.
(Voir n° 41.)

Dans de nombreux villages, l'on trouve suspendus aux arbres ou fixés sur des perches, des paquets de maïs, haricots, arachides, entourés d'herbes ou d'une étoffe en écorce.

Pour la cuisson, le séchage, l'enfumage, (voir n° 22.)

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.**c) VÊTEMENTS.****31. Parures à même le corps, coloriage.**

Nos Baluba se peignent volontiers. Les couleurs dont ils s'ornent sont surtout le blanc, le noir et le rouge.

1. Le blanc s'obtient d'une argile, espèce de caolin, qu'on découvre généralement au bord des rivières. Pour le préparer, on fait dissoudre l'argile dans l'eau qu'on décante ensuite. Avant que le produit ne soit sec, on en fait une boule de la grosseur du poing. Ce devient une pierre onctueuse. C'est le « pemba ». Jamais je n'ai vu du pemba qui fut de la chaux. Pour utiliser ce produit, on le dissout et on l'applique avec les doigts.

Sur la peau noire ce blanc se détache puissamment et l'aspect est parfois très étrange.

2. La couleur rouge s'obtient de diverses manières. Ou bien elle provient de la graine de roucoulier, ou bien elle provient de l'écorce ou de la raclure d'une racine d'un arbre tel que le kabamba : c'est le « nkula » ; ou bien elle provient d'une terre, ocre rouge du minerai de fer, appelé « luloba ».

3. Le noir s'obtient du charbon de bois ; et si j'ai bon souvenir, de tel ou tel arbre, d'après leurs obligations fétichistes, c'est-à-dire avec le bois calciné des arbres ou des plantes voués à leurs fétiches protecteurs.

Ces couleurs sont appliquées, soit à l'état de poudre sèche, soit mêlées à un peu d'eau ou d'huile.

Elles servent à colorier la chevelure, à orner de dessins le visage ou le haut du corps dans certaines cérémonies.

L'emploi de ces couleurs est facultatif, quand il s'agit de simple toilette; mais s'agit-il de prescriptions rituelles, les dessins sont rigoureusement déterminés.

J'ai remarqué que tout fétiche, protecteur d'homme, a son dessin; le jour où la lune apparaît, chacun s'orne du dessin du fétiche dont il porte le nom, ou qu'il veut honorer d'un culte particulier.

D'habitude le visage, surtout le front, et la poitrine sont couverts de lignes rouges ou blanches et quelquefois des unes et des autres en même temps, conformément à un type déterminé. J'ai rencontré plusieurs personnes qui se frottaient de noir.

Rien de bien artistique dans les dessins.

Une ligne allant, par exemple, d'une tempe à l'autre; deux ou trois lignes sur la joue; une ligne partant du milieu du front pour venir à l'oreille en passant sous l'œil; une ligne contournant l'arcade sourcilière; le front frotté de rouge ou de blanc; la figure coloriée par moitié; voilà les formes rituelles les plus ordinaires.

Je ne crois pas qu'il existe un dessin commun à tous les Baluba de l'Uruwa. Le dessin n'est commun qu'aux personnes « nguli », c'est-à-dire qui ont un même fétiche, ou encore aux membres d'une même société secrète.

Les dessins des Bambulye sont le triangle et le rond sur le front; une espèce de croix de Saint-André sur la figure ou sur la poitrine, et le zigzag. Le triangle signifie la houe, le rond signifie la lune, et le zigzag le serpent.

Les Bakazanzi (anthropophages) s'enduisent tout le buste de blanc lorsqu'il s'agit d'honorer leur fétiche *mande*.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.

c) VÊTEMENTS.

32. Tatouage.

Les hommes ne sont pas tatoués; ou s'il le sont, c'est par agrément personnel, et selon le goût d'un chacun. On en voit dont les bras sont couverts de petites hachures; d'autres portent des marques sur le sternum ou sur le ventre. Ce qui se voit le plus, ce sont des points sur le bras gauche.

Les femmes ont un tatouage régulier qui semble être le même pour toutes, dans ses motifs principaux, et qui sont : sur les reins, deux doubles points gros comme des petits pois, sur le ventre des triangles disposés autour du nombril, et agrémentés de dessins secondaires variés.

Bien des femmes ont encore entre les seins, des tatouages en forme de Y ou de candelabre.

Le tatouage semble n'être qu'un complément de la beauté.

C'est vers l'âge de la puberté que les filles se font tatouer.

L'opérateur est le plus souvent une femme d'âge. Celle-ci fait de légères incisions dans lesquelles elle laisse tomber le jus d'une plante dont j'ignore le nom. Sous l'effet de ce remède, la chair se contracte, et laisse un petit bourrelet assez régulier, élevé de deux ou trois millimètres.

Il existe une méthode plus simple, qui laisse sur la peau un dessin momentané. Il est propre aux jeunes personnes, aux petites filles surtout. Ce tatouage s'obtient en se frottant sur le front, les tempes ou les pommettes des joues, le jus corrosif d'une feuille; ce jus agit comme l'huile de croton; il enlève le pigment noir de l'épiderme aux endroits frottés, laissant une série de mouchetures et de lignes, blanches d'abord, mais qui ne tardent pas à devenir d'un beau noir, comme sous l'effet du nitrate d'argent. Ce tatouage s'efface après quelques semaines.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.*c)* VÊTEMENTS.**33.** *Objets suspendus au corps.*

Les Baluba ne portent rien au nez ni aux lèvres. Rarement ont-ils le lobe de l'oreille percé. On trouve des individus qui ont un petit anneau de perles fixé au lobe.

Si l'on en excepte les épingles, je dirais mieux les grattes poux, les objets suspendus aux cheveux ne sont le plus souvent que des amulettes : petites cornes d'antilopes ou scarabés bourrés de remèdes. On y voit encore des ornements tels que perles, touffes de plumes, etc.; nos noirs aiment à fixer dans leur chevelure les deux longues plumes blanches d'un petit oiseau nommé « kamitenga ». Ces plumes atteignent parfois 60 centimètres.

Ils ornent volontiers poignets et chevilles de bracelets de fer ou de cuivre, assez nombreux pour faire entendre pendant la marche et la danse un cliquetis sonore, qui attire l'attention sur leur personne.

A défaut de bracelets de métal, ils en mettent de verroteries.

J'en ai vu qui avaient toute la jambe prise dans une vraie jambière de perles.

Il en est d'autres qui suspendent à chacun des poils de leur barbe une petite perle de verre. Enfin le dernier mot de la mode consiste à suspendre derrière, au bas

— 140 —

du dos, une chaînette de fer terminée par une petite sonnette.

Une seule fois j'ai vu un bracelet de fer, large et plat, que le possesseur portait en l'honneur de son fétiche Kabwangozi.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.*c) VÊTEMENTS.***34. *Vêtements proprement dits.***

La matière habituellement employée est l'écorce de rafia, ou encore la fibre d'une plante semblable au yuka. Nos noirs emploient aussi le coton indigène, l'écorce de certains ficus, et même une racine fibreuse.

L'écorce de ficus et la racine fibreuse sont simplement battues avec un maillet de bois ; ce martellement chasse les matières non fibreuses, et donne aux fibres ainsi dégagées une grande souplesse.

Les Baluba en font des vêtements de différentes grandeurs.

Les fibres de rafia sont tendues sur le métier, et tissées aux dimensions ordinaires de 1 mètre environ sur 0.60 de large. C'est l'habit ordinaire de fête. Les personnages importants, les chefs surtout en cousent parfois 3, 4 et 5 ensemble, de manière à pouvoir mettre autour des reins tout un paquet d'étoffes. C'est leur habit de cérémonies.

On trouve encore un vêtement très ample, long de deux brasses, large d'une brasse, qui enveloppe le corps, des aisselles aux chevilles.

Autre forme donnée au tissu. Trois bandes de 1 m. de long sur 0.15 de large sont cousues ensemble. Quelquefois chaque bande a une couleur différente ; c'est l'habit de fêtes pour femmes et filles, le Katandabulwa.

Les Baluba emploient le coton sauvage qu'ils tordent

pour en faire un fil grossier. Ce fil est tissé aux dimensions de 1 mètre sur 0.40 pour les femmes; aux dimensions de 1 mètre sur 0.60 environ pour les hommes. Au lieu de coton, ils se servent aussi de simples ficelles de fibres tordues.

Enfin l'habit le plus répandu, parmi les pauvres surtout, reste toujours la simple peau d'antiloppe ou de chèvre.

La cotonnade européenne commence à se répandre au point que le métier de tisserand indigène tend à disparaître du pays.

Le petit garçon jusqu'à l'âge de 7 à 8 ans, n'a d'autre vêtement que sa peau noire.

La petite fille dès sa naissance reçoit le plus souvent un embryon d'habit, un petit chiffon, grand comme un papier à cigarettes. Vers 4 ou 5 ans on lui donne une bande d'étoffe qu'elle porte jusqu'à l'âge de la puberté. Cette bande large de 10 à 20 centimètres entoure les reins et se fixe sur le côté à l'aide d'une épingle ou d'une épine. Par devant elle porte une bande pareille qui pend en tablier. Quand elle doit faire un travail où elle est obligée de se baisser, elle passe cette bande entre les jambes et la fixe sur les reins.

Bien souvent cette bande est remplacée par une peau de singe, très souple. La tête de cette peau est fixée à la ceinture par devant, la queue qui flotte librement en temps ordinaire, se passe entre les jambes pour le travail.

Vers l'époque de la puberté, la petite commence à se couvrir de vêtements plus larges, mais qui n'entourent jamais que les reins. Sur son habit d'enfance, elle passe, pour sortir et se promener, une étoffe large d'une coupée et longue de deux, composée si possible, de trois

BALUBA

(Congo.)

B, 34 (*suite*).

bandes, comme je viens de le dire. Alors aussi elle se couvre de bracelets et de perles.

Devenue femme, elle conserve le même habit; elle y ajoute quelquefois une étoffe de rafia plus ou moins colorée, pour les visites et les danses.

Vieille et abandonnée, elle ramasse ce qu'elle trouve; c'est le plus souvent une simple peau usée.

Le garçon commence à s'habiller sérieusement vers 8 ou 9 ans. Son habit ordinaire n'est autre qu'un bout de peau. Un peu plus tard, il se procure un vêtement plus large, le vêtement des hommes. Mais il revient volontiers à la peau de bête.

Rarement voit-on un homme recouvert de la grande étoffe. Tous tiennent à avoir la poitrine nue.

J'en dirai autant des femmes. Elles aiment à marcher les seins découverts. J'excepte de nombreuses personnes devenues mères qui par modestie, semble-t-il, se couvrent les seins d'une petite bande d'étoffe.

Un curieux privilège est accordé aux chefs et aux grands du village. C'est de mettre leur étoffe d'une telle façon que le haut des fesses soit bien visible. C'est ce qu'ils appellent « lutobyo ».

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.*c) VÊTEMENTS.***36. Chaussures.**

Les Baluba ne portent pas de chaussures. Mais il arrive qu'en voyage, lorsqu'ils doivent marcher sur un sol rocailleux ou couvert de gravier, « d'arachides (nyimu) », comme ils disent, ils fixent sous la plante du pied un bout de peau durcie de la forme d'une large semelle. Ils attachent ces sandales primitives avec des ficelles au gros orteil et à la cheville.

Nos noirs portent une chaussure naturelle. La peau de la plante du pied s'est durcie par l'usage, elle a acquis une épaisseur qui lui donne presque la résistance du cuir.

Lorsqu'une longue maladie les tient au lit, cette sandale naturelle finit par devenir moins adhérente, tellement qu'on croirait la voir se détacher bientôt.

Si un abcès ou un furoncle oblige d'entailler ce cuir humain, l'infirmier doit préalablement couper une bonne épaisseur de peau : tel le maréchal ferrant qui s'apprête à ferrer un cheval écorne le sabot.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.**c) VÊTEMENTS.****37. Coiffure.**

Les habitants de l'Uruwa font peu usage de coiffures; ils tiennent trop à montrer au grand jour leur chevelure artistement ornée.

Seules les femmes de haut rang revêtent pour les solennités une coiffure originale. Par dessus leur chevelure agrémentée de perles et de couleurs, elles posent une espèce de croissant plat en osier. La partie renflée de ce croissant est sur le sommet de la tête, les pointes touchent les oreilles. Des verroteries variées ou des couleurs à l'huile recouvrent le croissant, de chaque côté, tandis que les pointes sont garnies de floches ou de tresses en fibres de rafia. L'ensemble ne manque ni de cachet ni de goût.

J'ai encore vu des femmes se promener la tête couverte d'une bande d'étoffe. Je pense que la plupart étaient des esclaves ou des affranchies, originaires du Buhombo, pays situé au nord de la Lukuga.

Mais ce qui est très commun chez nos Baluba, c'est l'habitude de se couvrir la tête au moyen d'une petite peau ou d'un bout d'étoffe quelconque, dans le but de protéger la chevelure contre la poussière, quand ils sont obligés de travailler un sol sec et poussiéreux. Hommes et femmes s'en servent également.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.*c) VÊTEMENTS.***38. Ornaments.**

Chacun porte les ornements qu'il veut. Sur ce chapitre, il n'y a qu'une seule règle : c'est de les avoir. On se les prête d'ailleurs sans peine.

Chefs et esclaves ont les mêmes droits; avec cette différence qu'anciennement il était dangereux pour les esclaves trop couverts d'ornements, de se promener un peu loin du village; on les dépouillait sans scrupule.

Ces ornements pendent au cou, ou sont fixés sur la tête, aux bras, aux jambes ou aux reins.

Les femmes cherchent toutes à porter autour des reins une ceinture de cauris ou de grosses perles. On dit qu'elles y fixent, par devant, sous leur habit, des remèdes pour la fécondité ou l'heureux enfantement.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.*d)* HABITATION.**39.** *Situation de l'habitation.*

En Uruwa, c'est la plaine mamelonnée; au flanc de ces petites collines s'accrochent la plupart des villages. Les maisons sont ainsi à plusieurs centaines de mètres de la rivière. Pourquoi cette distance? C'est, sans doute, pour se protéger contre la grande humidité du sol des vallées, et se mettre à l'abri du vent. Y a-t-il d'autres motifs? Je ne sais. L'hygiène est inconnue; la fraîcheur, ils ne s'en soucient guère. Ce n'est pas non plus pour voir l'ennemi, puisque ils s'entourent de champs de manioc, si peu faits pour éviter une surprise de l'ennemi.

A ma connaissance il y a peu de fortes sources dans le pays. Presque partout dans les vallées l'eau suinte du sol. Toutefois je connais nombre de petites sources où les habitants vont puiser une eau blanchâtre, chargée de magnésie et légèrement laxative. On dirait un lait de chaux.

Habituellement c'est aux rivières cependant que les indigènes se rendent pour leurs besoins journaliers. Rarement un village sera édifié loin d'un cours d'eau.

Les maisons ne sont pas orientées d'une manière systématique; l'indigène ne s'inquiète pas de leur orientation. Ce qui l'intéresse c'est le plan général du village et le rapport de sa case avec l'ensemble. Il dispose aussi

son village de manière à être pour ainsi dire toujours sur pied de guerre. Le *tompa* ou chef éclaireur habite du côté opposé à la cour du chef. Les flancs sont gardés par les *Bisaka* ou quartiers des jeunes (ceux-ci doivent toujours être aux avant-postes). Derrière, c'est-à-dire du côté opposé à l'ennemi probable est la cour du chef et de ses conseillers. La symétrie d'un village bien construit est remarquable.

Aucune habitation fournie par la nature; il n'y a d'autres cavernes dans la contrée, que les grottes, que les indigènes disent être très profondes, du Mont *Suya*, entre *Kiambi* et *Ankoro*, à mi-chemin, sur la rive droite du (*Luvwa*) *Lualaba*. Les membres de la société secrète du *Burungu* les disent entées par les mânes des morts. Elles ne sont pas habitées par les vivants.

Les naturels, ayant choisi l'emplacement du village, débroussent et nivèlent chacun le terrain qu'il lui faut.

Notons ici que presque toujours, chacun des habitants opère dans le cadre d'un plan général dressé d'avance. Je me souviens d'avoir assisté aux préliminaires de la construction d'un gros village. Le chef entouré de ses notables avait décidé de quitter l'ancienne installation. Il vint choisir avec eux le terrain de la nouvelle. Voici un endroit ombreux et charmant : cela ferait l'affaire de la cour du chef ! Aussitôt on défriche en commun la plus grosse brousse; le chef trace sur le sol l'emplacement de sa case et de ses accessoires. Puis, il se place avec ses notables au milieu, et l'œil fixé sur un point de repère, devant lui, il trace de la pointe du pied, sur le sol à moitié nivelé les lignes de la rue principale du village, en piste perpendiculaire donc à la ligne de sa cour.

Les autres rues sont ensuite tracées, parallèles à la première. Il y en a trois ou quatre ou même davantage.

BALUBA

(Congo.)

B, 39 (*suite*).

Et tout cela est fait à l'œil, sans mesures. Comme c'est droit et juste! Ce chef avait un compas et une règle dans l'œil.

Quand un chef de la famille Kyombo déplace son village, il ne fait point de sacrifice et ne suit point de rites religieux. Il laisse à l'ancien emplacement son fétiche protecteur « Mpungwe »; un de ses neveux est préposé à sa garde. Le nouveau village achevé, ou au moins la cour du chef construite, le chef se procure une chèvre, des poules, fait brasser de la bière, donne le tout au neveu gardien du fétiche tutélaire en lui disant : « Rassemble tous les neveux, et amène-moi mon fétiche ». Les neveux accourus amènent alors processionnellement à travers tous les petits villages dépendants du grand chef, le Mpungwe. Partout les femmes acclament le fétiche par des youyou bruyants. Toute poule ou chèvre qui traverse les sentiers devant Mpungwe devient propriété des neveux. Ainsi le veut l'esprit protecteur.

Arrivés au village, on appuie celui-ci contre un arbre. Le Munkana ou neveu gardien lui dit alors : « Obowa nkambo ikala ne bantu ba kibundi biya, békale bakomo. Batembo ba mu ntanda batahe mwita, baye balambule; muhika watambe kungi tuboye kuno »; c'est-à-dire : Toi grand-père, reste en paix avec les gens du village; qu'ils soient bien portants; que les batembo (chasseurs pygmées) de la brousse tuent du gibier et viennent l'offrir en cadeau; que nous ramassions ici l'esclave venu d'ailleurs.

Ainsi se termine la cérémonie.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.*d)* HABITATION.**40.** *Habitations transportables.*

En elles-mêmes, ces habitations, comme on verra au n° 41, sont difficiles à transporter. On les dirait intransportables, tant les rondins fixés en terre sont bien enfoncés et nombreux.

Mais, en vérité, les Baluba n'hésitent pas à entreprendre ce transport dès qu'ils ont résolu de changer l'assiette de leur cité.

Souvent un village entier se déplace ainsi; on transporte non seulement les toits des cases, mais les poteaux, la carcasse et tout.

Assurément, si une portion de la case est trop vétuste ou si elle n'est plus utilisable, on la laissera; on n'enlèvera que les parties bien conservées. C'est ainsi que l'on transporte fréquemment la carcasse, dégarnie de son chaume moisi.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.*d)* HABITATION.41. *Habitation type.*

Une fois l'emplacement choisi, le Muluba se met à l'œuvre. Il marque sur le sol débroussaillé et nivelé le carré de la case qu'il va élever. Le carré a 3 à 4 mètres de côté.

Il plante une longue perche flexible (appelée nsonde) aux quatre coins du carré. Ces perches, il les taille en pointe au gros bout et ces pointes il les fiche en terre, solidement. L'épaisseur de ces pieux est de 5 à 6 centimètres à la base.

Alors il fiche de même en terre d'autres perches semblables, aux quatre côtés, à trente ou quarante centimètres l'une de l'autre. Ces perches ont toutes une hauteur de 4 à 5 mètres.

Entre ces longues perches, des rondins un peu plus gros et hauts d'un mètre à 1.20 sont piqués en terre.

Remarquons que pour fixer ces perches et rondins dans le sol, le Muluba n'emploie pas la houe; il ne creuse pas le sol; il opère par coups successifs; il lève le pieu si haut qu'il peut des deux mains et le précipite avec force dans la terre: il secoue et balance le pieu et ainsi agrandit le trou de terre et délivre le bois pointu; il recommence l'opération plusieurs fois, jusqu'à ce que la pointe du bois soit enfoncée très solidement.

Sur les quatre faces alors, on place des roseaux

horizontalement, à l'intérieur et à l'extérieur et on les lie sur les perches et les rondins avec des cordes d'écorce d'arbre. Ces roseaux sont espacés de 5 jusqu'à 10 centimètres — cela dépend des maisons. Cette espèce de cuirasse à claire-voie s'élève jusqu'à hauteur des rondins (1 m. à 1 m. 20 environ).

En ce moment on place habituellement un arbre au milieu, à l'intérieur : c'est l'échelle en haut de laquelle montera l'homme qui liera ensemble les bouts de toutes les longues perches que ses aides plieront toutes vers le milieu. Cela fait un vrai faisceau.

On comprend maintenant la fonction des rondins solides enfoncés entre les perches : ce sont eux qui retiennent en somme à leur place, les perches courbées de force par le haut, et qui évitent la déformation des parois basses de la case.

La charpente de la hutte est terminée. L'achèvement commence.

Le Muluba attache des tiges flexibles à l'intérieur, au plafond si vous voulez. Ces tiges, liées aux perches, sont les unes contre les autres. Elles forment une série de ronds qui partent du point central en grandissant toujours. Elles ferment hermétiquement. Cet espèce d'abat-jour se prolonge de cinquante centimètres à un mètre tout à l'entour.

A partir de ce moment, c'est la ligne de roseaux qui commence, dans le même sens ; ces roseaux cependant sont espacés ; ils continuent jusqu'aux parois du bas.

Ces roseaux ne sont pas les roseaux creux et durs (matete), mais pleins et pliables (malenge).

Ainsi se trouve terminée la carcasse de la maison. Elle est carrée au bas, puis s'arrondit. Sans être rond, le sommet rappelle la ruche.

BALUBA

(Congo.)

B, 41 (*suite.*)

C'est l'heure où l'on découpe l'emplacement de la porte. Au milieu, d'un côté du carré, face à la rue, un rondin est enlevé, et peut-être le bas d'une perche; puis tous les roseaux sont découpés sur une largeur de 80 centimètres. C'est l'ouverture de la porte.

Souvent à l'entrée des belles cases on voit une petite véranda, qui forme une véritable antichambre où l'on s'assoit pour deviser et fumer la pipe.

L'ouverture de la porte est fermée par une espèce de natte. On fabrique cette natte avec des roseaux et des cordes; elle est à claire voie; on pose ce fabricat à terre, on le couvre de feuilles dures et larges comme la main, on replie la natte sur elle-même comme on retournerait la page d'un livre. Les feuilles sont au milieu, prisonnières. Et c'est la porte qui ne laissera percer ni regard ni lumière.

Ils fabriquent aussi des portes en nervures de raffia et en lattes d'ambach liées ensemble.

Comment cette porte est-elle attachée à la case? Voici : A l'intérieur, contre les vantaux de la porte on plante deux rondins solides, on laisse un espace suffisant pour permettre à la porte d'y glisser sans peine. On ferme en glissant la porte entre les vantaux. On barricade avec une traverse et, en cas d'absence un peu prolongée, avec des épines.

Mais avant de confectionner la porte, le Muluba a couvert la carcasse de longues herbes sèches. Ces herbes pendent comme des chevelures.

L'indigène de l'Uruwa en trouve des quantités innombrables. Cette herbe plate est large d'un doigt; atteint une hauteur moyenne de plus d'un mètre cinquante. En Kiswahili, on l'appelle *moto-moto* (feu-feu) probablement parce qu'elle coupe et « cuit » comme un rasoir quand elle est bien vivace. Les Baluba-Hemba l'appellent : Nsoni.

Cette herbe se reproduit par la racine comme le chiendent; d'après nos observations, elle gagne plus d'un mètre par an. C'est un conquérant.

Trace-t-on un chemin, on est sûr de voir arriver l'envahisseur; il se précipite vers la terre débroussaillée avec toute la fougue d'un prisonnier qu'on délivre du cachot obscur où le tenait l'implacable taillis équatorial.

Donc le Muluba, pour couvrir la carcasse de sa case, n'a qu'à prendre à pleines mains ces longues herbes sèches, il en fait de petits paquets de huit centimètres environ de diamètre, qu'il lie avec des cordes; il posera ces paquets les uns à côté des autres sur le toit; il les attachera à la charpente, le bas de la tige vers le haut; puis il accumulera les paquets, qu'il recouvrera couche par couche, de roseaux horizontaux.

La couche d'herbe sera épaisse d'une dizaine de centimètres et sera d'une solidité à toute épreuve. Pas une goutte d'eau ne passera pendant des années, si le travailleur s'est un peu appliqué.

Cette hutte résistera mieux aux intempéries que la maison du blanc.

Il n'y a pas de fenêtres. L'intérieur de la case est donc obscur, surtout quand la porte est close.

Pas de cheminée. Au bout de peu de temps, l'intérieur de la case est couvert d'une couche épaisse de vernis

BALUBA

(Congo.)

B, 41 (*suite.*)

noir, déposé là par la fumée du foyer et cela ne manque pas de cachet.

Il n'y a pas de cave.

L'emplacement du foyer, à l'intérieur de la case, est sur le côté opposé au lit; souvent il y en a deux sur cette même ligne.

Au-dessus de ces foyers s'élève ce que nous pouvons appeler le double grenier.

Le premier de ces greniers est une sorte de table à claire voie, fixée sur quatre ou six piquets, peints en rouge; elle a quatre-vingts centimètres de haut; c'est sur elle qu'on sèche le manioc et qu'on fume le poisson ou la viande.

Au-dessus de cette sorte de table, à 1 mètre 20 de haut, une autre table à claire voie, serrée comme une natte, où l'on emmagasine le maïs, le manioc sec et les autres provisions.

Ce type d'habitation est général dans l'Uruwa.

Assurément la taille varie et les soins de l'achèvement. Mais en règle générale, l'aspect ne manque pas d'élégance, et ces herbes qui tombent en pleureurs font penser à de longues chevelures.

A qui revient le soin de construire la case ?

Le père fait le gros travail. Il est aidé par sa femme pour niveler, transporter les matériaux; le platras est le travail de la femme; elle se fait aider par des compagnes ou ses filles. A la fin, amis et amies qui ont aidé, seront invités à un repas et à une copieuse soulerie.

Un vieillard a sa hutte souvent construite par ses enfants, mais c'est presque toujours un travail sans valeur, une hutte qui abrite fort peu.

Le maître se fait aider par ses esclaves.

A côté de l'habitation principale, ou par derrière, s'élèvent souvent des cases plus petites pour les esclaves et pour les jeunes filles ou les jeunes garçons. Les formes de ces huttes sont les mêmes, mais plus réduites.

Pour la construction d'une case, point de cérémonies, mais au moment de quitter la case vétuste, le père de famille s'adresse à ses fétiches « Bavilye bami, twende tutunde » : Génies protecteurs, allons, déménageons. Puis il met ses fétiches, représentés la plupart par un morceau de terre blanche ou un caillou, dans un panier et les transporte à sa nouvelle demeure. Quand tout dans sa case est bien en ordre, il construit les minuscules cabanes des esprits.

P. COLLE.

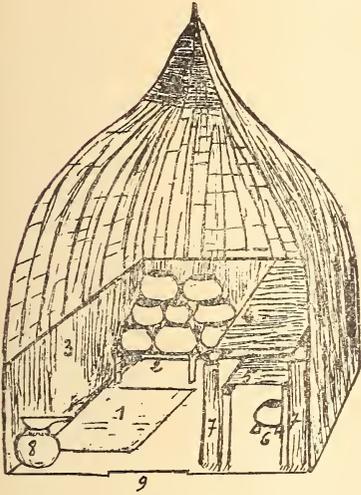
BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.

41. Habitation type.

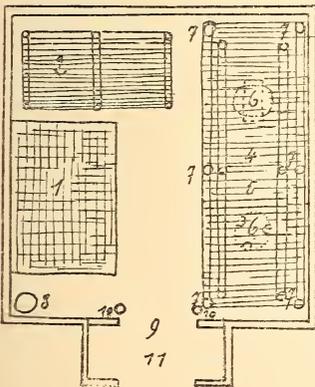
MAISON DE BALUBA.



1. Natte lit.
2. Etagère pour remiser les pots.
3. Paroi intérieure crépée à la boue.
4. Etagère ou grenier supérieur.
5. Etagère inférieure.
6. Foyer.
7. Poteaux soutenant les étagères.
8. Coin pour le pot à eau recouvert du kata ou écuelle à puiser.
9. Seuil de la porte.

COUPE VUE ACCIDENTELLEMENT.

HUTTE DE BALUBA. — PLAN FONCIER.



1. Natte lit.
2. Etagère à pots.
- 4-5. Etagères à sécher les vivres, etc.
6. Emplacements des foyers.
7. Rondins servant à soutenir les étagères.
8. Pot à eau.
9. Porte d'entrée.
10. Vantail servant à fixer la porte.
11. Antichambre.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.*d) HABITATION.**42. Réparations et embellissements.*

Les réparations se font par les habitants de la case. Mais le toit est solide et les parois sont résistantes. Si la case est soigneusement construite la pluie ne parvient pas à la percer. Même mal construite ou délabrée, le vent ne peut la renverser.

Il n'y a guère de réparations les premières années.

Quant aux embellissements, peut-il en être question ? On ne sculpte pas les parois, ni les rondins, ni les perches. On ne peint ni l'intérieur — que la suie patine — ni l'extérieur, qui ne sont que des herbes pendantes.

Aucun décor, en somme.

On ne peut qualifier telle, la terre de l'intérieur battue à souhait et les pieds de la double étagère à provisions peints en rouge.

Il faut excepter de la règle générale quelques cabanes de notables et de chefs. Ceux-ci décorent, souvent avec goût, les parois de l'antichambre, au moyen de poudres rouge, blanche, jaune et noire. J'ai vu aussi quelques rondins sculptés, et des lattes destinées à cacher l'étagère des pots, qui étaient ornées de dessins coloriés sculptés en creux.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.*d)* HABITATION.**43.** *Meubles et objets meublants.*

A l'intérieur de la hutte, le plus souvent à droite de la porte en entrant, dans le coin, s'étale une natte d'un mètre cinquante de long sur 70 ou 80 centimètres de large, ou une peau de chèvre. Ces objets servent à la fois de lit, de fauteuil et de tapis.

A l'extrémité opposée, à gauche de la hutte, en entrant, derrière les foyers, on place au besoin une autre natte : c'est le deuxième lit.

Ces nattes sont placées à terre. Elles y restent jour et nuit. Elles ne s'enroulent que pour le déménagement. Il n'y a donc pas de lit proprement dit.

Il n'y a pas de table; on ne peut appeler telle l'étagère dont il a été question au n° 41.

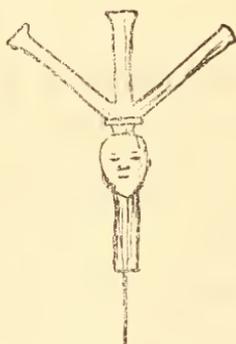
Dans chaque maison bien tenue, il se trouve un petit tabouret pour le père de famille, tabouret sculpté avec le plus grand soin. Ces tabourets représentent le plus souvent une femme accroupie sur un socle rond, tenant des deux mains sur la tête une sorte d'assiette plate sur laquelle on prend place. Quelques-uns représentent un animal portant sur le dos la même assiette.

On y trouve également des oreillers de bois, sculptés dans le genre des tabourets.

A noter le porte-armes fourchu en bois à triple pointe, d'un cachet souvent esthétique, qui est fiché en

terre à côté du lit conjugal, du côté de la paroi ou qui est piqué directement dans la paroi. Dans la partie fourchue se posent l'arc, les flèches, les lances; c'est parfois d'une jolie fantaisie ornementale.

PORTE-ARC ET FLÈCHES EN BOIS.

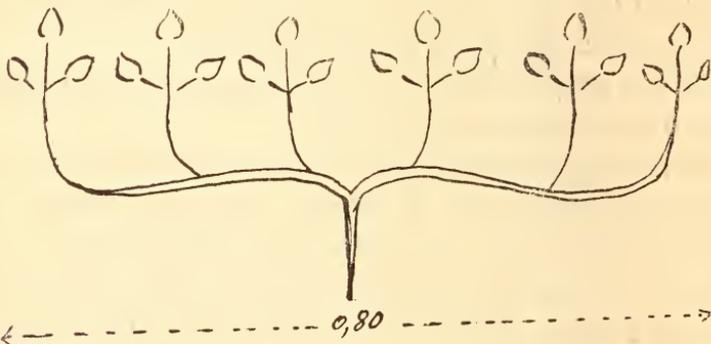


Vu devant.



Vu de côté.

MÊME INSTRUMENT EN FER BATTU PAR LES FORGERONS BALUBA.



Aux pieds du lit conjugal s'aligne un tablier de bois posté sur des rondins. C'est la place des pots de la hutte, ustensiles de cuisine et autres.

Du côté opposé, au pied du second lit — s'il y a lieu — la grande jarre à eau, à huile, etc.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.*d)* HABITATION.44. *Eclairage.*

Les Baluba-hemba n'ont pour s'éclairer que des brindilles de paille, qu'ils enflamment. S'ils désiraient une lumière plus durable, ils en feraient une torche en liant ces pailles ensemble.

Ils se servent aussi d'un tison bien rouge qu'ils balancent devant eux pour qu'au contact de l'air il donne le plus de clarté possible. Cette lumière primitive est employée pour les marches de nuit.

S'ils veulent une lumière plus intense, ils font un feu de paille ou de menu bois.

P. COLLE.

BALUBA

(Congo.)

B. — Vie Matérielle.*d)* HABITATION.**45. Chauffage.**

C'est à leur foyer que nos Baluba se chauffent.

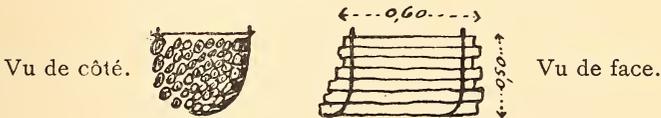
A la fin de bien des nuits, ce foyer s'éteint; il faut le rallumer le lendemain matin. (Voir n° 21.)

Ceci se fait le plus souvent en allant chercher un tison chez le voisin.

Il n'y a que le chef de race qui ne va pas chercher ainsi du feu chez le voisin, quand son foyer s'est éteint. Il doit le rallumer par giration.

Ce sont les femmes et les enfants qui vont quérir le bois sec dans la forêt, toutes les fois que la provision est épuisée. Bien des ménagères s'arrangent pour avoir toujours un tas de bois en réserve.

Le bois est ordinairement débité en morceaux de 0 m. 40 à 0 m. 60 de longueur. On les empile dans deux arcs tendus en demi-cercle au moyen d'une solide corde. Ces arcs tiennent les morceaux de bois serrés. On porte la charge sur la tête.



Les charges de bois sont souvent si lourdes, que les jambes fléchissent, que tout le corps tremble et semble devoir plier sous le fardeau. C'est au petit trot que les femmes apportent le charge à leur demeure.

P. COLLE.*Baluba, Congo. B, d. 45.*